

Rapport de la

**SEIZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE**

Jakarta, 1-11 juin 1982



Etats Membres de la FAO pour la Région Asie

Bangladesh	Kampuchea démocratique	Philippines
Bhoutan	Lao	République populaire
Birmanie	Malaisie	démocratique de Corée
Chine	Maldives	Royaume-Uni
Corée, République de	Mongolie	Samoa
Fidji	Népal	Sri Lanka
Inde	Pakistan	Thaïlande
Indonésie	Papouasie Nouvelle-	Tonga
Japon	Guinée	Viet Nam

Etats Membres de la FAO pour la Région du Pacifique du Sud-Ouest

Australie	France	Royaume-Uni
Etats-Unis d'Amérique	Nouvelle-Zélande	Samoa
Fidji	Papouasie Nouvelle-Guinée	Tonga

Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Première	—	Bangalore, Inde, 27 juillet-5 août 1953
Deuxième	—	Kandy, Ceylan, 20-25 juin 1955
Troisième	—	Bandung, Indonésie, 8-18 octobre 1956
Quatrième	—	Tokyo, Japon, 6-16 octobre 1958
Cinquième	—	Saigon, Viet Nam, 21-30 novembre 1960
Sixième	—	Kuala Lumpur, Malaisie, 15-29 septembre 1962
Septième	—	Manille, Philippines, 7-21 novembre 1964
Huitième	—	Séoul, Corée, 15-24 septembre 1966
Neuvième	—	Bangkok, Thaïlande, 4-15 novembre 1968
Dixième	—	Canberra, Australie, 27 août-8 septembre 1970
Onzième	—	New Delhi, Inde, 17-27 octobre 1972
Douzième	—	Tokyo, Japon, 17-27 septembre 1974
Treizième	—	Manille, Philippines, 5-13 août 1976
Quatorzième	—	Kuala Lumpur, Malaisie, 25 juillet-3 août 1978
Quinzième	—	New Delhi, Inde, 5-13 mars 1980
Seizième	—	Jakarta, Indonésie, 1-11 juin 1982

Rapport de la
SEIZIEME CONFERENCE REGIONALE
DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE
Jakarta, Indonésie, 1er - 11 juin 1982

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche bibliographique ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable. Adresser une demande motivée au Directeur de la Division des publications, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie), en indiquant les passages ou illustrations en cause.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
CONSENSUS DE JAKARTA SUR LE DEVELOPPEMENT DANS L'EQUITE, LA CROISSANCE ET LA STABILITE	iii - iv
RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS	v - viii
A. Résolutions	v - viii
B. Recommandations	ix - xiii
	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	1 - 18
DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL	19 - 27
PRINCIPAUX THEMES MIS EN RELIEF DANS LES EXPOSES NATIONAUX	28 - 108
DECLARATION DES REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET D'AUTRES ORGANISATIONS	109 - 119
RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE	120 - 121
Mise en oeuvre du programme de la FAO dans la région	122 - 145
Sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'agriculture et le développement rural dans la région Asie et Pacifique	146 - 159
Amélioration et régularisation de la productivité des cultures vivrières, des cultures commerciales et de l'élevage, particulièrement sur les petites exploitations	160 - 171
Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches	172 - 182
Politiques et programmes de développement propres à améliorer la situation sociale et économique des artisans pêcheurs et des pisciculteurs dans les collectivités rurales	183 - 195
Incidences régionales d'une stratégie de mise en valeur des ressources forestières (conservation, utilisation et aménagement)	196 - 209
Suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural: Rapport d'activités	210 - 222
La sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique	223 - 238
Elaboration et exécution de programmes et projets régionaux	239 - 249
Représentation de la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale	250 - 255
Programme de la FAO dans la région	256 - 270
RESUME DES DECLARATIONS	271 - 303
CONCLUSIONS	304 - 314

	<u>Paragraphes</u>
Adoption du "Consensus de Jakarta"	304
Adoption des résolutions	305 - 306
Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale de la FAO	307
Clôture de la Conférence	308 - 314

<u>ANNEXES</u>	<u>Page</u>
A - Liste des délégués	36
B - Liste des documents	45
C - Ordre du jour	46
D - Discours d'ouverture du Directeur général à la plénière	47
E - Discours d'ouverture du Sous-Directeur général, représentant régional pour l'Asie et le Pacifique au Comité technique	55
F - Rapport du Comité technique	60

CONSENSUS DE JAKARTA SUR LE DEVELOPPEMENT DANS L'EQUITE, LA CROISSANCE ET LA
STABILITE

Dans un monde à court de ressources où la faim et la malnutrition vont s'aggravant, Nous, Etats Membres de la FAO, réunis à Jakarta du 7 au 11 juin 1982 pour la seizième Conférence régionale de la FAO, adoptons le présent Consensus sur le développement dans l'équité, la croissance et la stabilité;

Nous notons avec une profonde préoccupation que de plus en plus d'êtres humains sont contraints de vivre dans les conditions intolérables de la "pauvreté absolue", privés par là du droit de tirer pleinement parti de leurs possibilités et tenus à l'écart du grand courant du développement;

Nous nous inquiétons de la dégradation accélérée de notre environnement, qui met en péril nos moyens d'existence et notre capacité de produire de quoi nous nourrir convenablement, nous-mêmes et nos enfants;

Nous sommes alarmés en outre par le renchérissement des combustibles fossiles et par l'épuisement progressif de sources d'énergie dont nous avons un besoin vital pour accroître la production agricole;

Nous reconnaissons que, malgré les efforts inlassables des gouvernements de nos pays et des organisations internationales et malgré la protection assurée par certains arrangements nationaux et régionaux de sécurité alimentaire, tels que la Réserve d'urgence de riz de l'ANASE, notre région reste à la merci de mauvaises récoltes;

Nous constatons que les efforts de développement agricole et d'autosuffisance alimentaire de la région ont souffert de l'évolution défavorable de l'économie mondiale;

Nous nous inquiétons de l'aggravation du protectionnisme et de l'érosion des prix des produits agricoles primaires, qui sont à l'origine de graves problèmes de balance des paiements, ainsi que d'une diminution des revenus déjà maigres des agriculteurs de la région;

Nous rappelons que, dans un monde affligé par la récession et par l'inflation, ce sont les pays à faible revenu et leurs ruraux pauvres qui sont le plus gravement touchés par l'escalade des prix alimentaires;

Nous affirmons que ce n'est que par l'autosuffisance collective, aux niveaux national, sous-régional et régional, que seront durablement résolus les problèmes alimentaires et agricoles des pays en développement de la région;

Nous rappelons que la communauté mondiale s'est attaquée à ces problèmes dans trois documents de portée universelle, à savoir la Déclaration de principes et le Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, par lesquels nos gouvernements se sont engagés à faciliter l'accès des petits agriculteurs à la terre, à l'eau et aux autres biens de production; la Charte mondiale des sols, dans laquelle nos gouvernements ont reconnu que la terre est une ressource irremplaçable et qu'il est impératif de protéger la mince couche de sol superficiel fertile; enfin, la Stratégie mondiale de la conservation par laquelle nos gouvernements se sont engagés à protéger les processus écologiques indispensables à une production équilibrée;

Dans l'esprit de ces trois textes, Nous, Etats Membres de la FAO de l'Asie et du Pacifique réunis à Jakarta, reconnaissons qu'il est capital d'adopter des politiques et des programmes de croissance propres à augmenter la productivité des ruraux pauvres et qu'il faut, pour cela, chercher tout spécialement à accélérer la croissance de la production vivrière dans l'intérêt des travailleurs sans terre, des agriculteurs de subsistance, des artisans pêcheurs et des citadins pauvres;

Nous reconnaissons également que la réalisation des objectifs de production ne suffit pas et que ceux-ci doivent être placés sans ambiguïté dans une perspective d'équité et de justice sociale. La stabilité des pays, de la région, et même du monde ne peut se fonder que sur une participation plus équitable des ruraux pauvres aux avantages de la croissance;

Nous sommes en outre convaincus que, tout comme l'équité et la croissance, la stabilité doit être au centre des préoccupations quand on élabore des politiques et des stratégies pour l'alimentation et l'agriculture. Le bien-être et la qualité de la vie des plus défavorisés ne s'amélioreront de façon régulière que si l'on met en place des systèmes de production stables et que si l'on assure des approvisionnements alimentaires satisfaisants;

Nous invitons tous les gouvernements à fonder leurs stratégies et programmes nationaux, régionaux et mondiaux de développement alimentaire et agricole, instruments de la sécurité alimentaire, sur ces trois principes de la croissance, de l'équité et de la stabilité;

Nous demandons au Directeur général de la FAO de suivre les mesures qui seront prises pour mettre en oeuvre cette stratégie et d'évaluer périodiquement les progrès de la croissance, de l'équité et de la stabilité dans la région.

RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

A. Résolutions

Résolution 82/1

LA SECURITE ALIMENTAIRE EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

LA CONFERENCE REGIONALE,

Considérant que, malgré les efforts déployés dans le passé par les gouvernements et par les institutions internationales pour intensifier la production alimentaire, de nombreux pays de la région de l'Asie et du Pacifique connaissent encore de fréquentes pénuries alimentaires, et que le problème de la faim et de la malnutrition reste posé;

Notant que les questions de sécurité alimentaire des pays en développement sont intimement liées au problème de la pauvreté, lequel doit être abordé par le biais de vastes programmes de développement économique et social, comme le met en évidence le Programme d'action de la CMRADR;

Rappelant les recommandations pertinentes de la Conférence mondiale de l'alimentation, la résolution 3/79 de la vingtième session de la Conférence de la FAO et la résolution 80/1 de la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique sur la sécurité alimentaire mondiale, le Plan d'action sur la sécurité alimentaire mondiale, ainsi que les recommandations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale;

Réaffirmant la nécessité pour tous les gouvernements de la région de mettre en oeuvre d'urgence et efficacement le Plan d'action de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale et de prendre d'autres mesures novatrices pour renforcer la sécurité alimentaire dans la région, en tenant compte des intérêts des pays en développement tant déficitaires qu'exportateurs de produits vivriers;

Préoccupée de ce que la région ne dispose pas d'une instance spécialisée qui puisse coordonner et promouvoir les efforts régionaux et sous-régionaux de sécurité alimentaire et faciliter une application coordonnée des recommandations et des arrangements adoptés à cette fin, au plan mondial, compte tenu des besoins et des caractéristiques de la région et de ses sous-régions;

Invite le Directeur général à prendre les dispositions nécessaires pour créer, dans le cadre juridique et administratif actuel de l'Organisation, une Commission de la sécurité alimentaire pour l'Asie et le Pacifique qui aura pour but de renforcer les programmes d'action entrepris dans la région en matière de sécurité alimentaire, et qui recevrait les attributions suivantes:

- a. suivre régulièrement l'état de la sécurité alimentaire dans la région, notamment la situation et les perspectives de la demande, de l'offre et des stocks de denrées alimentaires;
- b. aider les Etats Membres à élaborer et mettre en oeuvre des programmes d'action tendant à renforcer la sécurité alimentaire dans la région, compte tenu de la nécessité de faire porter les efforts sur les groupes vulnérables de la population, sur les petits agriculteurs et les cultivateurs marginaux et sur les zones défavorisées en ce qui concerne les sols et le climat;
- c. promouvoir, à l'échelon régional ou sous-régional, l'autonomie alimentaire collective des pays membres, compte dûment tenu des intérêts des pays en développement tant exportateurs qu'importateurs de produits vivriers, moyennant:
 - i) des arrangements d'assistance mutuelle permettant de résoudre les difficultés de sécurité alimentaire à court terme, particulièrement à l'occasion de mauvaises récoltes;

- ii) l'identification des besoins et l'établissement de recommandations concernant la création de réserves de sécurité alimentaire et d'infrastructures appropriées, notamment pour l'entreposage, la commercialisation, le traitement et le transport;
 - iii) l'identification des problèmes de sécurité alimentaire à long terme, et notamment des contraintes qui pèsent sur la production et des moyens qui permettraient de les surmonter;
- d. évaluer en permanence les besoins d'aide des pays en développement de la région en matière de sécurité alimentaire et recommander des solutions pour mobiliser les ressources nécessaires dans le cadre des Programmes d'action spéciaux de la FAO; notamment du Programme d'assistance à la sécurité alimentaire (PASA) et du Programme de prévention des pertes de produits alimentaires (PPPA), ainsi que d'autres programmes multilatéraux et bilatéraux pertinents;
 - e. encourager les pays membres à échanger expériences, technologies et connaissances en matière d'élaboration et d'exécution des programmes de sécurité alimentaire, notamment par le biais de la CTPD, et dans le cadre de systèmes efficaces de gestion et de distribution de la production vivrière;
 - f. améliorer ultérieurement le degré de préparation contre les pénuries alimentaires aiguës, comme l'a recommandé le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, et encourager la mise en place, aux niveaux national, régional et sous-régional, de systèmes d'information et d'alerte rapide sur la situation alimentaire;
 - g. aider les Etats Membres à mettre en oeuvre les recommandations formulées en matière de sécurité alimentaire par la FAO et par d'autres organismes internationaux compétents.

Demande à la Commission d'instaurer une totale coopération avec la CESAP et avec les autres organisations et institutions internationales compétentes, notamment la CNUCED, le PNUD, le CMA, le PAM, la Banque mondiale, le FIDA, le CDAP et la BAD, de façon que celles-ci participent activement aux activités de la Commission, une telle coopération étant nécessaire pour harmoniser les activités entreprises dans la région par les diverses institutions et éviter les doubles emplois.

Demande au Directeur général de faire rapport à la prochaine Conférence régionale de la FAO sur les progrès accomplis pour mettre en application la présente résolution.

Résolution 82/2

LES SOURCES D'ENERGIE NOUVELLES ET RENOUVELABLES

DANS L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

LA CONFERENCE REGIONALE,

Rappelant la priorité accordée à l'énergie rurale dans le Programme d'action adopté à Nairobi par la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables (1981);

Reconnaissant l'importance cruciale des facteurs énergétiques dans la réalisation des taux de croissance souhaitables en matière de production agricole et le relèvement du niveau de vie des populations rurales;

Notant que le coût des combustibles fossiles et des intrants agricoles dérivés est de plus en plus élevé;

Reconnaissant la nécessité d'utiliser le plus efficacement possible les sources d'énergie nouvelles et renouvelables disponibles sur place, telles que le recyclage des matières organiques, la fixation biologique de l'azote, le biogaz, l'énergie tirée du bois, la production d'énergie hydraulique à petite échelle, la traction animale et les applications de l'énergie solaire et éolienne;

Reconnaissant que près de 31 millions d'habitants de la région sont quotidiennement affectés par des pénuries aiguës de bois de feu et que, d'ici l'an 2000, ce nombre pourrait bien passer à 53 millions;

Consciente de ce que la région a absolument besoin d'accroître sa production de bois de feu et d'utiliser efficacement cette ressource, ainsi que les autres formes d'énergie tirée du bois;

Soulignant la nécessité d'élaborer des politiques énergétiques nationales qui garantissent l'attribution au secteur de l'agriculture des intrants énergétiques indispensables;

Recommande à la FAO

- de préparer un plan d'action pour la mise en valeur des sources nouvelles et renouvelables d'énergie rurale, spécifiquement axé sur les besoins de la région de l'Asie et du Pacifique et prenant spécialement en considération les systèmes intégrés d'approvisionnement en énergie;
- de chercher un soutien financier pour des programmes régionaux destinés à aider les Etats Membres à valoriser les sources nouvelles et renouvelables d'énergie rurale, en vue notamment d'accroître la production d'énergie et de promouvoir l'utilisation efficace du biogaz, de la traction animale, du bois de feu et autres formes d'énergie tirée du bois, ainsi que de renforcer les activités de foresterie sociale;
- de rassembler et diffuser des informations sur l'expérience acquise par les pays en développement en matière d'utilisation des sources nouvelles et renouvelables d'énergie rurale et d'exploitation optimale de l'énergie commerciale en agriculture;
- d'aider les Etats Membres à définir leurs besoins et leurs problèmes en matière d'énergie rurale et à mettre en oeuvre des programmes d'action aux niveaux national, sous-régional et régional.

Résolution 82/3

PROMOTION ET AMELIORATION DES SYSTEMES D'AGRICULTURE INTEGRES

DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

LA CONFERENCE REGIONALE,

Reconnaissant que l'agriculture est le mode d'existence de millions de paysans de l'Asie et du Pacifique;

Notant que la proportion de petits agriculteurs marginaux et de paysans sans terre n'a fait qu'augmenter dans la région de l'Asie et du Pacifique;

Consciente de ce que ces petits agriculteurs n'ont qu'un accès limité à la terre, à l'eau et aux facteurs de production et qu'ils résident pour la plupart dans des régions marginales, notamment dans les vastes zones pluviales, intercotidales et semi-arides;

Notant que la pauvreté restreint leur capacité d'investir dans les facteurs de production et que par conséquent leurs rendements sont faibles, ce qui accentue leur misère;

Consciente de l'importance que revêtent la conservation et la récolte de l'eau pour remédier au déficit hydrique résultant de moussons incertaines;

Reconnaissant en outre la nécessité de promouvoir des pratiques intensives et appropriées d'aménagement des bassins versants;

Convaincue de ce que l'intégration de la culture, de l'élevage, de la pisciculture et de la sylviculture permettrait une utilisation meilleure et plus complète des ressources limitées dont disposent les ménages de petits exploitants;

Recommande

- de promouvoir des systèmes d'agriculture intégrés (cultures/élevage/pisciculture/sylviculture) permettant une utilisation meilleure et plus complète des ressources limitées dont disposent les ménages de petits exploitants;
- d'intensifier, grâce à un soutien financier et technique accru provenant de sources nationales et internationales, les recherches consacrées à l'augmentation de la productivité des petits exploitants moyennant l'adoption de pratiques agricoles intégrées;
- aux instituts internationaux de recherche, d'accroître les activités périphériques qu'ils conduisent dans la région, afin de mieux répondre aux besoins de recherche et de développement de l'agriculture sur les terres pluviales, intercotidales et semi-arides;
- de fournir une assistance aux Etats Membres en faveur de programmes intégrés d'aménagement des terres visant à accroître la productivité des petits agriculteurs;
- de compléter le soutien financier accordé au projet FAO/PNUD d'assistance préparatoire pour "le développement de systèmes agricoles mixtes et intégrés et de conservation de l'eau dans les zones d'agriculture pluviale de la région", par un projet régional en bonne et due forme;
- de faire appel aux gouvernements des Etats Membres, à la FAO et aux autres institutions internationales, multilatérales et bilatérales pour promouvoir la coopération technique entre pays en développement (CTPD), développer et améliorer les systèmes d'agriculture intégrés (SAI) et exploiter pleinement la vaste somme d'expérience et de connaissances disponible pour résoudre les problèmes communs des petits agriculteurs et des artisans pêcheurs de la région.

Résolution 82/4

DEPART EN RETRAITE DE M. DIOSCORO L. UMALI

LA CONFERENCE REGIONALE,

Notant que M. Dioscoro L. Umali quittera l'Organisation à la fin de juin 1982 pour prendre sa retraite après dix ans de services dévoués en qualité de Sous-Directeur général et de Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique;

Prenant note également des services remarquables qu'il avait rendus antérieurement à son pays et à la région en tant que spécialiste de la sélection végétale et animateur de l'enseignement de l'agronomie tropicale;

Rendant hommage au zèle inlassable avec lequel il s'est employé à aider les petits agriculteurs de la région à améliorer leur niveau de vie;

Reconnaissant l'habileté diplomatique avec laquelle il a encouragé les pays à coopérer davantage aux programmes destinés à vaincre la faim;

Reconnaissant en outre les services remarquables qu'il a rendus à l'Organisation et son dévouement sans faille à ses objectifs;

Exprime à M. D.L. Umali ses remerciements et sa très sincère reconnaissance pour la remarquable contribution qu'il a apportée à l'agriculture en Asie et dans le Pacifique ainsi qu'aux activités de la FAO, et lui adresse ses vœux chaleureux de longue vie active, de santé et de bonheur.

B. Recommandations

Le programme de la FAO dans la région et sa mise en oeuvre

1. Les six secteurs prioritaires ci-après, qui reflètent exactement les besoins de la région, doivent être maintenus, en accentuant l'importance accordée aux mesures destinées à soulager la misère:
 - i) Promotion de la participation active des petits agriculteurs au développement socio-économique, et accroissement de leur productivité et de leur revenu;
 - ii) Développement de l'agriculture dans les zones pluviales et semi-arides;
 - iii) Promotion de la sécurité alimentaire et prévention des pertes avant et après récolte;
 - iv) Promotion de systèmes agronomiques intégrés cultures/élevage/pisciculture;
 - v) Développement de l'aquaculture et de la pêche, et amélioration de la situation socio-économique des artisans pêcheurs;
 - vi) Promotion de la foresterie au service du développement des collectivités locales.
2. Le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique et les bureaux dans les pays devraient participer davantage à l'exécution du programme de la FAO dans la région.
3. Le programme de la FAO pour la région doit être établi en fonction des décisions de la Conférence et des indications contenues dans les paragraphes 122 à 145 ci-après.

Sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans l'agriculture et le développement rural en Asie et dans le Pacifique.

1. Il est de la plus haute priorité d'attribuer à l'agriculture les intrants énergétiques indispensables pour atteindre les objectifs fixés en matière de production agricole.
2. Il faudra veiller tout spécialement à ce que les besoins énergétiques des agriculteurs de subsistance soient satisfaits de façon adéquate et à des prix appropriés.
3. La FAO devrait préparer un plan d'action pour la valorisation des sources nouvelles et renouvelables d'énergie rurale dans la région et présenter ce plan à la prochaine Conférence régionale.
4. La FAO devrait chercher un soutien financier en faveur de programmes régionaux destinés à promouvoir l'utilisation efficace du biogaz, de la traction animale, du bois de feu et autres formes d'énergie tirée du bois.
5. La FAO devrait aider les pays en leur fournissant des informations sur les expériences faites dans des pays en développement concernant l'emploi des sources nouvelles et renouvelables d'énergie rurale. Les programmes d'action des gouvernements des Etats Membres dans ce domaine devraient être soutenus en priorité.

Amélioration et régularisation de la productivité des cultures vivrières et commerciales, et de l'élevage, en particulier sur les petites exploitations (systèmes agronomiques intégrés)

1. Il faudrait promouvoir, par l'adoption de systèmes agronomiques intégrés (cultures/élevage/pisciculture/sylviculture), une meilleure utilisation de la totalité des ressources limitées dont disposent les ménages de petits exploitants.
2. Il faudrait chercher tout spécialement à intensifier les efforts visant à améliorer la production animale et végétale, vivrière et commerciale, de la petite agriculture.

3. Il faudrait apporter un soutien financier supplémentaire à la phase d'assistance préparatoire du projet FAO/PNUD de "Mise au point de systèmes agronomiques intégrés et mixtes et de conservation de l'eau dans les zones pluviales de la région", qui devrait devenir un projet régional complet.
4. Des mesures devraient être prises pour accroître la production animale par un développement maximum des ressources fourragères et le recyclage des déchets animaux.
5. Les donateurs internationaux devraient fournir un soutien financier et technique accru pour que soit intensifiée la recherche consacrée au relèvement de la productivité des petits agriculteurs.
6. Les instituts de recherche internationale soutenus par le GCRAI devraient développer leurs activités périphériques dans la région, afin de mieux répondre aux besoins de recherches et de développement de l'agriculture pluviale et de l'arido-culture.
7. Il conviendrait d'utiliser l'expérience et les experts disponibles dans la région pour promouvoir la CTPD dans le domaine de la promotion des petits exploitants.

Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et le développement de la pêche

1. La portée, les objectifs et l'organisation de la Conférence mondiale devraient correspondre aux indications contenues dans le document du Secrétariat approuvé par le Comité technique, notamment en ce qui concerne la nécessité, pour la Conférence mondiale, de formuler des stratégies et des programmes d'action.
2. Etant donné leur contribution importante à la production vivrière, la Conférence mondiale devrait également couvrir les pêches continentales et l'aquaculture.
3. Les thèmes prioritaires à soumettre à l'examen de la Conférence mondiale devraient inclure:
 - l'amélioration de la situation socio-économique des artisans pêcheurs;
 - les questions de suivi, contrôle et surveillance de l'aménagement des pêcheries;
 - les problèmes particuliers des petits Etats insulaires;
 - le rôle des entreprises conjointes dans le domaine de la coopération technique et des transferts de technologie;
 - la participation des pays en développement au commerce international du poisson et des produits de la pêche;
 - la régularisation des marchés du poisson et des produits de la pêche.

Politiques et programmes du développement visant à améliorer la situation sociale et économique des artisans pêcheurs et des pisciculteurs dans les collectivités rurales

1. Le programme FAO de promotion des petits exploitants devrait être élargi, dans un plus grand nombre de pays, de façon à inclure les artisans pêcheurs;
2. Il conviendrait d'accroître le soutien financier accordé aux programmes de la FAO consacrés au développement de l'aquaculture, en particulier de la thalasso-culture dans les zones côtières et des systèmes agronomiques intégrant pisciculture/cultures/élevage dans les régions continentales.
3. Les programmes visant à promouvoir le rôle des femmes dans les pêches devraient recevoir une priorité élevée.
4. Une place spéciale devrait être faite à la CTPD dans le domaine des transferts d'expériences et de technologies appropriées.

Incidences régionales d'une stratégie de mise en valeur des ressources forestières

1. Les stratégies forestières devraient avoir pour but de supprimer la misère en facilitant l'accès des collectivités locales aux biens et services engendrés par la foresterie et par les activités fondées sur la forêt.
2. La FAO devrait chercher des fonds et préparer et lancer un projet régional pour aider les pays à mettre en oeuvre des programmes visant à accroître la production d'énergie tirée du bois (bois de feu/charbon de bois/résidus) et à en favoriser l'utilisation rationnelle.
3. Une importance particulière devrait être accordée aux échanges de semences, de matériel végétal et de savoir-faire technique en vue de créer des plantations d'essences à croissance rapide. Une approche CTPD devrait être adoptée, dont les institutions nationales devraient être les principaux instruments.
4. Les gouvernements devraient tenir compte de la nécessité d'entretenir un couvert forestier minimum pour sauvegarder la qualité de l'environnement, conserver les ressources en sol et en eau et garantir l'équilibre écologique indispensable à un bon développement agricole et rural.
5. La conversion des terres forestières à des utilisations non forestières devrait être suivie de près et contrôlée. La FAO devrait aider les gouvernements des Etats Membres dans cette tâche.
6. Il faudrait encourager la transformation intérieure des produits forestiers et promouvoir une action coopérative de classification, de normalisation et de commercialisation des produits de la forêt, sur une base régionale et sous-régionale.
7. Les installations de formation de la région devraient être amplifiées et réorientées, notamment pour répondre aux besoins en matière de vulgarisation forestière.
8. Il conviendrait d'intensifier les recherches consacrées à l'agro-sylviculture, aux systèmes intégrés d'agriculture et de sylviculture et à la foresterie polyvalente.

Suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR)

1. Les pays devraient prendre des mesures pour mettre à exécution le Programme d'action de la CMRADR, notamment en ce qui concerne les réformes agraires.
2. Les projets de développement rural devraient refléter, dans leur conception, les problèmes et les besoins des ruraux pauvres.
3. Les pays devraient favoriser la participation des organisations non gouvernementales (ONG) à la mise en oeuvre du Programme d'action de la CMRADR.
4. Il conviendrait d'accroître les ressources nationales et internationales consacrées au programme de promotion des petits exploitants/artisans pêcheurs (SFDP).
5. La liste des indicateurs socio-économiques utilisés pour le suivi et l'évaluation devrait être établie sur la base des données disponibles et restreinte au minimum.
6. Les pays devront soumettre à la FAO, au début de 1983, des rapports sur les progrès accomplis, de façon que le Secrétariat puisse rédiger le rapport analytique d'ensemble destiné à la Conférence de la FAO de 1983.
7. La FAO devrait, le cas échéant, aider les pays membres en leur fournissant des plans de rapport, des orientations pour le suivi et l'évaluation, et des monographies nationales approfondies.
8. Les gouvernements devraient envisager de restreindre les transferts d'épargne rurale vers le secteur urbain. La FAO devrait organiser un cycle d'étude sur cette importante question, qui devrait également figurer dans le programme de suivi et d'évaluation périodique de la réforme agraire et du développement rural.

9. La FAO devrait organiser, si possible en 1983 et de préférence avant la Conférence de la FAO, la troisième Consultation intergouvernementale sur le suivi de la CMRADR.
10. Tous les gouvernements des Etats Membres sont vivement invités à adhérer au CIRDAP et encouragés à fournir un soutien financier et technique supplémentaire.

La sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique

1. La solution radicale à l'insécurité alimentaire consisterait à accélérer la production vivrière des pays à faible revenu et à déficit alimentaire.
2. Comme les questions de sécurité alimentaire des pays en développement sont intimement liées au problème de la misère, il faudrait lancer des programmes économiques et sociaux massifs et de vaste envergure pour accroître les revenus et le pouvoir d'achat des pauvres, comme le souligne le Programme d'action de la CMRADR.
3. Les investissements destinés à l'infrastructure de la sécurité alimentaire et, le cas échéant, à la création de stocks nationaux de réserve alimentaire devraient bénéficier d'une priorité élevée.
4. Il conviendrait d'améliorer le degré de préparation des pays à d'éventuelles pénuries alimentaires aiguës et de grande ampleur, compte tenu des recommandations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et de son Groupe de travail ad hoc.
5. Dans le cadre du Système mondial d'information et d'alerte rapide, les systèmes nationaux d'alerte rapide devraient être renforcés et, le cas échéant, la création de systèmes sous-régionaux et régionaux d'alerte rapide devrait être encouragée.
6. Le développement de l'irrigation, la gestion de l'eau, la fourniture de facteurs de production appropriés et la conservation de l'équilibre écologique devraient bénéficier d'une priorité élevée.
7. Pour réduire les pertes de produits alimentaires, il faudrait prendre toute une série de mesures interdépendantes concernant la protection des cultures, la récolte, le séchage, le contrôle de la qualité, le transport, la distribution, etc.
8. La FAO devrait continuer d'aider les pays à organiser, suivant les besoins, des consultations de donateurs au niveau national, et à promouvoir des activités de CTPD et CEPD.
9. Le Directeur général est invité à prendre les dispositions nécessaires pour créer, dans le cadre juridique et administratif de l'Organisation, une Commission de la sécurité alimentaire pour la région de l'Asie et du Pacifique, dont le but serait de renforcer les programmes d'action consacrés à la sécurité alimentaire dans la région.

Mise au point et exécution de programmes et projets régionaux

1. Des consultations interpays et interinstitutions devraient avoir lieu en vue d'établir les priorités relatives à la préparation des projets régionaux.
2. Des liaisons appropriées devraient être établies entre les projets nationaux et les projets plurinationaux.
3. Il conviendrait d'utiliser en priorité les experts et la technologie disponibles dans la région pour la mise en oeuvre des programmes régionaux.
4. Les crédits actuellement alloués au secteur de l'agriculture n'étant pas en rapport avec les besoins, on a vivement insisté pour que le PNUD attribue une part accrue de son CIP régional à l'agriculture.

5. L'attribution des crédits aux programmes et projets régionaux devrait refléter les priorités établies par la Conférence régionale de la FAO.
6. La préparation et l'exécution des programmes et projets régionaux devraient rester à l'ordre du jour des futures Conférences régionales de la FAO. Le Secrétariat devrait envisager la possibilité de fournir un supplément d'information sous forme de profils de projets, ainsi que des renseignements sur les projets régionaux soutenus par des fonds fiduciaires.

INTRODUCTION

1. La seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a siégé à Jakarta, Indonésie, du 1er au 11 juin 1982.
2. Vingt-quatre Etats Membres ont participé à la Conférence: Australie, Bangladesh, Birmanie, Chine, Kampuchea démocratique, République populaire démocratique de Corée, Fidji, France, Inde, Indonésie, Japon, République de Corée, Lao, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Etats-Unis d'Amérique et Viet Nam.
3. Etaient en outre présents des observateurs des pays et organisations suivants: Saint-Siège, Pays-Bas, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Organisation internationale du travail, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des Nations Unies pour le développement, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Programme alimentaire mondial, Banque asiatique de développement, Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, Coalition asiatique des ONG pour la réforme agraire et le développement rural, Organisation asiatique de la productivité, Confédération internationale des syndicats libres, Fédération internationale pour le planning familial et Fédération syndicale mondiale.
4. Le Comité technique s'est réuni du 1er au 5 juin 1982 pour examiner les questions de fond inscrites à l'ordre du jour. Il a rédigé un rapport de ses délibérations à l'intention de la Plénière, qui a siégé du 7 au 11 juin 1982.
5. On trouvera à l'Annexe A la liste des participants et à l'Annexe B la liste des documents distribués pendant la Conférence. Les ordres du jour du Comité technique et de la Plénière sont reproduits à l'Annexe C.
6. La cérémonie inaugurale de la Conférence s'est déroulée le 7 juin au Palais présidentiel d'Istana Negara, à Jakarta. M. Soedarsono Hadisapoetro, Ministre de l'agriculture de l'Indonésie, a fait connaître les dispositions prises pour la Conférence. Il a proposé que le thème général de la Conférence soit "le développement agricole dans l'équité, la croissance et la stabilité".
7. Le Directeur général de la FAO a ensuite souhaité la bienvenue à M. Soeharto, Président de la République d'Indonésie, aux délégués, aux membres du corps diplomatique et aux observateurs. Au nom des délégués et de la FAO, il a remercié le Gouvernement de l'Indonésie de son hospitalité.
8. Le Président Soeharto a prononcé le discours d'inauguration, dans lequel il a souligné que le développement agricole est le fondement du bien-être spirituel et matériel d'un peuple. L'Indonésie souhaite édifier une société moderne et avancée, solidement enracinée dans sa culture et dans ses traditions. C'est dans ce cadre qu'elle cherche à se donner des structures économiques équilibrées, dans lesquelles des activités industrielles très diversifiées soient soutenues et alimentées par une base agricole forte.
9. Dans ses efforts de développement, l'Indonésie adhère aux principes de la "Trilogie du développement": distribution équitable des profits du développement dans un souci de justice sociale, croissance économique satisfaisante et stabilité nationale. Les "Huit voies de la distribution équitable", qui consistent entre autres à assurer vivres, vêtements, logements, éducation et santé publique à l'ensemble de la population, orientent ce mouvement dans le sens de la justice sociale.

10. Il a rappelé les succès et les difficultés de l'agriculture indonésienne. Le pays a fait des progrès considérables dans le domaine de la riziculture et de la production d'autres denrées vivrières, mais des millions de personnes se heurtent encore au manque de terre, de savoir-faire technique et de capitaux nécessaires pour faire avancer le développement agricole.

11. Le Président a fait observer que ce n'est pas en augmentant la production vivrière qu'on arrivera à l'autosuffisance alimentaire. Celle-ci ne peut être atteinte que par une amélioration simultanée de la production, de l'emploi et du pouvoir d'achat.

12. Invoquant la nécessité de libéraliser le commerce international pour donner aux pays en développement de meilleures possibilités d'exporter leurs produits agricoles, le Président a exhorté les institutions des Nations Unies à se pencher tout spécialement sur cette question dans le cadre de l'Instauration d'un Nouvel ordre économique international.

13. Il a vivement invité la communauté internationale à donner la priorité absolue à la lutte contre la pauvreté et la faim et à coordonner ses efforts pour utiliser efficacement les ressources disponibles.

14. Le Président a conclu son allocution en rappelant que la Conférence offre aux pays de la région une occasion exceptionnelle d'échanger des informations, de partager des expériences et de se pénétrer d'un nouvel esprit de coopération internationale. Les résolutions et recommandations adoptées par la Conférence seront des plus utiles à la FAO et aux autres organisations internationales et gouvernements de la région dont la tâche est d'améliorer les conditions de vie des centaines de millions d'agriculteurs, de pêcheurs et d'autres personnes qui s'occupent de l'agriculture.

15. Après la cérémonie d'inauguration au Palais présidentiel d'Istana Negara, les délégués de la Conférence se sont réunis à la Salle des Congrès de Jakarta pour la session plénière.

16. A l'unanimité, les délégués ont élu Président de la Conférence M. Soedarsono Hadisapoetro, Ministre de l'agriculture de l'Indonésie.

17. La Conférence a élu Vice-présidents tous les Ministres présents.

18. Elle a adopté l'ordre du jour et le calendrier provisoires préparés par le Secrétariat; l'ordre du jour est reproduit à l'Annexe C.

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

19. Le Directeur général a ensuite pris la parole devant les délégués. Il a remarqué que la production céréalière mondiale s'est améliorée, ce qui a permis de regarnir les stocks. En Asie, la dernière récolte a été bonne. Mais des résultats positifs dans l'ensemble peuvent masquer tant des différences entre les régions que la forte érosion des prix des produits. Un nombre croissant de pays ont été contraints de recourir au mécanisme compensatoire du FMI pour financer leurs importations alimentaires.

20. L'Asie et le Pacifique doivent augmenter fortement leur production agricole et leurs rendements. La région doit aussi enrayer la dégradation de l'environnement. La Charte des sols prépare la voie à un travail utile dans les années à venir.

21. Le rapport sur les activités et le programme de travail de la FAO montre qu'un travail considérable a été accompli. Mais cet effort doit être vu à la lumière des besoins qui ne sont pas encore satisfaits dans la région. Le Directeur général a recommandé à la Conférence de reconfirmer les six secteurs prioritaires adoptés pour le travail de la FAO.

22. Le Directeur général a fait le point du suivi de la CMRADR, de la crise du bois de feu et des besoins énergétiques. Dans une région où domine la petite exploitation, seul un programme d'investissement massif, soutenu par des réformes agraires aptes à mobiliser les petits agriculteurs et les artisans pêcheurs, parviendrait à débloquer les potentialités de l'agriculture.

23. Il a passé en revue les mesures prises pour assurer la sécurité alimentaire mondiale. Les progrès ont été lents, malgré un certain nombre d'initiatives utiles, telles que la mise en place du Système mondial d'information et d'alerte rapide. Il a déploré qu'au bout de six ans les négociations relatives à un Accord sur les céréales soient au point mort. Le monde reste exposé à une crise alimentaire.

24. L'Asie et le Pacifique sont particulièrement menacés par l'absence d'arrangements de sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Les réserves régionales sont minces. Les stocks alimentaires existants se trouvent à des milliers de kilomètres de distance. La géographie et le temps ne sont pas des alliés. Quels que soient les arrangements de sécurité alimentaire que la Conférence décidera de mettre en oeuvre au niveau régional, la FAO est prête à les soutenir.

25. Le Directeur général a ensuite annoncé l'imminent départ en retraite du Représentant régional de la FAO, M. Umali, dont l'action en faveur des petits agriculteurs pauvres constitue une leçon simple mais profonde: c'est en nous mettant au service de ceux que la misère déshumanise que nous pouvons sauver ce que nous avons en nous de plus authentiquement humain.

26. Il a fait part également de la nomination de M. S.S. Puri, ancien Ambassadeur de l'Inde auprès de la CEE, au poste de Représentant régional. Il a demandé aux pays d'assurer au nouveau Représentant régional la même coopération qu'à son prédécesseur. Le texte intégral de la déclaration du Directeur général est reproduit à l'annexe D.

27. La Conférence a pris note avec satisfaction de l'excellent travail accompli par le comité de rédaction du Comité technique et a demandé que son propre rapport soit établi par ce même comité de rédaction. Les délégués désignés pour faire partie de ce comité étaient: M. Salmon Padmanegara, Indonésie (Président); M. D. Hussey, Australie; M. Kalipate Tavoia, Fidji; M. P.D. Srivastava, Inde; M. Thongphet Sithammavong, Lao; M. Abubakar bin Mahmud, Malaisie; et M. Ram Prakash Yadav, Népal.

PRINCIPAUX THEMES MIS EN RELIEF DANS LES EXPOSES NATIONAUX

28. Les délégations des pays ci-après ont présenté des exposés nationaux:

Australie	Inde	Nouvelle-Zélande
Bangladesh	Indonésie	Pakistan
Birmanie	Japon	Philippines
Chine	Rép. de Corée	Sri Lanka
Kampuchea démocratique	Lao	Thaïlande
République démocratique populaire de Corée	Malaisie	Etats-Unis d'Amérique
Fidji	Maldives	Viet Nam
France	Mongolie	
	Népal	

On trouvera résumées ci-après les grandes perspectives et thèmes essentiels qui ressortent des exposés nationaux.

Perspectives

29. Passant en revue la situation générale de l'alimentation et de l'agriculture, les gouvernements ont observé que, au cours des deux années qui se sont écoulées depuis la quinzième Conférence régionale, les conditions se sont encore détériorées. La malnutrition est largement répandue et touche un quart de la population de la région. Sa dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, sa vulnérabilité aux inondations et aux sécheresses, et des conditions météorologiques désastreuses sont encore pour la région à l'origine de graves déficits de production et menacent sa sécurité alimentaire.

30. De nombreux pays ont dû accroître leurs importations céréalières. La charge représentée par des importations croissantes n'a pas été allégée par une augmentation correspondante de l'aide alimentaire.

31. Les gouvernements ont noté aussi avec une extrême préoccupation qu'au cours des récentes décennies la croissance économique a grandement laissé de côté les pauvres des pays en développement de la région. Ils voient dans une participation plus équitable des ruraux pauvres aux avantages de la croissance la priorité majeure pour la région.

32. L'effort de développement devrait avoir pour but d'élever les revenus et de créer des emplois pour les agriculteurs marginaux, les métayers, les paysans sans terre et les cultivateurs itinérants.

33. Les délégations ont rappelé que, dans son discours d'inauguration, le Président Soeharto avait lui-même souligné cette préoccupation en déclarant que le développement agricole constitue le fondement du bien-être spirituel et matériel d'un peuple.

34. Selon lui, il ne suffit pas d'accroître la production vivrière pour parvenir à l'auto-suffisance alimentaire. Celle-ci ne peut être atteinte que par une amélioration simultanée de la production, de l'emploi et du pouvoir d'achat des populations rurales. Les délégations sont revenues sur ces thèmes au cours du débat consacré au projet de texte intitulé Consensus de Jakarta sur le développement dans l'équité, la croissance et la stabilité, qu'ils ont par la suite adopté à l'unanimité.

35. Dans la plupart des exposés, on note une prise de conscience plus aiguë à l'égard de la menace permanente de la faim, de la persistance de la misère rurale, de la dégradation de l'environnement et des besoins critiques d'énergie.

Sécurité alimentaire

36. Les délégations ont unanimement reconnu que les pays en développement de la région de l'Asie et du Pacifique sont périodiquement exposés à de mauvaises récoltes. Les pénuries alimentaires qui en sont la conséquence frappent des millions de personnes. C'est pourquoi, il faudrait que les arrangements de sécurité alimentaire bénéficient de la plus haute priorité.

37. La plupart des pays ont exprimé l'avis que les stratégies alimentaires nationales devraient se fonder sur un accroissement de la production intérieure, une distribution équitable et efficace et la création d'un pouvoir d'achat parmi la population.

38. On a souligné que des marchés stables et rémunérateurs sont importants pour encourager la production intérieure. Plusieurs pays ont fait observer également que la libéralisation des échanges est la clef de l'autosuffisance alimentaire dans un monde à court de vivres.

39. Les gouvernements ont unanimement exprimé l'opinion que, en matière de sécurité alimentaire, c'est la FAO qui est principalement chargée d'aider les pays à prendre des arrangements dans ce domaine. Ils ont insisté aussi sur la nécessité d'intensifier l'aide alimentaire internationale destinée aux pays à faible revenu et à déficit alimentaire.

40. L'Australie a annoncé qu'elle portera son aide alimentaire, acheminée par le PAM, de 80 000 à 200 000 tonnes par an. La Chine a déclaré que sa politique générale consiste à acheter des vivres sur le marché mondial en périodes de production excédentaire et de s'abstenir de le faire quand il existe une pénurie alimentaire globale de façon à ne pas concurrencer d'autres pays en développement plus nécessiteux. L'Inde a fait savoir qu'elle a mis à la disposition de pays souffrant de pénuries alimentaires, à des conditions de faveur, environ un million de tonnes de riz et 500 000 tonnes de blé.

41. La Chine a déclaré également que les arrangements de sécurité alimentaire devraient aller au-delà des mesures à court terme visant à trouver des approvisionnements. Ils devraient comprendre des dispositions pour accroître la production et améliorer la distribution, ainsi que certaines activités socio-économiques telles que le relèvement du pouvoir d'achat des pauvres et la réduction des taux de croissance démographique. Le soutien international à la sécurité alimentaire de la région devrait avoir pour but de

de constituer progressivement des réserves alimentaires à l'intérieur de la région elle-même, par une participation volontaire.

42. La R.P.D. de Corée a souligné que, pour arriver à l'autosuffisance alimentaire, il est indispensable de se donner une base autonome, fondée sur l'irrigation moderne, une vaste mécanisation et l'utilisation des engrais. Fidji, la République de Corée, le Japon, les Maldives, et Sri Lanka ont, pour leur part, insisté sur la nécessité d'une coopération internationale dans ce domaine.

43. L'Indonésie, se référant en particulier à l'ANASE, a invoqué d'autres mesures visant à renforcer la sécurité alimentaire dans la région. Le Népal s'est prononcé en faveur d'arrangements sous-régionaux et le Bangladesh a suggéré que l'on crée des réserves sous-régionales de sécurité alimentaire, qui seraient ensuite reliées entre elles pour former un réseau régional. Plusieurs délégations ont suggéré de créer une commission régionale de la sécurité alimentaire pour l'Asie et le Pacifique qui serait chargée d'aider les gouvernements des Etats Membres à conclure des arrangements de sécurité alimentaire, de caractère permanent et coordonné.

Production agricole

44. La terre et l'eau sont la base de la production agricole. Ces ressources sont relativement limitées et inégalement réparties dans la région. Améliorer la productivité des sols, adopter des pratiques modernes de gestion de l'eau, utiliser des semences améliorées et des engrais, telles sont pour plusieurs délégations les conditions requises pour un accroissement de la production agricole.

45. Le Bangladesh a signalé que, depuis quelques années, il a adopté une technologie, eau-semences-engrais destinée à favoriser l'essor de l'agriculture. La stratégie qu'il a conçue pour accroître la production agricole repose sur la conservation et la gestion de l'eau, l'extension des superficies irriguées, la maîtrise des crues et le drainage, une mécanisation sélective et l'emploi d'une main-d'oeuvre abondante.

46. La stratégie suivie par la Birmanie - sous le titre "Whole Township High Yielding Rice Production Programme" - se fonde sur l'emploi des variétés à haut rendement, de fortes densités de plantation, une bonne préparation du sol, un emploi accru des engrais naturels, une meilleure gestion de l'eau et une lutte efficace contre les ravageurs et les maladies. Le succès de cette stratégie en ce qui concerne le riz l'a incitée à l'étendre à 19 autres cultures, dont le maïs, les graines oléagineuses et les légumineuses.

47. La Chine a lancé un programme énergique de réajustement des anciennes politiques. Les brigades de production ont vu leur autonomie accrue. Les paysans ont été autorisés à vendre les excédents qu'ils produisent librement, une fois satisfaits les contingents d'achats fixés par le gouvernement. Une économie de type familial a été encouragée à compléter les fermes d'Etat et à coexister avec celles-ci. La recherche scientifique et la vulgarisation agricole ont été renforcées. Toutes ces mesures se sont traduites par un accroissement de 5,7 pour cent de la production agricole en 1981 par rapport à 1980.

48. La R.P.D. de Corée attache la plus haute priorité au développement de l'irrigation. Le pays compte maintenant 2 000 grands réservoirs, 40 000 kilomètres de canaux d'irrigation et de nombreux autres ouvrages hydrauliques d'intérêt local. La mécanisation agricole et l'utilisation des engrais ont été vigoureusement encouragées. La R.P.D. de Corée a fait savoir que les rendements moyens en grain à l'hectare avaient atteint 7,2 tonnes pour le riz et 6,3 tonnes pour le maïs.

49. Plusieurs délégations, dont l'Inde, l'Indonésie, la République de Corée, le Lao, Sri Lanka, le Viet Nam et le Pakistan, ont souligné que l'accroissement du potentiel d'irrigation et une bonne gestion de l'eau peuvent contribuer à régulariser la production agricole.

50. L'Indonésie, le Bangladesh et la R.P.D. de Corée, parmi d'autres pays, ont souligné la nécessité de promouvoir les agro-industries et d'établir des liens solides entre l'agriculture et l'industrie pour stimuler la production agricole.

51. Le Lao a rappelé que le manque de capitaux à investir dans l'infrastructure physique, par exemple dans les transports et l'irrigation, constitue un gros obstacle pour les pays les moins avancés soucieux d'améliorer leur production agricole. Il a instamment demandé que l'assistance internationale soit dirigée en priorité vers les pays les moins avancés, afin de réduire leur dépendance à l'égard de l'aide alimentaire.

52. Plusieurs délégations ont fait observer que l'agriculture des pays en développement de la région n'utilise que très peu de combustibles fossiles. Néanmoins, cette faible quantité est déterminante si l'on veut obtenir les rapides accroissements de la production agricole qu'exige une population en expansion. La fourniture d'énergie commerciale au secteur agricole est donc de la plus haute importance. De nombreuses délégations ont souligné que les petits exploitants doivent pouvoir accéder équitablement à l'énergie, à des prix appropriés.

53. Nombre de délégations ont vu dans la diffusion de systèmes énergétiques intégrés dans les campagnes la solution la plus prometteuse pour résoudre la pénurie d'énergie. Chaque système pourrait combiner différentes sources d'énergie renouvelables et notamment la biomasse, l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie hydraulique.

54. L'Inde a lancé un appel à la FAO pour que, dans le cadre d'un éventuel programme d'action, celle-ci prenne véritablement l'initiative de définir et de mettre au point des systèmes d'énergie rurale appropriés. Elle a fortement insisté en faveur d'une action régionale.

55. La République de Corée a souligné que les coûts élevés de l'énergie sont préjudiciables à l'accroissement des disponibilités alimentaires. Elle a insisté sur la nécessité de valoriser rapidement de nouvelles sources d'énergie, notamment celles qui ont trait au recyclage des produits de l'exploitation.

56. L'Indonésie a affirmé que l'on doit avant tout s'efforcer d'utiliser plus efficacement les engrais et de mettre au point un matériel agricole simple mais efficace et consommant peu d'énergie.

57. L'Australie, le Bangladesh, le Népal, les Maldives, l'Inde, l'Indonésie, et d'autres délégations encore, ont confirmé que la crise du bois de feu qui sévit dans la région a des répercussions étendues et qu'elle influe sur la totalité du système de l'énergie rurale.

58. Les coupes exagérées de bois de feu entraînent le déboisement, l'érosion du sol, l'envasement des réservoirs et un manque d'eau pour l'irrigation. Le fait d'utiliser les résidus végétaux et animaux comme combustible au lieu de les employer comme engrais organiques n'est pas sans effets sur la production alimentaire. L'énergie dépensée par les hommes pour ramasser le bois de feu est autant de retiré à la production vivrière. Pour résoudre le problème de l'énergie rurale, il n'y a d'autre solution qu'une approche intégrée.

Petits agriculteurs

59. Les travailleurs sans terre, les métayers et les cultivateurs marginaux constituent la majorité de la population rurale des pays en développement de la Région. Le développement économique les a généralement oubliés.

60. Les gouvernements ont unanimement reconnu qu'il faut renforcer les orientations politiques et les programmes destinés à accroître la productivité des petits exploitants. Toutes les fournitures et tous les services devraient converger vers le petit agriculteur.

61. La délégation du Japon a souligné qu'il est essentiel de promouvoir les ressources humaines au ras du sol, pour améliorer la production agricole.

62. Pour la Malaisie, il est évident qu'une majorité de petits agriculteurs sera laissée à l'écart des grands courants sociaux et restera pauvre, ignorante et improductive si l'on ne met pas vigoureusement en oeuvre des programmes de promotion des ressources humaines. Elle a préconisé une multiplication des recherches adaptatives, une extension des systèmes de livraison, la formation en cours d'emploi et le transfert de technologies par l'intermédiaire des services de vulgarisation. Des études conduites en Malaisie ont montré que les programmes de subventions sont déterminants pour inciter les agriculteurs à adopter de bonnes techniques agronomiques.

63. L'Indonésie a souligné que certains services gouvernementaux - recherche, enseignement, vulgarisation, commercialisation et crédit - devraient être orientés de façon à répondre aux besoins des petits producteurs.

64. L'Inde a mis en place un ensemble de services permettant aux agriculteurs, quelle que soit la taille de leurs exploitations, de bénéficier de la technologie moderne.

65. Le Népal a signalé que son programme de promotion des petits exploitants, qui a démarré en 1975 avec l'aide du Bureau régional de la FAO, a maintenant été élargi. Des prêts sont fournis même sans garanties, et bénéficient directement à un grand nombre de petits exploitants.

66. Au Pakistan, un Office de l'utilisation des terres a été créé pour fournir une aide technique et financière aux petits agriculteurs. Les exploitants sont encouragés à former des sociétés coopératives pour pouvoir profiter des facteurs de production fournis par le gouvernement. Un élément nouveau concerne la création d'un cadre mobile spécial d'agents de crédit qui fournissent sur place des crédits aux petits agriculteurs. Le Conseil pakistanais de la recherche agricole a reçu mandat de mettre au point un ensemble de techniques pour les petits agriculteurs.

67. Aux Philippines, le gouvernement a lancé récemment le Kilusang Kabuhayan Kaunlaran (KKK), mouvement qui s'efforce de créer des collectivités autonomes de production, détenues et gérées par les populations elles-mêmes. Les prêts sont octroyés en priorité aux agriculteurs organisés des plateaux et aux travailleurs ruraux sans terre qui mettent en oeuvre des projets KKK viables.

68. La République de Corée a appelé l'attention sur le fait que, chez elle, à mesure que progressait le développement industriel, la main-d'oeuvre agricole disponible diminuait dans des proportions considérables. Pour enrayer cette tendance, un fonds spécial a été créé pour attirer les jeunes vers l'agriculture. Il est important de fournir des incitations pour augmenter la productivité agricole.

69. En Nouvelle-Zélande, les jeunes sont spécialement encouragés à devenir propriétaires de leur terre.

70. L'Indonésie et le Pakistan ont mis en relief la nécessité de lancer des programmes d'assurance-récoltes pour les petits exploitants.

Suivi de la CMRADR

71. Le soutien des gouvernements à la Déclaration de principes et au Programme d'action de la CMRADR a été unanime. De nombreux pays ont lancé des opérations de suivi, dont le rythme d'exécution cependant est généralement lent.

72. Pour opérer sa réforme agraire, l'Inde observe une triple stratégie: abolition des intermédiaires; fixation de plafonds pour les exploitations agricoles; et sécurité de tenure. Une législation sur les salaires minimums a été mise en place pour garantir des salaires raisonnables aux travailleurs agricoles.

73. L'Indonésie se concentre sur des programmes et activités de développement visant au premier chef à améliorer le bien-être social et économique des couches sociales les plus faibles. Elle encourage la participation des populations et spécialement des femmes, des jeunes ruraux, des travailleurs sans terre, des petits exploitants et des artisans pêcheurs, aux institutions et systèmes qui les gouvernent. Une de ses innovations consiste à créer des instances consultatives ("Mimbar Sarasehan"), depuis le village jusqu'à l'échelon national, pour assurer des contacts réguliers entre les agriculteurs et le gouvernement.

74. La délégation japonaise a déclaré que l'expérience de son pays montre que la réforme agraire et un développement rural complet sont les clés de la croissance agricole.

75. La délégation des Etats-Unis d'Amérique a réaffirmé son soutien au Programme d'action de la CMRADR. Elle a exhorté la FAO à aider les pays membres dans leurs activités de suivi. Le Président des Etats-Unis, a-t-elle rappelé, a offert, à Cancún, d'envoyer des équipes opérationnelles agricoles pour aider les pays à mettre au point des stratégies agricoles. Une mission présidentielle est actuellement à l'oeuvre en Thaïlande. Les Etats-Unis espèrent envoyer des missions semblables dans d'autres pays de la région.

76. Les Philippines estiment être parvenues à maintenir l'élan de la réforme agraire. Le Conseil de coordination de la réforme agraire, qui a à sa tête le Ministre de la réforme agraire, est chargé d'harmoniser les politiques en la matière. L'accès à la terre de ceux qui la travaillent véritablement et la sécurité de tenure ont été assurés au moyen de programmes importants concernant les baux, les transferts de terres et la réinstallation des populations. A la fin de mai 1982, plus d'un demi-million d'exploitants avaient obtenu des baux agricoles. Le nombre total de bénéficiaires de transferts de terres est de quelque 400 000 exploitants locataires. Des services complets sont assurés à quelque 52 000 familles de colons pour promouvoir leur bien-être général. Pour encourager la participation populaire on a créé l'Association des bénéficiaires de la réforme agraire, qui compte plus d'un million de membres réunis en 14 000 chapitres de village.

77. La Mongolie a souligné que les réformes foncières ont un rôle capital à jouer dans la réalisation de l'autonomie alimentaire de la région. Elle a vivement appuyé les programmes d'action relatifs à la réforme agraire et au développement rural.

78. La République de Corée s'est louée des progrès accomplis par la FAO concernant le suivi de la CMRADR. Elle a apprécié le travail du CIRDAP. La République de Corée a déjà introduit plusieurs réformes de structure dans les coopératives d'agriculteurs et créé des centres de soutien à l'agriculture ainsi qu'un Conseil des politiques agricoles, dans l'esprit du Programme d'action de la CMRADR.

Systèmes agronomiques intégrés et agriculture pluviale

79. Plusieurs délégations, et en particulier celle de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie et de la Thaïlande, ont déclaré que, pour introduire des systèmes agronomiques intégrés dans les zones pluviales, il faut d'abord intensifier la recherche et la vulgarisation agricole pour s'attaquer aux problèmes qui caractérisent précisément ces régions. La plupart des pays ont reconnu que la sécurité alimentaire nationale et régionale est liée à la régularisation de la productivité dans les zones pluviales, lesquelles occupent près de 70 pour cent des terres agricoles; ils ont souligné que les pays, les organisations internationales et les institutions fournissant une aide devraient intensifier leur effort.

80. La Birmanie s'est félicitée des initiatives prises par la FAO pour encourager l'adoption de systèmes agronomiques intégrés. Sa propre expérience confirme la pertinence de ces méthodes. La Birmanie a lancé un cours de formation mixte pour l'agriculture et l'élevage, ainsi que pour l'apiculture, qui permettra aux agriculteurs d'augmenter leurs revenus.

81. La Chine a une longue expérience en matière de techniques agronomiques intégrées. Au ras du sol, agriculture, sylviculture, pêche, zootechnie et activités accessoires sont bien intégrées.

82. Le Viet Nam a souligné l'utilité de la planification pluridisciplinaire pour promouvoir, au niveau des districts, une approche intégrée en matière d'agriculture et de développement rural. La structure économique de chaque district s'appuie sur des fermes coopératives et des collectifs de production qui pratiquent à l'égard de l'agriculture une approche intégrant notamment la production végétale, le développement de l'élevage et la sylviculture paysanne.

83. Le Népal a loué les efforts accomplis par la FAO pour promouvoir des systèmes agronomiques intégrés et a regretté que les spécialistes aient encore tendance à considérer chaque secteur isolément plutôt que le système agronomique dans son ensemble et dans ses rapports avec l'écosystème.

84. La Malaisie s'est félicitée des initiatives prises par la FAO pour promouvoir des systèmes agronomiques intégrés. Elle a signalé que le remembrement des petites exploitations et la diversification des cultures s'annonçaient encourageants en Malaisie. Le pays développe également, dans le cadre de systèmes agronomiques mixtes, le petit élevage sur les exploitations.

85. Sri Lanka a mis en garde contre une dépendance excessive de la production vivrière à l'égard des précipitations. Ce pays a quant à lui investi dans un programme massif visant à mobiliser les ressources en eau disponibles au profit des zones arides. Il estime que l'introduction de systèmes économiques intégrés est particulièrement adaptée aux zones pluviales.

Les petits pêcheurs

86. La Thaïlande a fait savoir que, pour accroître le bien-être des pêcheurs artisanaux, le gouvernement a lancé en faveur de la pêche un programme destiné à améliorer l'infrastructure, l'équipement, les installations de débarquement et d'entreposage du poisson dans cinq des provinces méridionales. Il a également alloué 225 millions à un programme de construction d'étangs de pisciculture dans les villages, qui permettra de construire 3 000 étangs communautaires en cinq ans.

87. Aux Philippines, le gouvernement a réservé à l'usage exclusif des artisans pêcheurs une frange de 7 km à partir du rivage. A leur intention également, les conditions de crédit ont été rendues plus libérales. Une attention considérable est accordée à l'aménagement des zones sous-exploitées et à la mise en valeur de nouvelles ressources halieutiques.

88. Au Pakistan, des prêts sans intérêts sont accordés aux pêcheurs artisanaux. On développe les pêches continentales en peuplant les rivières, canaux et étangs de meilleures variétés de poissons.

89. Les Maldives se sont félicitées de l'assistance accordée par la FAO au secteur des pêches par l'intermédiaire du PCT. Le poisson étant leur principal article d'exportation, les Maldives sont fortement soucieuses de développer la pêche. Le 10 décembre de chaque année est même devenu la "Journée du pêcheur" pour bien montrer l'importance de la pêche pour l'économie maldivienne. L'effondrement des cours mondiaux du poisson et le braconnage dans les eaux maldives sont d'importants motifs de préoccupation.

90. La Malaisie a souligné que le développement des pêches dans la ZEE n'est pas suffisant. Les problèmes socio-économiques ne peuvent être résolus que si l'on aide parallèlement les pêcheurs artisanaux.

91. L'Indonésie a fait observer que le monde à l'attention braquée sur le Droit de la mer et sur les ZEE, mais qu'elle est pour sa part fortement convaincue qu'il faudrait s'intéresser davantage à l'amélioration du bien-être socio-économique des petits pêcheurs et pisciculteurs.

Environnement et foresterie

92. L'Inde a souligné que, quand on lance des politiques de croissance, il faut observer le principe directeur qui est de "développer sans détruire". Le Premier Ministre de l'Inde a affirmé "qu'il est nécessaire que la croissance se réalise dans les limites d'une base de ressources écologiques équilibrées".

93. Le Népal a fait observer que la dégradation de l'environnement, consécutive au déboisement, a pris de graves proportions et que l'agriculture en souffre. Selon le Roi du Népal, "l'agriculture, l'eau et les forêts sont si étroitement tributaires les unes des autres qu'il n'est pas possible de les concevoir l'une sans l'autre".

94. Plusieurs délégations ont insisté sur le rôle que les forêts jouent dans le maintien de la qualité de l'environnement, la conservation des ressources en terres et en eau et l'équilibre écologique. Elles sont indispensables à une agriculture et à un développement rural réussis. D'une manière générale, on est mieux conscient des dommages qu'un déboisement accéléré inflige à l'environnement. De nombreux gouvernements ont mentionné les mesures qu'ils prennent pour prévenir une catastrophe écologique.

95. La foresterie sociale a pour objet de créer de petites parcelles boisées dans les zones pauvres en arbres, pour aider les collectivités rurales à se procurer à bon marché du bois de feu et du bois d'oeuvre pour les utilisations locales. Dans de nombreux pays, cette approche bénéficie d'un soutien marqué: l'agrosylviculture devient de plus en plus populaire. Dans ce domaine, l'Indonésie s'est lancée à Java dans un travail de pionnier.
96. Le Pakistan a lancé une campagne pour associer les populations à des programmes de plantation d'arbres, en particulier sur des terres privées. Parmi les éléments importants de ce programme, citons la fourniture de jeunes plants à des prix de revient, l'organisation de démonstrations et des activités de formation. L'aménagement et le boisement des bassins versants sont également des questions qui reçoivent une attention prioritaire.
97. Les Philippines ont lancé un nouveau programme connu sous le titre de "Programme de foresterie sociale intégrée" par lequel le gouvernement encourage les cultivateurs itinérants à s'établir de façon définitive dans des régions déterminées. Un soutien financier et technique ainsi que des équipements sociaux leur sont fournis.
98. La Thaïlande est en train de lancer un programme de développement forestier au niveau des villages, qui a pour but d'amener la collectivité à se sentir responsable de la conservation des forêts existantes et de la création de nouvelles zones boisées et à y participer. La Thaïlande a également pris diverses mesures visant à protéger la vie sauvage: quelque 21 500 km² de forêts ont été déclarées parcs nationaux.
99. Sri Lanka a lancé un grand programme de reboisement. Une campagne de plantation d'arbres a démarré dans toute l'île.
100. Le Japon a insisté sur le fait que la sauvegarde de l'environnement est nécessaire pour soutenir la production agricole. La sylviculture joue un rôle crucial dans le maintien de l'environnement naturel. La FAO devrait mettre la vaste expérience qu'elle possède en matière de foresterie tropicale à la disposition des pays membres afin de les aider à promouvoir la sylviculture et à sauvegarder l'environnement.

Commerce

101. Plusieurs délégations ont fait observer que les pays en développement de la région rencontrent des difficultés exceptionnelles dans leurs efforts en vue d'augmenter le volume de leurs exportations. Leurs besoins d'importations allant croissant, leurs termes de l'échange se détériorent.
102. La Nouvelle-Zélande a déploré qu'en dépit de négociations qui durent depuis trente ans, bien peu ait été fait pour alléger les restrictions quantitatives qui frappent les exportations agricoles des pays en développement. La Nouvelle-Zélande partage les frustrations qu'éprouvent les pays en développement quand ils se heurtent aux politiques de protectionnisme pratiquées à l'encontre des produits agricoles sur les marchés d'exportation.
103. Pour la Malaisie, la libéralisation des politiques commerciales est un moyen de faciliter l'accès sur les marchés des produits agricoles des pays en développement.
104. La Thaïlande a appelé l'attention des délégations à la Conférence sur la dépendance de leurs pays à l'égard des exportations de produits agricoles. Elle a plaidé en faveur de l'abolition des obstacles commerciaux et des mesures protectionnistes.
105. La délégation des Etats-Unis a rappelé qu'elle travaille en faveur de l'ouverture des échanges internationaux, comme elle l'a réaffirmé au Sommet de Versailles. Elle s'est jointe aux pays de la région pour déplorer la montée du protectionnisme.

Coopération interinstitutions

106. Le Japon a loué le rôle joué par le Bureau régional de la FAO pour promouvoir des activités consacrées au secteur de l'alimentation et de l'agriculture dans la région. La délégation japonaise a porté très haut les résultats obtenus par le Bureau régional et souligné la nécessité d'une coopération interinstitutions efficace.

107. L'Australie a rappelé que les querelles de clocher et les rivalités interinstitutions nuisent à l'effort de coopération internationale. Elle a mis l'accent sur le rôle de la FAO et souligné que l'Australie entend aider l'Organisation à mettre ses capacités au service des problèmes de la région dans le cadre d'une action commune conduite, en coopération et harmonie, avec d'autres institutions des Nations Unies.

108. La délégation de la Nouvelle-Zélande a demandé une meilleure liaison entre institutions multilatérales, donateurs bilatéraux et organisations régionales, dont la CESAP et la SPEC.

DECLARATION DES REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET D'AUTRES ORGANISATIONS

109. Ont prononcé des déclarations les représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds international pour le développement agricole (FIDA), de l'Organisation internationale du travail (OIT), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), du Programme alimentaire mondial (PAM), du Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CIRDAP), de la Fédération syndicale mondiale (FSM) et de la Communauté internationale du poivre.

110. Le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement a déclaré que l'agriculture reste, pour le PNUD, un des secteurs les plus importants, un secteur dans lequel la FAO est un partenaire essentiel. Le PNUD collabore étroitement avec les gouvernements des Etats Membres et avec la FAO pour promouvoir la participation active des petits exploitants au développement socio-économique et pour accroître leur productivité et leur revenu. Il appuie le Programme spécial de la FAO de prévention des pertes de produits alimentaires et est prêt à fournir un soutien financier pour des missions exploratoires pour l'identification et la préparation de projets. Il souscrit également aux secteurs prioritaires de la FAO dans la région, notamment en ce qui concerne les sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'agriculture et le développement rural. Le PNUD se félicite du projet de la FAO de convoquer en 1983 une Conférence mondiale sur l'aménagement et le développement des pêches, à laquelle il compte participer activement. La valeur nette des ressources dont dispose le PNUD a baissé ces dernières années. Il faut donc s'en tenir de plus près aux priorités adoptées pour mettre en oeuvre de façon rentable l'assistance technique.

111. Le représentant du Fonds international pour le développement agricole a rendu brièvement compte des activités entreprises en collaboration avec la FAO et a déclaré que la qualité de la coopération entre les deux institutions est excellente. L'approche du FIDA à l'égard du développement agricole et rural favorise la promotion d'entreprises autosuffisantes. Il a cité en exemple le projet de promotion des petits exploitants au Népal, qui part d'une initiative des petits exploitants eux-mêmes, à laquelle la FAO a précédemment accordé un soutien technique. Le FIDA a alloué 51 pour cent de ses ressources totales à la région, pour accroître la production alimentaire et aider les petits agriculteurs et les ruraux pauvres.

112. Le représentant de l'Organisation internationale du travail (OIT) s'est félicité de l'importance accordée par la Conférence à l'aide aux ruraux pauvres, aux petits exploitants et aux travailleurs agricoles, car c'est également un domaine prioritaire de son organisation. L'OIT note avec intérêt que la participation des populations est comprise à la fois comme objectif et comme instrument du développement rural. Il existe de nombreux domaines d'intérêt mutuel dans lesquels la coopération OIT/FAO pourrait être renforcée, par exemple ceux de l'énergie rurale, du travail des femmes rurales, de la technologie rurale et du développement de l'infrastructure rurale. Le développement des coopératives est un autre domaine dans lequel un nouvel élan et une approche nouvelle sont nécessaires.

113. Le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a passé en revue les consultations périodiques et programmes coopératifs auxquels la FAO et l'ONUDI participent conjointement. Entre les deux organisations, il existe des consultations efficaces et une étroite coopération tant au niveau des politiques que sur le terrain. Le Comité intersecrétariats FAO/ONUDI accomplit à cet égard un travail utile. L'orateur a tout particulièrement mentionné quelques-unes des activités conduites récemment en coopération par les deux organisations dans de vastes domaines: produits alimentaires et agricoles; industrie de transformation des produits alimentaires; engrais; cuir et industrie des produits dérivés du cuir; développement des produits carnés et laitiers. L'optique du système de consultations de l'ONUDI est d'examiner les moyens et les solutions qui permettraient d'accroître la part des pays en développement dans la production mondiale. Le financement industriel et la formation des effectifs de l'industrie sont, pour l'ONUDI, des questions prioritaires.

114. Le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) a rappelé que le niveau de la consommation alimentaire dans les pays en développement n'est pas satisfaisant. La répartition inégale de la nourriture affecte particulièrement le groupe le plus vulnérable - 500 millions d'enfants et de mères dans le monde. Il a fait remarquer qu'en 1981 100 millions d'enfants sont allés se coucher le soir avec l'estomac creux et que 10 millions d'entre eux sont devenus infirmes. Quelque 40 000 enfants meurent chaque jour. Il existe une étroite coopération entre la FAO et le FISE, au niveau tant opérationnel que politique. Dans plusieurs pays de la région, le FISE coopère avec la FAO pour intégrer des activités agricoles dans les programmes de nutrition.

115. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP a passé en revue le travail accompli par la Commission dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. La CESAP, a-t-il dit, accorde une haute priorité à ce domaine, notamment en ce qui concerne l'offre et la distribution de produits alimentaires, depuis que la trente-huitième session de la CESAP (1982) a adopté une résolution sur cette question. Une coopération accrue entre institutions nationales et internationales s'impose si l'on veut que les gouvernements des Etats Membres puissent tirer le maximum de profit des ressources limitées dont dispose le système des Nations Unies. Il a rappelé que l'examen annuel conjoint des programmes de travail de la CESAP et de la FAO illustre bien la manière dont une telle coopération permet d'éviter les chevauchements et les doubles emplois; enfin, il a recensé les programmes mixtes CESAP/FAO qui ont été mis en oeuvre.

116. Le Conseiller économique du PAM a rappelé que les termes de l'échange s'étant détériorés dans plusieurs pays de la région, l'aide alimentaire reste un élément critique des plans et politiques de développement de ces pays. En 1980-81, l'aide alimentaire a totalisé 8,4 millions de tonnes. L'aide alimentaire normale a diminué, mais l'aide alimentaire d'urgence a augmenté sensiblement. De vastes opérations de secours ont été entreprises au Kampuchea démocratique, au Pakistan et en Afghanistan. Des programmes de transmigration ont également reçu une aide importante du PAM. Le PAM sert également à catalyser l'aide d'organisations multilatérales et bilatérales. Pour le prochain exercice biennal, un objectif de 1 200 millions de dollars E.-U. a été fixé pour les promesses de contributions. Celles des pays de la région ont quadruplé.

117. Le Directeur du Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CIRDAP) a rappelé que le Centre continue de concentrer ses activités sur la promotion de la CTPD/CEPD entre pays voisins, notamment en ce qui concerne le suivi de la CMRADR. Le CIRDAP, organisme autonome, sert de pont entre les institutions multilatérales, les gouvernements et les organismes bilatéraux. Il a demandé aux gouvernements des Etats Membres un soutien et une participation accrus.

118. Le représentant permanent de la Fédération syndicale mondiale (FSM) a rappelé que son organisation compte 119 millions de membres, appartenant principalement au secteur de l'agriculture. 853 millions d'Asiatiques, a-t-il dit, vivent dans la faim et la pauvreté. La FSM attache beaucoup d'importance à la réforme agraire et au développement rural et coopère activement avec d'autres organisations internationales de la région pour promouvoir le bien-être des travailleurs agricoles.

119. Le Directeur exécutif de la Communauté internationale du poivre a déclaré que les pays qu'elle regroupe - Inde, Indonésie, Malaisie et Brésil - ont pour principal objectif d'assurer aux producteurs des profits rémunérateurs. Les petits exploitants ne peuvent que bénéficier de leurs efforts; aussi, a-t-il souligné, est-il nécessaire que la FAO et d'autres organisations internationales donnent à la Communauté leur plein soutien.

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

120. La Conférence a examiné le rapport établi par le Comité technique, suite à la discussion des points ci-après de l'ordre du jour:

- Programme de la FAO dans la région: Rapport sur les activités de la FAO dans la région, notamment mesures prises pour donner suite aux résolutions et aux principales recommandations de la dernière Conférence régionale.
- Sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'agriculture et le développement rural.
- Amélioration et régularisation de la productivité des cultures vivrières, des cultures commerciales et de l'élevage, particulièrement sur les petites exploitations.
- Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches.
- Politiques et programmes de développement visant à améliorer les conditions sociales et économiques des artisans pêcheurs et des pisciculteurs dans les collectivités rurales.
- Incidences régionales d'une stratégie de mise en valeur des ressources forestières (conservation, utilisation et aménagement).
- Suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR): rapport d'activités.
- La sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique.
- Elaboration et exécution des programmes et projets régionaux.
- Représentation de la région au Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI).

121. Le rapport du Comité technique, tel qu'amendé et adopté par la Conférence, est reproduit ci-après. L'introduction du rapport constitue l'ANNEXE F.

Mise en oeuvre du programme de la FAO dans la région (APRC/82/2)

122. Le Représentant régional a présenté ce point de l'ordre du jour et rappelé les six secteurs prioritaires établis par les gouvernements lors de la Conférence régionale de 1972, puis confirmés par les conférences suivantes. On trouvera dans le document APRC/82/2 un exposé succinct du programme de la FAO dans la région pour chacun des secteurs prioritaires.

123. Conformément aux directives des Etats Membres, priorité absolue a été attribuée à la promotion des petits exploitants. Outre l'élargissement des programmes en cours au Bangladesh, aux Philippines et au Népal, de nouveaux projets ont été lancés en Indonésie, à Sri Lanka et en Thaïlande.

124. La FAO a entrepris toute une gamme d'activités dans les autres secteurs prioritaires: agriculture pluviale; sécurité alimentaire et prévention des pertes avant et après récolte; systèmes agronomiques intégrés; aquaculture et promotion socio-économique des artisans pêcheurs; et programme de la "foresterie au service des collectivités locales".

125. Le Représentant régional a passé en revue les activités entreprises au titre de fonds fiduciaires et a examiné l'action menée par la FAO pour encourager la CTPD dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Il s'est particulièrement arrêté sur les activités des organes techniques régionaux.

126. Dès l'ouverture de ses travaux, la Conférence a rendu hommage à M. D.L. Umali pour son dévouement et pour les services remarquables qu'il a rendus au développement agricole et rural de 1971 à juin 1982, en sa qualité de Représentant régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique. Elle l'a félicité d'avoir contribué à faire orienter les programmes de la FAO de façon qu'ils soient mis au service des malheureux, et de s'être fait le porte-parole des pauvres et des opprimés de la région. Les mots qui revenaient régulièrement dans toutes les allocutions étaient pour rendre hommage aux compétences de M. Umali, à son humanité, à sa disponibilité à l'égard de tous, et pour regretter son départ.

127. La Conférence a vigoureusement approuvé l'orientation des programmes de la FAO telle qu'elle se reflète dans les six secteurs prioritaires. Elle a noté avec satisfaction que des ressources accrues ont été attribuées à la région de l'Asie et du Pacifique en 1982-83 par rapport aux exercices antérieurs mais que l'aide reçue de la FAO et d'autres institutions internationales est loin de couvrir les besoins de la région.

128. La Conférence a noté en outre que, avec l'aide de la FAO, les Etats Membres ont réalisé des progrès considérables dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture. Toutefois, la situation alimentaire et agricole de la région reste peu satisfaisante et la malnutrition et la faim sévissent encore.

129. Accroître la production vivrière ne suffira pas à faire reculer la faim. Il faudrait faire une place plus grande aux projets propres à accroître le pouvoir d'achat et à relever le niveau de revenu des ruraux.

130. La Conférence a de nouveau mis l'accent sur les Principes et le Programme d'action de la CMRADR et a souligné que la participation des populations aux institutions et systèmes qui régissent leur existence est essentielle au développement social et économique. Il faut chercher à décentraliser la prise des décisions.

131. Les services de vulgarisation devraient être réorientés de façon à répondre aux exigences que comporte la valorisation des ressources humaines du milieu rural. Il est plus important d'améliorer les capacités de l'homme et d'assurer son autonomie que de lui apporter une aide sociale.

132. On a mis l'accent sur l'utilisation efficace des terres, notamment en ce qui concerne la mise en valeur des terres marginales et la conservation des ressources pédologiques conformément à la Charte mondiale des sols. Il faudrait aussi s'attacher à améliorer les pratiques suivies dans la région en matière de gestion de l'eau.

133. On a suggéré qu'il fallait encourager les agriculteurs à se réunir pour échanger des idées sur les priorités, les programmes et les activités. L'ANASE a déjà organisé des réunions de ce genre et en a constaté l'utilité. Il faudrait en priorité chercher à améliorer les systèmes de commercialisation dont se servent les petits exploitants.

134. La Conférence a souligné la nécessité de l'assurance-récolte pour les petits exploitants, car elle atténue leurs pertes en cas de mauvaises récoltes. Elle a demandé à la FAO d'organiser une session d'étude pour faire connaître les expériences en cours dans ce domaine.

135. La production agricole reste fortement tributaire des caprices du temps et autres risques et aléas. On a recommandé la mise en place d'un système efficace de sécurité alimentaire, prévoyant entre autres le renforcement des systèmes d'alerte rapide.

136. La Conférence s'est félicitée des programmes entrepris par la FAO pour prévenir les pertes de produits alimentaires et a demandé instamment que l'on alloue à ces activités des crédits plus importants.

137. Elle a approuvé avec vigueur la formule CTPD suivie par la FAO pour le développement dans la région. A cet égard, on a suggéré d'encourager encore plus les échanges d'experts et de personnel qualifié entre les pays de la région.

138. On a souligné qu'il importe d'échanger des informations sur les qualifications, technologies, institutions et capacités d'investissement disponibles dans la région. Pour faciliter ces échanges, il a été suggéré que la FAO établisse un répertoire recensant et décrivant brièvement les activités, les besoins et les compétences des pays de la région.

139. La Conférence a approuvé les activités menées par la FAO en matière de diffusion des informations et a reconnu la contribution particulière apportée à cet égard par AGRIS et CARIS, ainsi que les efforts déployés pour mettre au point des programmes audio-visuels destinés aux ruraux. On a souligné que les pays devraient utiliser davantage et mieux le matériel d'information et de communication disponible.

140. La formation des effectifs reste un besoin vital. Le rôle de la FAO dans la conception et l'exécution des projets nationaux et régionaux a été mis en lumière. On a également insisté sur l'aide que la FAO peut apporter en matière de planification, d'analyse des politiques et d'élaboration des projets.

141. La Conférence s'est félicitée de l'importance accordée au rôle des femmes et des jeunes, notamment dans les projets concernant l'agriculture et la pêche, et a instamment demandé que l'on prenne de nouvelles mesures pour le renforcer.

142. La Conférence a aussi approuvé l'orientation générale des activités en faveur de programmes adaptés aux artisans pêcheurs.

143. Plusieurs délégations ont souligné l'importance des programmes forestiers, et notamment la contribution que les forêts peuvent apporter pour remédier à la crise énergétique en milieu rural. On a également insisté sur l'importance qui s'attache à conserver les ressources forestières et sur la nécessité d'intégrer les forêts à la production végétale, animale et halieutique.

144. La Conférence a insisté sur la nécessité, pour tous les intéressés, de redoubler d'efforts pour resserrer la coopération interinstitutions et mener une action conjointe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Système des Nations Unies, afin d'utiliser efficacement les ressources disponibles pour le développement de l'alimentation et de l'agriculture.

145. Quand on procède à des transferts de technologie dans les pays en développement, les principaux critères à prendre en compte sont l'applicabilité et la rentabilité. Un nouveau système d'agriculture permettant d'économiser l'énergie fait son apparition dans la région. Il implique à la fois des formules novatrices et le recours aux techniques traditionnelles.

Sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'agriculture et le développement rural dans la région Asie et Pacifique (APRC/82/5)

146. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le président du Groupe de travail interdépartements de la FAO sur l'environnement et l'énergie; il a souligné que, si l'emploi de l'énergie commerciale dans l'agriculture est actuellement relativement restreint, il n'en revêt pas moins une importance vitale. On estime que, pour les pays en développement de la région Asie et Pacifique, la consommation d'énergie commerciale devrait quintupler entre 1980 et l'an 2000 si l'on veut que la production végétale et animale progresse au rythme voulu.

147. Vu le coût croissant des combustibles fossiles et des facteurs de production agricole connexes, il faut faire de grands efforts pour utiliser plus efficacement l'énergie commerciale disponible et exploiter au maximum les sources d'énergie renouvelables et disponibles sur place.

148. On a procédé à un examen des sources d'énergie renouvelables qui pourraient offrir un apport appréciable à l'agriculture: la fixation biologique de l'azote (par les azollas et les algues bleu-vert dans les zones d'irrigation et par les rhizobia combinés aux cultures de légumineuses), le recyclage des résidus organiques, l'énergie tirée du bois, le biogaz, la valorisation de la traction animale, l'énergie solaire et éolienne. La production de combustible liquide tiré de cultures énergétiques et celle du gaz de gazogène nécessitent des recherches et une expérimentation supplémentaires.

149. Une attention particulière devrait être accordée au bois et au charbon de bois qui sont amplement utilisés comme sources d'énergie dans les zones rurales. Les disponibilités en bois de feu sont déjà manifestement déficitaires dans les zones à forte densité de population. Si l'on n'enraye pas les tendances actuelles, elles ne pourront plus satisfaire les besoins énergétiques minimums dans de vastes zones de la région. Il est donc urgent d'établir un plan d'action pour redresser la situation.

150. Un bref rapport a été présenté sur les programmes coopératifs régionaux lancés par la FAO en matière de sources d'énergie renouvelables, en coopération avec les gouvernements des Etats Membres et avec d'autres organisations internationales.

151. La Conférence a reconnu que les pays en développement de la région sont à un stade de transition: d'une agriculture traditionnelle, ils passent à des formes de production agricole plus fortes consommatrices d'énergie. On a souligné à cet égard qu'il importe d'attribuer à l'agriculture les intrants énergétiques essentiels qui sont nécessaires pour accroître la production et améliorer le niveau de vie des populations rurales.

152. Le coût de l'énergie commerciale et la concurrence des autres secteurs de l'économie à cet égard obligent à faire le meilleur usage possible des sources d'énergie renouvelables. La Conférence a considéré que, parmi les diverses techniques que l'on met au point actuellement, celles qui promettent le plus pour la région Asie et Pacifique sont les suivantes: les systèmes intégrés de nutrition des végétaux (combinant les engrais minéraux avec des nutriments des végétaux d'origine organique), le biogaz, l'énergie tirée du bois, la valorisation de la traction animale, l'énergie hydraulique à petite échelle et le séchage solaire.

153. On a souligné que la mesure dans laquelle les agriculteurs auront recours aux sources d'énergie renouvelables dépendra de la rentabilité des différentes techniques. Il conviendrait d'accorder une attention spéciale aux besoins des agriculteurs de subsistance qui ne tirent pas de recettes en espèces des dépenses consacrées à un supplément de facteurs énergétiques.

154. La Conférence a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer des politiques énergétiques nationales répondant aux exigences du développement agricole et rural. Ces politiques devraient garantir un accès équitable à l'énergie, à un prix approprié.

155. Elle a insisté également sur la nécessité d'assurer des ressources satisfaisantes à la mise en valeur des sources nouvelles et renouvelables d'énergie rurale, en particulier des ressources en bois de feu dans les zones exposées à des pénuries aiguës.

156. La Conférence a recommandé que la FAO établisse un plan d'action sur les sources nouvelles et renouvelables d'énergie rurale pour la région, qui soit conforme au Programme d'action de Nairobi et aux recommandations de la vingt et unième session de la Conférence de la FAO. Ce plan d'action, qui devrait être présenté à la prochaine Conférence régionale, devrait être spécifiquement axé sur les besoins de la région Asie et Pacifique. Tout en soulignant l'importance du bois en tant que source d'énergie dans les pays en développement, la Conférence a vivement insisté pour que le plan d'action englobe toutes les sources d'énergie renouvelables sans exception et qu'une attention particulière soit consacrée aux systèmes intégrés d'approvisionnement en énergie.

157. La Conférence a particulièrement signalé la nécessité pour la FAO de rassembler et de diffuser des informations sur l'expérience acquise et les progrès accomplis dans les différents pays concernant les sources viables d'énergie renouvelables. La formation, les réseaux de recherche et les programmes pilotes devraient être ultérieurement développés afin de promouvoir, dans une optique CTPD, le transfert de technologies appropriées.

158. La Conférence a approuvé la priorité accordée par le Directeur général aux programmes énergétiques dans l'exercice en cours et a demandé à la FAO d'aider les pays membres à définir leurs besoins et leurs problèmes en matière d'énergie rurale et à mettre en oeuvre des programmes d'action tant nationaux que régionaux.

159. On a insisté sur la nécessité d'une étroite coopération, à l'échelon régional, entre les institutions gouvernementales, la FAO et les autres organisations régionales et internationales qui s'occupent du développement des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

Amélioration et régularisation de la productivité des cultures vivrières, des cultures commerciales et de l'élevage, particulièrement sur les petites exploitations (APRC/82/6)

160. Le Spécialiste régional de la production et de la santé animales a présenté ce point de l'ordre du jour. Il a constaté qu'un des principaux obstacles à la production était la pénurie de terres cultivables. La superficie de terre disponible par habitant dans la région est la plus faible du monde. Elle est tombée de 0,28 ha par personne en 1963 à 0,21 ha en 1980. La plupart des agriculteurs ont des exploitations extrêmement réduites.

161. On a examiné la production des cultures vivrières, des cultures commerciales et de l'élevage des petits agriculteurs de la région. Il est significatif de noter que, dans plusieurs pays, la productivité agricole est généralement indépendante de la dimension de l'exploitation. Selon l'expérience de nombreux pays, le manque d'alphabétisation ou d'instruction scolaire n'empêche pas les petits agriculteurs d'apprendre et d'adopter de nouvelles techniques.

162. Les obstacles à l'amélioration de la productivité ont été examinés sous trois rubriques, à savoir socio-économiques, institutionnels et technologiques. Pour vaincre ces obstacles, il a été suggéré d'adopter des systèmes intégrés d'agriculture. L'intégration de l'agriculture, de l'élevage, de la pisciculture et de la foresterie permettrait d'utiliser mieux et plus complètement les ressources limitées dont disposent les ménages de petits exploitants.

163. La Conférence est convenue qu'il est urgent d'intensifier les efforts pour améliorer la production des cultures vivrières et commerciales, des céréales secondaires, des légumineuses, des tubercules, des plantes-racines et de l'élevage dans le secteur de la petite agriculture.

164. Elle a reconnu que les millions de petits agriculteurs de la région suivent des pratiques agricoles traditionnelles qui ont fait leurs preuves avec le temps, qui se fondent sur une intégration complémentaire de la terre, du travail, de l'élevage, des cultures et de l'eau, et sont parfaitement adaptées à leur environnement. Il est souhaitable de s'inspirer de ces méthodes intégrées traditionnelles et de les améliorer.

165. La Conférence a été informée que la FAO et le PNUD ont approuvé l'octroi d'une assistance préparatoire pour le projet de "Développement de systèmes d'agriculture mixte et intégrée et de conservation des eaux dans les zones d'agriculture pluviale de la région". Elle espère que cette assistance aboutira à un projet régional complet. Les pays coopérants pourront alors bénéficier de la somme d'expériences et de connaissances disponible dans la région pour améliorer la productivité de la petite agriculture.

166. La Conférence a reconnu que l'élevage peut contribuer de façon importante à améliorer la situation économique des agriculteurs en ce qu'il fournit des emplois et un surcroît de disponibilités alimentaires. Elle a recommandé que des mesures soient prises pour accroître la production animale en développant au maximum les possibilités d'alimentation du bétail grâce à une meilleure utilisation des sous-produits agricoles et des ressources non traditionnelles, ainsi qu'au recyclage des déchets animaux.

167. On a reconnu que la recherche compte beaucoup pour élever la productivité de la petite agriculture, mais qu'elle a besoin d'un soutien technique et financier international plus important. On a mentionné, à ce propos, les activités du Centre de recherche et d'amélioration des céréales secondaires, des légumineuses, des plantes-racines et des tubercules (CGFRT) de Bogor (Indonésie), avec lequel il a été suggéré de collaborer plus étroitement.

168. La Conférence a noté qu'il est nécessaire d'institutionnaliser les services de soutien aux petits agriculteurs tels que la fourniture des facteurs de production agricole et le crédit.

169. Les besoins de recherche et de développement de l'aridoculture ont été mis en lumière. On a demandé aux instituts internationaux de recherche soutenus par le GCRAI d'intensifier les activités périphériques qu'ils consacrent à la région.

170. La FAO a été invitée à participer au renforcement des moyens de commercialisation des produits agricoles en général, et des denrées périssables en particulier.

171. La Conférence a souligné en outre l'utilité de promouvoir la CTPD dans le domaine du développement de la petite agriculture. Etant donné les similitudes que présentent les problèmes fondamentaux des petits agriculteurs et la vaste somme d'expériences et de connaissances disponible dans la région, celle-ci offre à la coopération technique d'immenses perspectives.

Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches (APRC/82/7)

172. L'Adjoint au Sous-Directeur général du Département des pêches a présenté ce point de l'ordre du jour. Le Secrétaire général désigné de la Conférence mondiale a résumé le débat.

173. La Conférence a reconnu que ce projet de Conférence sur les pêches vient au bon moment et même qu'il s'imposait compte tenu de l'évolution récente du régime juridique des mers et de la généralisation du principe de la zone économique exclusive étendue aux 200 milles. Elle a approuvé à l'unanimité l'organisation en deux phases de la Conférence à Rome: une phase technique à l'automne de 1983, en liaison avec la quinzième session du Comité des pêches, et une phase de politique au printemps de 1984.

174. Il s'est dégagé un consensus sur les objectifs généraux de la Conférence, dont l'un des plus intéressants devrait concerner les stratégies et programmes à adopter pour réaliser une utilisation optimale des ressources halieutiques dans le contexte du nouveau régime juridique des mers. Ces stratégies et programmes pourraient englober des activités allant de la capture à la commercialisation et à la distribution du poisson, et devraient tenir compte de la contribution éventuelle que le poisson et les produits de la pêche peuvent apporter à la sécurité alimentaire mondiale. Parmi les autres objectifs suggérés, citons: l'autonomie des pays en développement et de plus grands avantages économiques, sociaux et nutritionnels découlant d'une gestion rationnelle des ressources halieutiques.

175. La Conférence mondiale devrait s'occuper non seulement des pêches maritimes, mais aussi des pêches intérieures et de l'aquaculture, question particulièrement importante pour les pays privés de littoral maritime.

176. Indépendamment des objectifs à examiner, la Conférence a suggéré quelques questions importantes dont la réunion de Rome pourrait délibérer, notamment: adoption et ajustement des politiques et législations nationales; techniques d'aménagement appropriées comportant des mécanismes de surveillance et de contrôle et la protection du milieu; amélioration de l'environnement socio-économique de la petite pêche; solution des éventuels conflits entre la pêche artisanale et la pêche industrielle; incidences des problèmes énergétiques dans le secteur des pêches et prévention des pertes après capture.

177. A l'échelon international, les questions importantes sont les suivantes: arrangements coopératifs en matière d'aménagement des stocks partagés, et plus spécialement fonctions des comités sous-régionaux FAO d'aménagement et de développement; soutien technique approprié auxdits comités; problèmes particuliers que pose l'aménagement des stocks de thonidés en raison des migrations étendues de plusieurs espèces; conditions de l'accès aux ressources halieutiques des eaux nationales; intégration des entreprises conjointes et d'accords bilatéraux concernant l'octroi de permis de pêche; promotion de la coopération technique entre pays en développement dans le secteur des pêches; expansion du commerce international du poisson et des produits de la pêche et problèmes propres aux Etats insulaires.

178. La Conférence a suggéré que la Commission des pêches pour l'océan Indien et la Commission Indo-Pacifique des pêches examinent plus en détail, à la session conjointe qu'elles doivent tenir en Indonésie en novembre 1982, la préparation de la Conférence mondiale. Le Secrétariat de la Conférence devrait faire appel à l'expérience de certains pays développés et en développement, notamment celle du secteur privé.

179. Il serait bon, a-t-on suggéré, de faire une synthèse des vues des cinq conférences régionales, d'où l'on choisira les questions à examiner. Un questionnaire pourrait être envoyé aux pays pour leur donner la possibilité de faire connaître leurs observations sur ce choix. Il a également été suggéré que le projet d'ordre du jour de la Conférence soit examiné lors d'une session appropriée du Conseil de la FAO.

180. Rappelant que les organisations internationales compétentes seraient susceptibles de fournir de précieuses contributions, la Conférence a recommandé qu'on les consulte dès que possible, et en particulier la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), la Banque asiatique de développement, le Centre de développement pour les pêches du Sud-Est asiatique (SEAFDEC) et l'Organisme des pêches.

181. La Conférence a estimé que, pour être constructive, la Conférence mondiale devrait non seulement définir des stratégies pour les pêches, mais aussi s'entendre sur des programmes d'action concrète. On a particulièrement mentionné la nécessité d'un programme de formation exhaustif et d'un transfert efficace des techniques aux pays en développement. On a aussi souligné que, pour assurer la mise en oeuvre des recommandations de la Conférence mondiale, il faudrait mobiliser le soutien du PNUD, de pays donateurs et d'autres institutions de financement.

182. La Conférence a noté que le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement s'est déclaré favorable à ce projet, indiquant que son organisation participerait, dans toute la mesure possible, à la préparation de la Conférence et à la Conférence elle-même.

Politiques et programmes de développement propres à améliorer la situation sociale et économique des artisans pêcheurs et des pisciculteurs dans les collectivités rurales (APRC/82/8)

183. Le Spécialiste régional des pêches et Secrétaire de la Commission Indo-Pacifique des pêches a présenté ce point de l'ordre du jour. Il a examiné la situation socio-économique des artisans pêcheurs et des petits pisciculteurs de la région Asie et Pacifique et a fait observer que, bien que la région soit un des grands producteurs mondiaux de poisson, les artisans pêcheurs et les petits pisciculteurs ruraux sont parmi les plus déshérités et leurs revenus sont inférieurs à ceux des autres ménages.

184. Dans le passé, les projets de développement des pêches ont souvent été axés sur les apports technologiques et économiques sans tenir compte des aspirations des collectivités pour lesquelles ils étaient conçus. Ils profitaient donc rarement aux artisans pêcheurs.

185. Les ménages d'artisans pêcheurs de la région se caractérisent généralement par un faible revenu, une famille nombreuse, un niveau d'éducation et de santé peu élevé, une nutrition insuffisante et un fort endettement. Ils pâtissent du manque de capitaux et de crédit, des systèmes de commercialisation inadaptés, du caractère saisonnier de leur travail et de l'absence de sources de revenus complémentaires.

186. Les Etats Membres ont conscience des mauvaises conditions socio-économiques des familles d'artisans pêcheurs et la plupart d'entre eux lancent des programmes pour le relèvement de ce secteur particulier.

187. Les problèmes démographiques contribuent beaucoup à freiner la promotion des artisans pêcheurs. Avec l'aide de la FAO et du FNUAP, certains pays ont mis en route des projets pilotes dans ce domaine.

188. Le rôle des femmes dans le développement des pêches artisanales a généralement été négligé, mais plusieurs Etats Membres ont désormais lancé des programmes qui visent à accroître la participation des femmes et des jeunes, notamment à des activités rémunératrices.

189. Dans quelques pays, le Programme FAO de promotion de petits exploitants (SFDP) a, ces dernières années, été élargi de manière à inclure l'assistance aux artisans pêcheurs.

190. Dans la foulée de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR), certains pays de la région, les Philippines en particulier, souhaitent maintenant lancer une "réforme aquacole" à l'intention des artisans pêcheurs et des petits pisciculteurs.

191. La Conférence a reconnu le caractère complexe et spécial des problèmes des artisans pêcheurs et des petits pisciculteurs. Elle a pris acte des efforts déployés par les Etats Membres pour doter ceux-ci de meilleures embarcations et techniques de pêche, réduire les pertes après capture, améliorer les installations de manutention, de traitement et de commercialisation du poisson, ainsi que le crédit. Les autres mesures prises concernent l'octroi de subventions et d'une assurance-secours, la formation et les services de vulgarisation, et la promotion d'organisations de pêcheurs.

192. On a souligné que le développement de l'aquaculture, en particulier de la thalassoculture dans les zones côtières et de la pisciculture intégrée à l'agriculture et à l'élevage dans les zones intérieures, est un moyen efficace d'améliorer les revenus des artisans pêcheurs et des petits pisciculteurs ruraux. Les Etats Membres ont apprécié l'aide précieuse fournie par la FAO dans ces domaines.

193. La Conférence a apprécié le programme FAO de promotion des petits exploitants et a vivement recommandé qu'il soit étendu aux artisans pêcheurs dans un plus grand nombre de pays. Elle a demandé à la FAO de chercher un soutien financier supplémentaire pour ce programme.

194. La Conférence a exprimé son soutien au programme relatif au rôle des femmes dans les pêches et a suggéré que la FAO et la CESAP poursuivent leur collaboration.

195. Elle a insisté sur l'importance de la coopération technique entre pays en développement (CTPD) pour le transfert de l'expérience et de la technologie appropriée et a émis l'opinion que la FAO devrait trouver des sources de financement supplémentaires pour ces activités.

Incidences régionales d'une stratégie de mise en valeur des ressources forestières (conservation, utilisation et aménagement) (APRC/82/9)

196. Le Spécialiste régional de l'économie forestière a présenté ce point de l'ordre du jour et rappelé les grandes lignes de la stratégie approuvée par le Comité des forêts à sa cinquième session et ultérieurement entérinée par le Conseil et la Conférence de la FAO. D'après cette stratégie, pour que la foresterie contribue au maximum au développement rural, il faut intégrer les objectifs de production, de protection et de bien-être social. Une volonté d'équité devrait venir renforcer cette stratégie de croissance. La participation active et volontaire des populations vivant au sein des collectivités forestières devrait être recherchée.

197. Passant en revue la situation actuelle des ressources forestières de la région, l'orateur a rappelé que, selon l'étude faite par la FAO et le PNUE en 1981, le rythme actuel de déboisement des forêts denses de l'Asie tropicale est de quelque 5 000 hectares par jour. Si cette tendance se poursuit, ce sont quelque 37 millions d'hectares de forêt dense qui d'ici l'an 2000 passeront à des utilisations non forestières dans les zones tropicales de la région. D'autre part, le reboisement intéresse moins de 10 pour cent de la superficie déboisée.

198. Dans une enquête mondiale de reconnaissance sur les ressources et les besoins en bois de feu, la FAO a estimé que dans la région Asie-Pacifique, en 1980, près d'un milliard de personnes devaient faire face à une situation déficitaire et que près de 31 millions d'entre elles, vivant dans des zones où règne une situation de pénurie aiguë, n'étaient pas en mesure de satisfaire leurs besoins minimums d'énergie.

199. L'étendue du déboisement et les pénuries de bois de feu sont des problèmes inter-dépendants. Le déboisement est dans une grande mesure la conséquence d'une demande croissante en bois d'oeuvre et bois de feu de la part d'une population en expansion.

200. Les méthodes qui permettent de remédier à cette situation comprennent entre autres l'aménagement rationnel des ressources forestières existantes et la création de ressources supplémentaires moyennant une participation active de la population.

201. On a examiné également les tendances relatives à l'utilisation et à la commercialisation des bois tropicaux dans la région. Les priorités en matière d'éducation, de formation et de recherche forestières ont été discutées.

202. La Conférence a reconnu que la foresterie joue un rôle capital dans le développement rural et qu'une stratégie forestière devait avoir pour objet de supprimer la pauvreté en facilitant l'accès des collectivités locales aux biens et services que créent la foresterie et les activités dérivées de la forêt. On a souligné qu'une participation équitable des ruraux est une condition préalable à un bon aménagement des ressources forestières, et insisté sur la nécessité d'améliorer les conditions d'existence des cultivateurs itinérants.

203. La Conférence a rappelé que les stratégies forestières doivent tenir compte des besoins et priorités des pays. Le secteur forestier fait partie intégrante de l'économie nationale et il faut que lui soient attribuées des ressources productives suffisantes et appropriées en terres, en capitaux et en main-d'oeuvre pour qu'il puisse engendrer les biens et services indispensables pour compléter les autres secteurs de l'économie.

204. La Conférence a souligné que les forêts, en préservant la qualité de l'environnement, en conservant les ressources en sols et en eau et en assurant l'équilibre du milieu, jouent un rôle déterminant dans la bonne marche du développement agricole et rural. Il convient, à cet égard, d'intensifier les pratiques d'aménagement des bassins versants. La Conférence a souscrit à l'opinion selon laquelle il est bon de conserver un couvert forestier minimum pour sauvegarder l'environnement et que toute conversion de terres forestières à d'autres usages doit être suivie de près et contrôlée. On a mis l'accent sur la conservation et l'aménagement rationnel de la vie sauvage, en particulier dans les zones tampons. La FAO a été invitée à aider les gouvernements dans ces tâches.

205. La Conférence a recommandé que l'on fasse une évaluation complète des incidences sociales, économiques et écologiques de la raréfaction du bois de feu et que soient mis en oeuvre des programmes visant à accroître la production et le rendement thermique du bois de feu. La FAO a été invitée à aider les pays à mettre au point un projet régional d'échange de semences, de matériel végétal et de savoir-faire technique en vue de la création de plantations d'essences à croissance rapide. On a particulièrement insisté sur la nécessité de donner un soutien aux pays sans débouché sur la mer et aux pays les moins avancés. De l'avis de la Conférence, il faudrait accorder l'importance voulue aux travaux visant à enrayer la progression des déserts, ainsi qu'aux recherches sur l'aménagement des zones arides et semi-arides.

206. La Conférence a reconnu qu'il convient d'encourager la transformation intérieure des produits forestiers. Il faut promouvoir une action commune, à l'échelon régional et sous-régional en ce qui concerne la classification, la normalisation et divers autres aspects du commerce du bois.

207. La Conférence s'est inquiétée de la surexploitation dont font l'objet certaines essences importantes commercialement réputées et a insisté sur la nécessité de promouvoir l'utilisation d'essences moins connues.

208. Elle a reconnu qu'il faut développer et réorienter les établissements de formation de la région pour répondre aux besoins nouveaux, en particulier dans les domaines de la planification du secteur forestier et de la vulgarisation forestière.

209. La Conférence a recommandé que soient intensifiées les recherches sur l'agro-sylviculture, les systèmes intégrés d'agriculture et de sylviculture et l'utilisation polyvalente des forêts. On a rappelé l'importance des travaux relatifs aux sources et provenances des semences, ainsi qu'aux clones.

Suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural:
Rapport d'activités (APRC/82/3)

210. Le Sous-Directeur général, Département des politiques économiques et sociales, a présenté ce point de l'ordre du jour. Il a rappelé les activités entreprises par la FAO depuis la quinzième Conférence régionale et a invité les délégués à fournir des renseignements sur l'état d'avancement du suivi de la CMRADR dans leurs différents pays. Il a indiqué que la FAO s'est engagée à aider les Etats Membres à mettre en application le Programme d'action de la CMRADR. Son action vise principalement à promouvoir la croissance dans l'équité grâce à la participation générale des ruraux pauvres. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, l'enjeu est considérable étant donné l'ampleur et l'incidence du paupérisme rural, dont le nombre important et croissant de paysans sans terre et de petits agriculteurs marginaux donne une idée. La FAO accorde, par ailleurs, une haute priorité à la participation populaire et au rôle des ONG dans la réforme agraire et le développement rural. Il a traité enfin des éléments essentiels du suivi de la CMRADR dans la région et plus particulièrement de la réorientation des stratégies nationales, de l'accès à la terre, du renforcement des programmes de formation et de vulgarisation rurale, de l'intégration des femmes dans le développement rural et de la nécessité d'associer les populations à la surveillance et à l'évaluation.

211. La Conférence s'est déclarée satisfaite des mesures prises par la FAO pour orienter ses politiques et ses programmes techniques dans le sens des objectifs du Programme d'action de la CMRADR. On a souligné la nécessité d'allouer davantage de ressources au suivi de la CMRADR.

212. Elle a rappelé les recommandations de la CMRADR concernant les réformes agraires et est convenue qu'il faudrait prendre des mesures immédiates pour les mettre en oeuvre.

213. La Conférence a mis l'accent sur les programmes de participation des groupes à faible revenu et des femmes rurales. On a insisté sur la nécessité de fournir des stimulants et des motivations aux ruraux pauvres.

214. La Conférence a souligné que les projets de développement rural doivent refléter les problèmes et les besoins de la population, ce qui n'est possible que si celle-ci participe à la planification, à l'exécution et à l'évaluation à l'échelon local. Par ailleurs, il faut que les autorités soient sensibles aux besoins et aux aspirations des populations et aient à leur rendre compte.

215. La Conférence a souligné le rôle important que peuvent jouer les ONG pour assurer la participation populaire, la formation des agriculteurs, le rassemblement des statistiques au niveau des collectivités et la diffusion de l'information. Elle a instamment invité les pays à encourager la participation des ONG à l'exécution du Programme d'action de la CMRADR. Elle a pris note avec satisfaction des activités de la Coalition asiatique des ONG en ce qui concerne le suivi de la CMRADR.

216. La Conférence a reconnu que le Programme de promotion des petits exploitants (SFDP) aide beaucoup à accroître les revenus des petits agriculteurs et à promouvoir leur participation effective à la prise de décisions. Les projets SFDP sont une réussite et il faut accroître les financements de sources nationales et internationales pour favoriser leur expansion. On a signalé à ce propos que le FIDA avait fourni des fonds à la suite d'un projet SFDP de la FAO au Népal.

217. La Conférence a souscrit à l'action de suivi menée par la FAO en matière de surveillance et d'évaluation et a approuvé le rapport de la Consultation régionale d'experts sur la surveillance et l'évaluation qui a eu lieu à Bangkok, en avril 1982. Plusieurs délégués ont insisté sur la nécessité de limiter la liste des indicateurs en fonction des données disponibles.

218. La Conférence a reconnu qu'il faudrait que les pays présentent leurs rapports nationaux individuels à la FAO au début de 1983 pour que le Secrétariat puisse rédiger le rapport de synthèse destiné à la Conférence de la FAO de 1983.

219. Elle a accueilli avec satisfaction la proposition de la FAO d'aider les pays en leur fournissant des plans pour la préparation de leurs rapports nationaux, des orientations en matière de surveillance et d'évaluation, des monographies nationales approfondies et toute autre forme de soutien.

220. Elle a examiné le problème du transfert de l'épargne rurale vers le secteur urbain et de ses effets négatifs sur le développement rural et a instamment demandé que l'on mette un frein à ce mouvement. Cette question pourrait faire l'objet d'une session d'étude, ainsi que d'une surveillance et d'une évaluation périodiques.

221. La Conférence a pris note avec satisfaction des travaux de la deuxième Consultation intergouvernementale sur le suivi de la CMRADR et a souscrit à la proposition de tenir la troisième Consultation en 1983, de préférence avant la prochaine session de la Conférence de la FAO.

222. La Conférence a pris acte de l'important travail accompli par le CIRDAP pour promouvoir la réforme agraire et le développement rural dans la région et a instamment invité tous les Etats Membres à collaborer avec lui. Elle a pris note de l'aide apportée par la FAO, par d'autres institutions des Nations Unies et par les pays et organismes donateurs et a demandé à tous les intéressés de continuer à soutenir financièrement et techniquement le Programme de travail du CIRDAP. Elle a pris note également des activités conduites dans la région par la CESAP, le CDAP, l'OIT et d'autres institutions des Nations Unies en vue de promouvoir le développement rural.

La sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique (APRC/82/4 et Suppl.1)

223. Le Sous-Directeur général, Département des politiques économiques et sociales, a présenté ce point de l'ordre du jour, notant que si nombre de pays en développement de la région ont eu de meilleures récoltes au cours de la dernière campagne et si certains d'entre eux ont même approché l'autosuffisance, la région dans son ensemble est restée importatrice nette de céréales et fortement exposée aux catastrophes naturelles et autres.

224. La sécurité alimentaire s'est quelque peu améliorée aux niveaux national, régional et mondial; il n'en demeure pas moins que les décisions, recommandations et programmes adoptés à l'échelon mondial doivent être appliqués plus systématiquement aux niveaux régional et sous-régional en Asie et dans le Pacifique.

225. L'occasion s'offre aujourd'hui à la Conférence régionale de recommander des solutions pratiques pour mettre au point une approche plus concertée, mobiliser les énergies et les atouts des pays tant en développement que développés de la région et atteindre progressivement à une situation plus stable en matière de sécurité alimentaire.

226. La Conférence a pris note des politiques et programmes adoptés par les pays de la région pour renforcer la sécurité alimentaire. Il s'agit notamment de toute une série d'activités couvrant la production, la distribution, les réserves, et de mesures visant à régulariser l'offre et les prix dans l'intérêt tant des producteurs que des consommateurs. Malgré ces efforts, beaucoup de pays de la région sont en proie à une insécurité alimentaire qui tient aussi bien aux fluctuations de la production intérieure selon les années qu'à l'instabilité de l'offre et des prix mondiaux. Dans les années de mauvaises récoltes intérieures ou de renchérissement des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux dans les moments de pénurie, ce sont les pays les plus pauvres et les couches les plus défavorisées de la population qui souffrent le plus. Les problèmes de sécurité alimentaire des pays en développement sont intimement liés à celui de la misère, lequel doit être affronté au moyen de programmes économiques et sociaux massifs et de vaste envergure, aptes à accroître les revenus et le pouvoir d'achat des pauvres.

227. La Conférence a défini cinq grands problèmes de sécurité alimentaire, à savoir:

- A) Le riz, céréale de base de la région, est essentiellement cultivé en régime pluvial.
- B) Un fort volume de produits alimentaires se perd en cours de moisson, battage, séchage, entreposage, traitement et distribution.
- C) Les pays en développement éprouvent de plus en plus de difficultés à financer leurs importations à mesure que leurs nécessités augmentent. Ce problème est aggravé par le fait que les prévisions relatives aux récoltes laissent à désirer et ne permettent pas d'établir avec certitude les besoins d'importations.
- D) la constitution de stocks de réserve nationaux progresse lentement, pour toutes sortes de contraintes.
- E) Dans la plupart des pays en développement, les systèmes de distribution sont inadéquats, ce qui empêche un acheminement rapide des approvisionnements vivriers vers les endroits où il existe une crise.

228. La Conférence a insisté sur le fait que la solution radicale à l'insécurité alimentaire consiste à accélérer la production vivrière dans les pays à faible revenu et à déficit alimentaire eux-mêmes. On a souligné, à cet égard, qu'il faut absolument produire davantage de riz et de blé, aliments de base de la plupart des populations, mais on a relevé également l'importance d'autres produits alimentaires. On a tout spécialement mis l'accent sur le rôle de l'irrigation et d'une bonne gestion de l'eau, sur la fourniture de facteurs de production adéquats, ainsi que sur la conservation de l'équilibre écologique. On a également rappelé qu'il importe de réduire les pertes de produits alimentaires moyennant toute une série de mesures interdépendantes aux stades de la récolte, du séchage, du contrôle de la qualité, du transport, de la distribution, etc. La Conférence a insisté sur la nécessité d'améliorer l'infrastructure de la sécurité alimentaire et, le cas échéant, les stocks de réserve nationaux. Enfin, des mesures s'imposent pour améliorer l'état de préparation des pays aux pénuries alimentaires aiguës et de grande ampleur.

229. La Conférence est convenue en outre que les efforts des pays dans ces divers domaines doivent être soutenus par une assistance financière et technique de la communauté internationale. Elle a souligné que la FAO pourrait aider les pays à organiser des consultations de donateurs au niveau national, le cas échéant, et à promouvoir des activités de CTPD et de CEPD. Un certain nombre de délégations ont déclaré que leurs pays étaient disposés à partager leur expérience et leurs connaissances en matière de sécurité alimentaire avec d'autres pays intéressés de la région.

230. La Conférence a reconnu que la sécurité alimentaire est une notion d'ensemble recouvrant plusieurs éléments qui se recoupent, à savoir: sécurité de la production, sécurité des facteurs de production, sécurité écologique, sécurité technologique et sécurité matérielle, par exemple prévention des pertes de récoltes.

231. Le renforcement de la sécurité alimentaire doit s'accomplir aux niveaux national, régional et mondial. A l'échelon mondial, un certain nombre d'initiatives ont déjà été prises pour promouvoir la sécurité alimentaire. Il s'agit notamment de la Réserve alimentaire internationale d'urgence, du Système mondial FAO d'information et d'alerte rapide, des programmes d'action spéciaux de la FAO pour l'assistance à la sécurité alimentaire et pour la prévention des pertes de produits alimentaires. Le Comité de la sécurité alimentaire sert de point de convergence pour les consultations mondiales sur ces problèmes.

232. Tout en appréciant l'importante contribution de ces activités mondiales à la sécurité alimentaire, la Conférence a jugé nécessaire qu'une coopération plus étroite s'instaure aux niveaux régional et sous-régional. Elle a observé que le Plan d'action en cinq points de la FAO a été établi parce qu'il fallait promouvoir d'urgence l'autonomie collective dans ce secteur vital de la sécurité alimentaire, et a exhorté la communauté internationale à fournir tout le soutien nécessaire à de telles initiatives. Elle s'est félicitée de ce que, dans la région, les pays de l'ANASE se soient faits les pionniers de la coopération en matière de sécurité alimentaire en créant la première réserve alimentaire d'urgence sous-régionale et en prenant diverses mesures complémentaires destinées à renforcer la sécurité alimentaire.

233. Quelques délégations ont suggéré que la FAO crée, à l'échelon régional, une instance technique spécialisée, chargée de promouvoir et d'orienter les activités consacrées à la sécurité alimentaire dans la région. La FAO est l'institution spécialisée des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; c'est elle qui, par l'intermédiaire de son Comité de la sécurité alimentaire mondiale, créé par l'Assemblée générale des Nations Unies, est responsable des initiatives prises dans ce domaine. Selon lesdites délégations, la constitution, dans la région, d'une instance spécialisée placée sous les auspices de la FAO permettrait de tirer parti des connaissances et de l'expérience de cette dernière pour promouvoir la sécurité alimentaire dans la région. A leur avis, la création d'une instance régionale pour la sécurité alimentaire serait le prolongement logique de ce que les gouvernements ont déjà décidé qu'il convenait de faire pour renforcer la sécurité alimentaire dans la région. Les similitudes que présentent les problèmes de sécurité alimentaire des différents pays de la région appellent une action coopérative aux échelons sous-régional et régional, qu'une instance régionale pourrait faciliter. En outre, les pays de la région qui ont fait oeuvre de pionniers en matière d'arrangements sous-régionaux de sécurité alimentaire pourraient faire profiter les autres de leur expérience moyennant des échanges de vues au sein de cette instance. Celle-ci pourrait aussi aider à tirer parti de la vaste somme d'informations et de connaissances techniques accumulée en ce qui concerne les politiques, programmes et projets nationaux de sécurité alimentaire, notamment en matière de gestion des stocks, de planification de la production, de distribution et de commercialisation des produits alimentaires.

234. Ces mêmes délégations ont fait observer qu'une instance régionale pourrait aussi faciliter l'application et la mise en oeuvre des programmes d'action mondiaux aux niveaux régional et sous-régional, compte dûment tenu des besoins et des conditions des pays de la région. Elle serait de même un excellent véhicule pour faire connaître au Comité mondial de la sécurité alimentaire les problèmes et les besoins particuliers de la région, et susciter à leur sujet l'attention et le suivi voulus. Une instance régionale établirait des orientations pour les activités de sécurité alimentaire dans la région, participerait à l'évaluation des besoins et aiderait à trouver des solutions pour mobiliser des ressources et exécuter des programmes et projets de sécurité alimentaire.

235. Tout en souscrivant vigoureusement à la nécessité de resserrer la coopération régionale en vue du renforcement de la sécurité alimentaire, certaines délégations ont mis en garde contre d'éventuels doubles emplois et de chevauchements avec les activités d'autres organisations oeuvrant dans la région. Quelques délégations ont trouvé difficile d'évaluer correctement cette proposition en raison du peu d'informations dont elles disposaient concernant la manière dont cette instance fonctionnerait et s'insérerait dans le cadre administratif de la FAO dans la région. Elles ont mentionné en particulier la résolution de la CESAP concernant la réalisation d'une étude sur l'offre et la distribution des produits alimentaires dans la région, qui devrait être terminée pour la fin de 1983. Cette résolution demande que la FAO et la CESAP coopèrent pour la réalisation de cette étude. Il serait bon d'attendre l'issue de cette étude avant de créer une instance régionale spécialisée. Les délégations ont mis en doute l'opportunité de créer de nouvelles institutions des Nations Unies.

236. Les délégations qui étaient favorables à la création de cette instance régionale ont fait observer qu'il s'agissait de créer un organe permanent à vocation pratique, semblable aux six autres instances techniques de la FAO actuellement à l'oeuvre dans la région dans d'autres domaines: gestion des exploitations, pêches, forêts, statistiques, production et santé animales. Selon leur opinion, elle fonctionnerait comme un organe technique spécialisé de la FAO et n'entrerait pas en conflit avec l'étude envisagée par la CESAP. D'ailleurs, d'autres études sont en cours au sein du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales sur différents aspects de la sécurité alimentaire intéressant spécialement la région, et leurs résultats seraient également pris en considération par une instance régionale dans le but d'élaborer des programmes d'action.

237. Les délégations favorables à cette proposition ont indiqué que les programmes et projets que la FAO exécute actuellement dans la région portent sur divers aspects de la sécurité alimentaire, notamment l'infrastructure de la sécurité alimentaire, les réserves alimentaires nationales, la formation en matière de gestion des stocks et politiques de stockage, les systèmes d'information et d'alerte rapide sur la situation alimentaire, etc. L'instance envisagée permettrait d'étudier tant ces programmes et projets que leurs éléments régionaux et sous-régionaux dans une optique coordonnée et intégrée. Elle permettrait, en fait, d'éviter d'inutiles chevauchements des activités des différentes organisations et d'aider plus efficacement les pays à exécuter des programmes de sécurité alimentaire.

238. Il a été indiqué que si une telle instance régionale devait être créée, elle serait desservie au moyen des ressources dont dispose déjà la FAO et de manière à ne pas peser sur le budget de la FAO à l'avenir.

Elaboration et exécution de programmes et projets régionaux (APRC/82/10)

239. Le Chef du Département du développement au Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique a introduit ce point de l'ordre du jour. Il a passé en revue les progrès réalisés depuis la dernière conférence en ce qui concerne l'élaboration et l'exécution des programmes et projets régionaux, plus particulièrement des projets bénéficiant du soutien du PNUD. Vingt-neuf projets régionaux ont été approuvés, pour exécution par la FAO entre 1982 et 1986. Douze de ces projets ont été mis en route pendant le deuxième cycle de programmation interpays (PIP) et sont encore opérationnels; 17 projets sont dans la filière, dont 6 - pour lesquels les documents de projets sont au dernier stade de l'approbation - sont complètement au point. Dix autres projets sont en cours d'élaboration, dont un a déjà été transmis aux gouvernements pour approbation.

240. Les crédits actuellement engagés pour des projets qui seront exécutés pendant le troisième cycle du PIP totalisent environ 21,7 millions de dollars E.-U., soit à peu près 13,1 pour cent des 166 millions de dollars E.-U. programmés à ce jour. Il est prévu de faire en 1983 un examen à mi-parcours du PIP, à l'occasion duquel on décidera de l'emploi des 60 millions de dollars E.-U. affectés aux futures activités à exécuter entre 1984 et 1986.

241. L'orateur a fait un bref compte rendu des autres projets régionaux ne relevant pas du PNUD (PIP), auxquels participe la FAO. Le Programme de coopération FAO/gouvernements a financé 22 projets opérationnels pour une valeur totale de quelque 21 millions de dollars E.-U.

242. Il a souligné la nécessité de tenir des consultations régulières avec les gouvernements des Etats Membres pendant l'élaboration, l'exécution et le suivi des divers projets régionaux. La plupart de ces projets devraient être considérés comme la phase initiale d'un programme interpays selon l'approche par réseau dont l'objectif final est d'intensifier, dans le cadre de la CTPD, les échanges d'informations, de connaissances et de technologies adaptées, ainsi que la communication entre les pays participants.

243. La Conférence a reconnu l'utilité des consultations nationales, interpays et inter-institutions pour la mise au point des programmes et projets régionaux et a suggéré que cette pratique se poursuive.

244. On a fait observer qu'il devrait y avoir des liaisons appropriées entre les projets nationaux et les projets interpays. Les liaisons entre pays devraient être resserrées en renforçant le système des réseaux régionaux dans l'esprit de la CTPD. Il faudrait aussi, quand les circonstances s'y prêtent, utiliser en priorité les experts et les technologies de la région afin d'accroître l'efficacité-coût des programmes régionaux.

245. La Conférence s'est préoccupée de ce que la part allouée au secteur de l'agriculture dans le chiffre indicatif de planification du PNUD pour la région n'est pas proportionnée aux besoins ni à l'importance de ce secteur dans la région. A ce propos, on a instamment invité le PNUD à allouer à l'agriculture une part accrue de son CIP régional.

246. La Conférence a pris note des explications fournies par le Représentant résident du PNUD concernant les objectifs des projets régionaux et les procédures applicables à leur exécution pendant le troisième cycle (1982-86).

247. Certaines délégations ont estimé que les renseignements fournis sur les projets régionaux sont insuffisants. Le document présenté à la Conférence devrait contenir des profils des projets régionaux envisagés et/ou soumis au PNUD pour financement. Il devrait également inclure des renseignements sur les projets régionaux soutenus par des fonds fiduciaires.

248. On a insisté sur le fait que la répartition des crédits entre les programmes et projets régionaux doit être conforme aux priorités établies par la Conférence régionale de la FAO en fonction des besoins des groupes défavorisés: petits agriculteurs, artisans pêcheurs, etc. Priorité devrait être donnée aux systèmes d'agriculture intégrés dans les différentes zones agro-écologiques; à l'agriculture pluviale; au suivi de la CMRADR; à la sécurité alimentaire et au suivi de la Charte mondiale des sols, ainsi qu'au renforcement des capacités technologiques et institutionnelles par des projets régionaux. Il conviendrait en outre d'élargir le projet régional sur le développement de l'élevage du buffle de façon à y inclure les questions de nutrition et de reproduction, ainsi que l'étude de systèmes économiques d'alimentation animale. Un nouveau projet portant sur certaines cultures de terres sèches, telles que le pois chiche et l'arachide, devrait également être envisagé.

249. La Conférence a recommandé que les questions concernant l'élaboration et l'exécution des programmes et projets régionaux continuent de figurer à l'ordre du jour des conférences régionales de la FAO.

Représentation de la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) (APRC/82/11)

250. Le Secrétaire de la Conférence régionale a présenté ce point de l'ordre du jour et a invité les délégations à examiner la proposition tendant à porter à quatre ans au moins la durée du mandat des représentants régionaux élus, avec une éventuelle prolongation de deux ans pour l'un d'entre eux, cela afin d'assurer la continuité.

251. Les représentants régionaux ont exposé en quoi consiste leur participation au Conseil d'administration du GCRAI. Ils ont fait observer que les arrangements actuels ne leur permettent pas de rendre pleinement compte des besoins et des programmes de la recherche dans la région; en effet le manque de crédits les empêche de voyager et de prendre les contacts voulus dans tous les pays d'une région aussi vaste.

252. La Conférence est convenue de porter à quatre ans la durée du mandat des représentants régionaux.

253. La Conférence a décidé que les représentants actuels resteraient en fonction pendant deux autres années. Les représentants régionaux qui seront élus par la dix-septième Conférence régionale de la FAO en 1984 le seront pour quatre ans.

254. La Conférence a estimé qu'il était absolument nécessaire que les représentants régionaux élus aient des consultations avec les Etats Membres. A cette fin, elle a recommandé que la FAO organise, si nécessaire, de concert avec les gouvernements et avant la réunion du GCRAI, une consultation qui se tiendrait au Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.

255. Etant donné l'importance que revêtent les échanges d'informations et d'expériences dans le domaine de la recherche agricole, la Conférence a en outre suggéré que les délégués se préparent, pour la prochaine conférence régionale, à examiner les problèmes que pose la recherche dans la région. Il serait bon aussi que les représentants régionaux élus au GCRAI assistent à la Conférence régionale, qui aurait ainsi l'occasion de recevoir en retour des informations du GCRAI et d'obtenir une évaluation des besoins de la région en matière de recherche.

Programme de la FAO dans la région (APRC/82/2)

256. Le Représentant régional de la FAO a introduit ce point de l'ordre du jour qui traite du programme de travail de la FAO pour la période 1982-83. Le nouveau Représentant régional, a-t-il annoncé, tirera ses instructions du programme adopté par la Conférence. Replacé dans le contexte des immenses besoins de la région, le programme de travail proposé est modeste et vise simplement à renforcer, quand cela s'avère nécessaire, les efforts des gouvernements.

257. Ce qui compte davantage, c'est que ce programme modeste est une marque d'espoir dans un monde harcelé par l'impossibilité de freiner la course aux armements. L'adoption d'un programme qui se propose de nourrir les affamés est déjà en soi un petit succès dans un monde au bord de l'échec.

258. Il a noté que le thème qui revenait constamment dans les débats de la Conférence était celui-ci: malgré des disponibilités alimentaires accrues, l'existence du travailleur sans terre, du cultivateur de subsistance ou du pêcheur artisanal aussi bien que du citadin pauvre devient de plus en plus difficile. Et c'est pourquoi, la Conférence s'est consacrée à l'examen de deux questions principales à savoir:

- a) accroître la productivité des petits cultivateurs et relever les revenus et le pouvoir d'achat des groupes vulnérables; et
- b) concevoir des mécanismes permettant de renforcer la sécurité alimentaire dans la région.

259. Heureusement, a-t-il dit, le cadre politique d'une approche de vaste envergure a été mis en place par les gouvernements au moyen de divers instruments. L'un a été la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. Les autres sont la Charte mondiale des sols, le nouveau Régime juridique des mers et la Stratégie mondiale de la conservation. Un plan d'action doit sortir de la Conférence mondiale sur les pêches.

260. Le programme, présenté dans le document APRC/82/1, tient compte de ces textes universels, ainsi que des six secteurs prioritaires établis par les précédentes Conférences régionales et dans lesquels sont également incorporées les recommandations des organes techniques et commissions intergouvernementales de la FAO.

261. La Conférence a décidé de retenir les six secteurs prioritaires actuels, désormais formulés comme suit:

- I. Encourager la participation active des petits exploitants au développement socio-économique et accroître leur productivité et leur revenu;
- II. Développement de l'agriculture pluviale et semi-aride;
- III. Promotion de la sécurité alimentaire et prévention des pertes avant et après récolte;

- IV. Promotion de systèmes intégrés cultures/élevage/pisciculture;
- V. Développement de l'aquaculture et de la pêche, et amélioration de la situation socio-économique des artisans-pêcheurs;
- VI. Promotion de la foresterie au service du développement des collectivités locales.

262. Dans le cadre du secteur prioritaire N° 1, on s'efforcera d'étendre le champ couvert par le programme de promotion des petits exploitants. Pour cela, on cherchera des fonds de sources nationales et internationales. Des efforts particuliers seront faits pour associer les femmes et les jeunes ruraux. On encouragera, au niveau local, la participation effective des petits exploitants à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des projets. On continuera d'apporter une aide aux ONG s'occupant du suivi de la CMRADR. La Coalition des ONG d'Asie sera encouragée à étendre son réseau. Le CIRDAP sera aidé dans ses missions. Les programmes collectifs de formation et de commercialisation à l'intention des petits exploitants seront intensifiés. Les programmes de nutrition seront axés sur l'amélioration des niveaux nutritionnels des populations les plus défavorisées.

263. Secteur prioritaire N° 2 - Pour améliorer l'agriculture dans les zones pluviales et semi-arides, on s'efforcera surtout de développer l'irrigation à petite et moyenne échelle ainsi que les activités de conservation de l'eau et la formation à la gestion de l'eau au niveau des exploitations. Des systèmes d'information seront mis au point pour améliorer la qualité des sols mal drainés et remédier à la salinité dans les zones pluviales et semi-arides. Un projet régional de conservation des sols sera préparé. On continuera, par des programmes d'action, d'encourager l'utilisation correcte des déchets organiques comme engrais et de chercher à obtenir le maximum d'effet des applications d'engrais et de la fixation biologique de l'azote. En collaboration avec des institutions nationales et dans le cadre d'arrangements de CTPD, on intensifiera la formation des techniciens moyens et primaires au niveau des villages et des exploitations.

264. Secteur prioritaire N° 3 - Comme l'a demandé la Conférence, des mesures seront prises pour créer une Commission de la sécurité alimentaire pour l'Asie et le Pacifique. La situation de la sécurité alimentaire dans la région sera suivie en permanence. On encouragera la mise en place de systèmes sous-régionaux et régionaux d'information et d'alerte rapide sur la situation alimentaire. On aidera les pays membres à préparer et à mettre en oeuvre des programmes d'action visant à renforcer la sécurité alimentaire. On continuera à encourager les échanges de connaissances techniques et d'expériences entre pays dans le cadre de la CTPD. Enfin, on mettra au point et diffusera des méthodes permettant d'arriver, à court terme et à long terme, à l'autosuffisance alimentaire collective.

265. Les activités de prévention des pertes après récolte feront une grande place au séchage et au traitement sur place des céréales vivrières. Des applications pratiques de l'énergie tirée de la biomasse, de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne pour l'agriculture seront mises au point dans le cadre d'arrangements de CTPD.

266. Secteur prioritaire N° 4 - Comme l'a recommandé la Conférence, on encouragera l'adoption de systèmes intégrés d'agriculture (cultures/élevage/pisciculture/sylviculture) permettant de mieux tirer parti de toutes les ressources dont dispose une petite exploitation familiale. Un projet régional intitulé "Mise au point de systèmes d'agriculture mixtes et intégrés et conservation des eaux dans les zones pluviales" lancera des activités visant à améliorer les revenus des petits exploitants dans les zones non irriguées. Dans le cadre du projet régional de développement de l'élevage du buffle, on entreprendra de former de jeunes chercheurs spécialisés dans ce type d'élevage et de diffuser les résultats de la recherche. Le projet régional de développement de l'élevage dans le Pacifique renforcera les activités des services zoosanitaires, ainsi que la production de volailles, de porcins et de caprins.

267. Secteur prioritaire N° 5 - La Conférence a reconnu le caractère complexe et particulier des problèmes des pêcheurs artisanaux et des petits pisciculteurs. Suite à ses recommandations, on aidera les gouvernements des Etats Membres à encourager l'emploi d'embarcations améliorées et de meilleures techniques de pêche, à réduire les pertes après capture, à mettre en place de meilleures installations de manutention, de traitement et de commercialisation du poisson, et de facilités de crédit. La FAO aidera également les gouvernements à sensibiliser les collectivités rurales de pêcheurs et de pisciculteurs à l'égard du Programme d'action de la CMRADR. On redoublera d'efforts pour poursuivre le programme CTPD d'aquaculture rurale et de promotion de la pêche artisanale. On encouragera une participation plus active des femmes et des jeunes au développement des collectivités rurales de pêcheurs.

268. Secteur prioritaire N° 6 - En matière de foresterie, on cherchera tout spécialement à répondre aux besoins des collectivités locales et à conserver l'environnement. On continuera d'aider les gouvernements des Etats Membres à développer l'agrosylviculture, la foresterie polyvalente, la sylviculture paysanne, les plantations d'essences productrices d'énergie ainsi que des industries forestières adaptées au milieu rural.

269. Le Groupe de développement des industries forestières de l'Asie et du Pacifique (Kuala-Lumpur, Malaisie) fournira des experts-conseils en matière de planification du secteur forestier et aidera à résoudre certaines difficultés fonctionnelles d'industries déterminées. Le Centre d'enseignement, de recherche et de développement forestiers de Los Baños (Philippines) pourvoira aux besoins de formation des enseignants forestiers. Le Centre régional de formation aux inventaires forestiers (Dehra Dun, Inde) assurera une formation, qui couvrira entre autres la photo-interprétation. Comme l'a recommandé la Conférence, un projet régional sera préparé sur l'énergie tirée du bois. Les échanges d'informations sur la vie sauvage et l'aménagement des parcs nationaux seront renforcés et un soutien technique sera fourni pour développer les activités nationales en matière d'aménagement de la vie sauvage.

270. A propos de la mise en oeuvre du programme d'action correspondant aux secteurs prioritaires, on a souligné la nécessité d'étudier et de renforcer les possibilités de CTPD. Le Bureau régional de la FAO devrait continuer de jouer un rôle actif et assurer des services efficaces aux gouvernements pour les aider à identifier leurs besoins; à préparer, mettre en oeuvre et passer en revue les projets; et à promouvoir la CTPD.

RESUME DES DECLARATIONS

271. Le Directeur général et le Sous-Directeur général/Représentant régional ont prononcé de brèves déclarations en session plénière.

Directeur général

272. Dans son allocution, le Directeur général a mentionné que les gouvernements des Etats Membres avaient eu le privilège de voir le Président Soeharto inaugurer la Conférence et prononcer un discours dans lequel le Président avait touché du doigt les préoccupations fondamentales de la FAO en disant que "l'objectif ultime du développement est d'améliorer le bien-être spirituel et matériel des peuples. La majorité des populations de la région vit de l'agriculture".

273. Le rapport du Comité technique - logique, clair et concis - montre, pense le Directeur général, une compétence croissante chez les experts agronomes de la région. Les recommandations qu'il contient apporteront des orientations pratiques à la FAO.

274. L'impression dominante qui se dégage des débats de la Conférence, a-t-il ajouté, est que l'on perçoit avec plus d'acuité la menace de famine suspendue en permanence sur l'Asie et le Pacifique. En même temps, on prend conscience de la persistance de la misère rurale et de la dégradation de l'environnement.

275. La plupart des délégations ont souligné que la croissance économique, stimulée par des mesures propres à garantir une distribution équitable de ses avantages, est un facteur de stabilité. Cette conviction est inscrite dans le Consensus de Jakarta sur le Développement dans l'équité, la croissance et la stabilité adopté par la Conférence. Le Directeur général a félicité l'Indonésie d'avoir préparé ce texte d'une grande importance sociale, et la Conférence de l'avoir adopté à l'unanimité.

276. Il a fait observer que le Consensus de Jakarta se fonde sur un paradoxe. Ce sont les affamés qui doivent fournir la nourriture. La charge de produire les aliments dont a besoin une population en expansion repose sur les frêles épaules des mal nourris: artisans pêcheurs, petits exploitants, travailleurs sans terre ou cultivateurs itinérants qui travaillent la terre dans les zones pluviales. Ces gens dont on attend une percée de la production sont ceux-là mêmes qui, selon les critères ordinaires, sont les moins aptes à le faire. Cette tâche, ils peuvent l'accomplir si les ressources dont ils ont besoin à cette fin sont mises à leur portée.

277. Le Directeur général partage la décision de la Conférence de situer les priorités fixées pour le travail de la FAO dans la région dans l'optique de la promotion des petits exploitants.

278. Il a noté que de nombreuses délégations avaient souligné qu'il fallait absolument profiter des bonnes récoltes pour renforcer les dispositifs de sécurité alimentaire. L'heureuse initiative des pays de l'ANASE de créer leur propre réserve a consolidé la volonté d'entreprendre des actions similaires dans l'Asie du Sud et dans le Pacifique.

279. Au terme de son débat, la Conférence a été amenée à adopter à l'unanimité une résolution invitant le Directeur général de la FAO à prendre les dispositions nécessaires pour créer une Commission régionale de la sécurité alimentaire pour l'Asie et le Pacifique.

280. Pour permettre aux travailleurs sans terre et aux petits exploitants de la région d'accéder à des niveaux de productivité supérieurs - condition essentielle au renforcement de la sécurité alimentaire - une assistance extérieure reste nécessaire, a dit le Directeur général. Toutefois, on enregistre une érosion régulière des engagements publics d'aide extérieure à l'agriculture, cela juste au moment où l'aide extérieure est plus nécessaire que jamais pour imprimer à la production un élan qui pourrait se maintenir jusque dans les années 1990.

281. Il a fait observer que quand la croissance économique se ralentit, la première réaction consiste à couper l'aide. L'assistance est traitée comme une denrée facultative, disponible dans les périodes d'abondance et mise de côté dans les moments de pénurie. Cette approche à courte vue est accentuée par le fait que les agriculteurs sans terre, relegués à des milliers de kilomètres dans des villages misérables, ne constituent pas un corps électoral visible et audible.

282. Pourtant l'expérience montre que "l'assistance que nous donnons aux pauvres est une assurance sur la vie que nous souscrivons en notre propre faveur". La stabilité en fin de compte repose sur une croissance équitable.

283. Il a souligné combien il appréciait la décision politique de l'Australie d'accroître sa contribution au Programme alimentaire mondial et à la Réserve alimentaire internationale d'urgence. Il ne saurait mieux dire tout le bien qu'il pense de cette décision qu'en rappelant ce vieux proverbe asiatique "l'aide vite donnée vaut double".

284. On peut mieux se rendre compte de l'importance des réserves alimentaires d'urgence quand on pense qu'il existe dans la région sept millions de réfugiés, d'orphelins et de personnes déplacées par la guerre ou par des calamités naturelles.

285. Une seconde résolution demande à la FAO de mettre au point un plan d'action sur les sources d'énergie rurale nouvelles et renouvelables, spécialement conçu pour les besoins de l'Asie et du Pacifique. Ce plan devrait couvrir diverses sources d'énergie renouvelables et prêter une attention particulière aux systèmes intégrés d'approvisionnement en énergie. La FAO s'efforcera de coordonner ce travail avec les programmes tendant à ralentir le rythme de destruction des forêts, à augmenter la production de bois de feu et à intensifier les reboisements.

286. Le Directeur général a pris note de l'ample soutien qui s'est exprimé en faveur de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches. La liste détaillée des questions que les pays souhaitent examiner montre l'intérêt qu'elle suscite. La FAO veillera à ce que se poursuivent les consultations préparatoires. Parallèlement, elle s'efforcera d'étendre aux artisans pêcheurs son programme de promotion des petits exploitants et de prêter une attention accrue au rôle des femmes dans les pêches.

287. Certains pays ont fortement insisté sur le fait que les réformes agraires sont décisives quand il s'agit d'améliorer du tout au tout la situation des petits exploitants. D'autres ont souligné que la participation populaire tourne autour des organisations d'agriculteurs.

288. La FAO continuera d'aider les Etats Membres à mettre en oeuvre les décisions de la CMRADR, notamment en ce qui concerne la surveillance du développement rural et la participation des populations. Le CIRDAF pourrait jouer un rôle à cet égard.

289. Le Directeur général a relevé en outre, parmi les observations faites par diverses délégations, d'autres remarques importantes, notamment: A) des mises en garde contre le protectionnisme et le souci de voir se libéraliser l'accès des produits agricoles sur les marchés des pays avancés; B) le désir de certains pays de coopérer à l'exploitation des vastes ressources hydriques des grands bassins hydrographiques de l'Asie du Sud.

290. Il a remercié les pays qui se sont offerts à recevoir la dix-septième Conférence régionale de la FAO. Le lieu sera décidé en consultation avec les pays membres.

291. A propos de la résolution adoptée par la Conférence sur le départ en retraite de M. Umali et des chaleureux hommages qui lui ont été rendus, le Directeur général a conclu qu'en ce qui concernait la FAO la seule chose qu'il pouvait ajouter c'était de dire "combien nous étions fiers d'avoir compté un tel homme parmi nos rangs". Il a ensuite renouvelé l'expression de sa reconnaissance au gouvernement et aux fonctionnaires indonésiens.

Représentant régional

292. Dans son allocution, le Représentant régional s'est référé à des débats antérieurs concernant les relations de la FAO avec la CESAP dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture. Certaines délégations, en effet, ont demandé que les deux institutions

resserrent leur collaboration. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP a mentionné en détail plusieurs programmes et projets auxquels la FAO et la CESAP ont collaboré avec succès.

293. La fructueuse collaboration de la FAO avec la CESAP est donc un fait acquis. Malgré cela, on demande constamment à la FAO de "coopérer".

294. Il faut admettre que, dès lors qu'on attribue des mandats identiques tant en ce qui concerne l'aire géographique que la discipline, il existe des risques de doubles emplois. En fait, les priorités que la CESAP se proposait pour 1982 présentaient une ressemblance marquée avec l'Article I de l'Acte constitutif de la FAO qui a été rédigé en 1945.

295. Les coïncidences ne s'arrêtent pas là: la résolution demandant à la CESAP d'effectuer une étude restreinte sur l'offre et la distribution des produits alimentaires recouvre point pour point le domaine de compétence du Comité mondial de la sécurité alimentaire, créé par l'Assemblée générale en 1974. Cependant, d'aucuns ont suggéré que la poursuite des travaux sur la sécurité alimentaire attende que soit terminée l'étude spéciale et notoirement partielle de la CESAP.

296. Pour apaiser les craintes, on a prétendu que le travail de la Commission transcendait les confins sectoriels. C'est là une théorie dangereuse, car qu'arrive-t-il quand le fait de transcender les frontières se transforme en chevauchements et doubles emplois?

297. Le Représentant régional a rappelé qu'à diverses occasions et à maintes reprises, le Bureau de liaison de la FAO à New York avait appelé l'attention du Comité du Programme et de la coordination des Nations Unies (CPC) sur des cas répétés de chevauchements croissants. Le 27 mai, à la demande des Pays-Bas, le CPC a décidé, malgré les objections de la CESAP, qu'il passerait en revue à sa vingt-troisième session, en 1981, les activités alimentaires et agricoles de la CESAP par rapport à celles de la FAO.

298. Le Représentant régional a ensuite évoqué l'aspect "pratique" du problème, vu d'après son expérience du Bureau régional. La FAO emploie dans la région 470 experts, dans la plupart des disciplines relevant de l'alimentation et de l'agriculture. La plupart d'entre eux travaillent sur les sites des projets. Les projets que la FAO exécute dans la région représentent plus d'un milliard de dollars et bénéficient du soutien de plus d'un millier de spécialistes appartenant à tous les départements du Siège, ainsi que du personnel du Bureau régional. Pourtant, on insiste sans cesse auprès de la FAO pour qu'elle coordonne ses activités avec celles de la Division de l'agriculture de la CESAP, laquelle compte moins de dix fonctionnaires techniques en poste à Bangkok. Aurait-on affaire au cas de la queue qui cherche à remuer le chien?

299. Que l'on cherche à enterrer le problème des doubles emplois, cela est bien compréhensible. Pourtant le problème existe. Et il est préjudiciable à tout le monde, en premier lieu aux collectivités rurales.

300. Le Représentant régional a rappelé que la CESAP revendique un "rôle de chef de file et de coordonnateur". Mais tous les débats qui ont pour sujet des questions de mandat ou de revendications quant au rôle de chef de file ou fonctions de coordination sont des débats stériles: ils ne produisent pas de quoi manger. Ils ne font que disperser les énergies.

301. La responsabilité première d'un coordonnateur est de reconnaître et de respecter scrupuleusement les mandats des autres institutions. Avec cette sensibilité d'approche, la coordination peut orchestrer les efforts de tous.

302. Au terme d'une longue carrière consacrée au développement, le Représentant régional est convaincu que l'autorité ne peut être imposée, elle peut seulement se mériter. On ne saurait la décréter. Diriger c'est servir, c'est chercher à mettre en valeur la créativité et le génie des autres et non leur extorquer un consentement. Un chef ne se pose pas en rival. C'est quelqu'un qui sait se sacrifier et s'oublier soi-même.

303. Le Représentant régional a remercié le gouvernement et les fonctionnaires indonésiens d'avoir accueilli la Conférence. Il a exprimé aux pays membres ses remerciements pour la résolution qu'ils ont adoptée concernant son départ en retraite.

CONCLUSIONS

Adoption du "Consensus de Jakarta"

304. La Conférence, tout en reconnaissant qu'il est indispensable d'avoir des politiques et des programmes axés sur la croissance et conçus pour augmenter la productivité des ruraux pauvres, a affirmé que la participation équitable des ruraux pauvres aux avantages de la croissance est une condition nécessaire à la stabilité aussi bien des pays et de la région que du monde entier. Elle a demandé aux gouvernements d'établir leurs stratégies et leurs programmes de développement alimentaire et agricole en tenant compte des principes directeurs de l'équité, de la croissance et de la stabilité. En conséquence, la Conférence a adopté à l'unanimité le Consensus de Jakarta sur l'équité, la croissance et la stabilité, dont le texte intégral figure au début du présent rapport.

Adoption des résolutions

305. Outre les recommandations formulées au cours des débats consacrés aux divers points de l'ordre du jour, la Conférence a adopté à l'unanimité les résolutions ci-après:

Résolution 82/1 - La sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique

Résolution 82/2 - Les sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans l'agriculture et le développement rural

Résolution 82/3 - Promotion et amélioration des systèmes d'agriculture intégrés dans la région de l'Asie et du Pacifique

Résolution 82/4 - Départ en retraite de M. Dioscoro L. Umali.

306. Les résolutions sont reproduites dans la section intitulée "Résolutions et recommandations".

Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale de la FAO

307. La délégation du Pakistan a fait savoir que son gouvernement serait heureux de recevoir en 1984 la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique. Elle a transmis cette proposition au Directeur général de la FAO. Dans une brève intervention, le Directeur général de la FAO a fait savoir que l'invitation du Pakistan serait dûment examinée, en même temps que les propositions faites par d'autres pays. Les date et lieu de la prochaine Conférence régionale seront fixés de concert avec les gouvernements des Etats Membres.

Clôture de la Conférence

308. Dans leurs déclarations de clôture, toutes les délégations ont estimé que la seizième Conférence régionale de la FAO avait rempli ses buts. En adoptant le Consensus de Jakarta sur l'équité, la croissance et la stabilité, elle a consolidé la philosophie des activités de développement conduites dans la région. Des échanges de vues honnêtes et constructifs ont abouti à l'adoption de résolutions significatives et de recommandations valables. Un programme de travail pratique et réaliste a été établi.

309. La Conférence a remercié le Président et les Vice-présidents, le Président du Comité technique, le Président et les membres du Comité de rédaction et les autres membres du Bureau de la Conférence d'avoir accompli leurs tâches avec efficacité.

310. La Conférence a félicité le Secrétariat pour l'excellente qualité de la documentation présentée et pour son travail efficace.

311. Toutes les délégations ont exprimé au gouvernement de l'Indonésie et en particulier au Ministre de l'agriculture leur reconnaissance pour l'accueil réservé à la Conférence, ainsi que pour la généreuse hospitalité et l'excellente organisation dont celle-ci a bénéficié.

312. Le Représentant régional s'est fait le porte-parole de toutes les délégations en déclarant qu'il se sentait profondément honoré que la Conférence ait été inaugurée par son Excellence le président Soeharto, dont le discours a été pour elle une source d'inspiration.

313. Au nom de la FAO, il a exprimé ses très sincères remerciements au Ministre de l'agriculture et au gouvernement de l'Indonésie pour l'hospitalité et les remarquables installations offertes à la Conférence. Il a tout spécialement remercié M. Alhambra Rachman, M. Salmon Padmanegara, membres du Comité d'organisation, et le Secrétariat du gouvernement hôte de tous les efforts qu'ils ont déployés pour assurer le succès de la Conférence.

314. Au nom du gouvernement de l'Indonésie, M. Soedarsono Hadisapoetro a prononcé le discours de clôture. Il a dit combien l'Indonésie était reconnaissante d'avoir pu accueillir la Conférence et a ensuite déclaré close la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.

LIST OF DELEGATES

LISTE DES DELEGUES

MEMBER NATIONS IN THE REGION/PAYS MEMBRES DE LA REGION

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Délégué
H.E. Mr. P.J. NIXON
Minister for Primary Industry
Canberra
Suppléant
Mr. D. HUSSEY
First Assistant Secretary
Department of Primary Industry
Canberra
Suppléant
Mr. Robert WEBSTER
Third Secretary
Australian Embassy
Jakarta

BANGLADESH

Délégué
H.E. Mr. Obaidullah KHAN
Adviser-in-Charge
Ministry of Agriculture, Forests,
Fisheries, Livestock, Irrigation,
Water Development and Flood Control
Dacca
Suppléant
Mr. Syed Hassan Ahmed
Additional Secretary
Agriculture Forest Division
Dacca
Suppléant
Mr. Syed Ahmed
Joint Secretary
Ministry of Food
Dacca
Suppléant
Mr. Syed Mahmud
Second Secretary
Embassy of Bangladesh
Jakarta

BURMA - BIRMANIE

Délégué
H.E. U. Kyan HTAIN
Deputy Minister
Ministry of Agriculture and Fisheries
Rangoon
Suppléant
Mr. U Sein MAUNG WINT
Director-General
Forestry Department
Rangoon
Suppléant
Mr. U Khin MAUNG HLA
Director
Irrigation Department
Rangoon
Associé
Mr. U MYA MAUNG
Project Manager
Agriculture Corporation
Rangoon
Associé
Mr. U. HLA KHAING
First Secretary
Burmese Embassy
Jakarta
Associé
Mr. U Kyaw SOE HTUN
Deputy General Manager, Agriculture
Corporation
Ministry of Agriculture and Forests
Rangoon

CHINA - CHINE

Délégué
Mr. Kong CANDONG
Director
Bureau of Foreign Affairs
Ministry of Agriculture
Beijing
Suppléant
Mr. Wang SHOURU
Deputy Division Director
Foreign Affairs Bureau
Ministry of Agriculture
Beijing
Suppléant
Mr. Li ZHENHUAN
Deputy Division Director
Foreign Affairs Bureau
Ministry of Agriculture
Beijing
Suppléant
Mr. Tian CHENGSHAN
Deputy Division Director
Foreign Affairs Bureau
Ministry of Agriculture
Beijing
Conseiller
Mr. Jiang NANFANG
Foreign Affairs Bureau
Ministry of Agriculture
Beijing

KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE - DEMOCRATIC KAMPUCHEA

Délégué
Monsieur Te SUN HOA
Représentant permanent du Kampuchea
démocratique auprès des Nations Unies
Geneva
Suppléant
Monsieur Suth SOM BOUN
Ministère des affaires étrangères
Kampuchea

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA
REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE

Délégué
Mr. Pik MIN SOP
Ambassador of the Democratic People's
Republic of Korea to Indonesia
Jakarta
Suppléant
Mr. Sok JOE SU
Expert
Ministry of Agriculture
Pyongyang
Conseiller
Mr. Chang MYOGB SIK
Agricultural Committee of the Democratic
People's Republic of Korea
Pyongyang

FIJI - FIDJI

Délégué
Mr. Kaliopate TAVOLA
Acting Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and Fisheries
Suva

<u>FRANCE</u>			Suppléant	
Délégué			Mr. WARDOYO	Jakarta
Monsieur Pierre ELMANOWSKY	Paris		Director-General	
Secrétaire général du Comité inter-ministériel pour l'agriculture et l'alimentation			Directorate General of Food Crops	
			Ministry of Agriculture	
Suppléant			Suppléant	
Mademoiselle Mireille MUSSO	Paris		Mr. Adi DARMAWAN	Jakarta
Conseiller des Affaires étrangères			Special Assistant to the Minister	
Direction des Nations Unies et Organisations internationales			of Home Affairs	
Ministère des relations extérieures			Suppléant	
			Mr. A. Kobir SASTRADIPERO	Rome
			Ambassador/Permanent Representative of Indonesia to FAO	
			Associé	
			Mr. PANOEDJOE	Jakarta
			Secretary-General	
			Ministry of Agriculture	
			Associé	
			Prof. Dr. J.H. HUTASOIT	Jakarta
			Director-General of Animal Husbandry	
			Ministry of Agriculture	
			Associé	
			Dr. Alhambra RACHMAN SE	Jakarta
			Chief, Bureau of Foreign Cooperation	
			Ministry of Agriculture	
			Associé	
			Mr. Sugeng AMAT	Jakarta
			Adviser to the National Logistic Agency	
			Associé	
			Mr. Appandi MANGUNDIKORO	Jakarta
			Director of Reforestation and Land Rehabilitation	
			Ministry of Agriculture	
			Associé	
			Mr. Sunaryo H. DARSONO	Jakarta
			Director, Forestry Research Centre	
			Associé	
			Mr. Armana DARSIDI	Jakarta
			Director of Forestry Programming	
			Ministry of Agriculture	
			Associé	
			Mr. Sunyoto DARMOREJO	Jakarta
			Director of Fishery Programming	
			Ministry of Agriculture	
			Associé	
			Mr. Untung WAHYONO	Jakarta
			Staff, Directorate General of Fisheries	
			Ministry of Agriculture	
			Associé	
			Mr. SOEMARTONO	Jakarta
			President Director	
			National Seed Cooperation	
			"Sang Hyang Sri Sukamandi"	
			Associé	
			Mr. Dudung ABDUL ADJID	Jakarta
			Director, Bureau of Planning and Programming	
			Bimas Directing Unit,	
			Ministry of Agriculture	
			Associé	
			Mr. Budiman NOTOATMODJO	Jakarta
			Senior Staff, Directorate General of Food Crops	
			Ministry of Agriculture	
			Associé	
			Prof. Otto SOEMARWOTO	Bnadung
			Senior Lecturer Pajajaran University	
			Associé	
			Mr. Ibrahim MANWAN	Jakarta
			Director, Center for Agricultural Research Programming, Agency for Agricultural Research and Development	
			Ministry of Agriculture	
<u>INDIA - INDE</u>				
Délégué				
H.E. Mr. R.V. SWAMINATHAN	New Delhi			
State Minister of Agriculture				
Suppléant				
Mr. R.S. VERMA	New Delhi			
Personal Secretary to the State Minister of Agriculture				
Suppléant				
Mr. B.S. Raghavan	New Delhi			
Additional Secretary, Food Department				
Ministry of Agriculture, Rural Reconstruction, Irrigation and Civil Supplies				
Suppléant				
Mr. M. SUBRAMANIAM	New Delhi			
Additional Secretary				
Ministry of Rural Development				
Suppléant				
Gen. O.P. MALHOTRA	Jakarta			
Ambassador of India to Indonesia				
Suppléant				
Mrs. N.S. RANDHAWA	New Delhi			
Deputy Director-General				
Indian Council of Agricultural Research				
Suppléant				
Mr. P.D. SRIVASTAVA				
Commissioner Coordination				
Ministry of Agriculture, Rural Reconstruction				
Irrigation and Civil Supplies				
<u>INDONESIA - INDONESIE</u>				
Délégué				
H.E. Prof. Soedarsono HADISAPOTRO	Jakarta			
Minister of Agriculture				
Suppléant				
Mr. Salmon PADMANEGARA	Jakarta			
Director-General				
Agency for Agricultural Education, Training and Extension				
Ministry of Agriculture				
Suppléant				
Dr. SUDJARWO	Jakarta			
Director-General of Forestry				
Ministry of Agriculture				
Suppléant				
Mr. Sadikin SUMINTAWIKARTA	Jakarta			
Director-General				
Agency for Agricultural Research and Development				
Ministry of Agriculture				
Suppléant				
Mr. Abdu RACHMAN	Jakarta			
Director-General of Fisheries				
Ministry of Agriculture				

Associé		Conseiller	
Mr. Bambang TRIYONO	Jakarta	Mr. Zainal WALAD	Jakarta
Senior Staff, Directorate General of Agraria		Association of the Indonesian Farmer Cooperation	
Ministry of Home Affairs		Conseiller	
Associé		Mr. RIDWANSYAH	Jakarta
Mrs. Adiati SOEGIHARTO	Jakarta	Staff, Directorate for External Trade	
Sub-Director, People's Self Reliance		Ministry of Trade and Cooperatives	
Directorate General of Rural Development		Conseiller	
Ministry of Home Affairs		Mr. Eddy SOERYADI	Jakarta
Associé		Senior Official	
Mr. I.G.K. SWASTIKA	Jakarta	Ministry of Man Power and Transmigration	
Senior Staff, Agency for Agricultural Education, Training and Extension		Conseiller	
Ministry of Agriculture		Mr. Hasan ZAINI	Jakarta
Associé		Director, Bureau of Administration	
Miss Ratna Djuwita WAHAB	Jakarta	Ministry of Agriculture	
Senior Official		Conseiller	
National Planning Development Board		Mr. Enny SUTOPO	Jakarta
Associé		Senior Official, Directorate General of Fisheries	
Mrs. Saodah SYAHRUDDIN	Jakarta	Ministry of Agriculture	
Senior Official		Conseiller	
Ministry of Foreign Affairs		Mr. Djasril DJARIB	Jakarta
Associé		Senior Official	
Mr. AMIDJONO	Rome	Ministry of Finance	
Agricultural Attaché		Conseiller	
Indonesian Embassy		Ms. Ria GONDOWARSITO	Yogyakarta
Associé		Research Student	
Mr. SARYONO	Tokyo	Faculty of Sociology	
Agricultural Attaché			
Indonesian Embassy			
Associé			
Mr. Husin ANANG M. Agr. Sc.	Jakarta		
Bureau of Foreign Cooperation			
Ministry of Agriculture			
Associé			
Mr. Soehari BUDIHI DAYAT	Jakarta		
Bureau of Foreign Cooperation			
Ministry of Agriculture			
Associé			
Dr. Tejo YOWONO	Yogyakarta		
Senior Lecturer Gajah Mada University			
Associé			
Mr. Hartono WIRJODARMODJO	Jakarta		
President Director			
Perum Perhutani			
Associé			
Mr. J.H. ZAINI	Jakarta		
Member of Parliament			
Conseiller			
Mr. Achmad AFFANDI	Jakarta		
Junior Minister for Food Crops			
Agriculture			
Conseiller			
Mr. Nuratim H. DARSONO	Jakarta		
Director of Programming			
Directorate General of Cooperatives			
Ministry of Trade and Cooperatives			
Conseiller			
Mr. SIAGIAN	Jakarta		
Directorate General of Rural Development			
Ministry of Home Affairs			
Conseiller			
Mr. Rustam RUDIONO			
Director, Bureau of Public Relations			
Ministry of Agriculture			
Conseiller			
Mr. R.S. SUTAJI	Jakarta		
Member of Parliament			

JAPAN - JAPON

Délégué	
H.E. Zenju NARIAI	Tokyo
Parliamentary Vice-Minister for Agriculture, Forestry and Fisheries	
Suppléant	
Mr. Makoto SAITO	Tokyo
Adviser to Minister for Agriculture, Forestry and Fisheries	
Associé	
Mr. Itsuji YANAGISAWA	Tokyo
Special Assistant to Economic Affairs Administration Division	
Economic Affairs Bureau (MAF)	
Associé	
Mr. Mitoji YABUNAKA	Jakarta
First Secretary	
Embassy of Japan to Indonesia	
Associé	
Mr. Shigeki YAMAMOTO	Jakarta
First Secretary	
Embassy of Japan to Indonesia	
Associé	
Mr. Takakata OKAMOTO	Tokyo
Official, International Cooperation Division	
International Affairs Department	
Economic Affairs Bureau (MAF)	
Associé	
Mr. Shigemi YOSHINO	Tokyo
Official, Specialized Agencies Division	
United Nations Bureau	
Ministry of Foreign Affairs	
Associé	
Mr. Seinosuke KADOYA	Jakarta
First Secretary	
Embassy of Japan to Indonesia	

KOREA, REPUBLIC OF - COREE, REPUBLIQUE DE

Délégué
H.E. Mr. Woo SUK HAN
Ambassador of the Republic of Korea
to Indonesia Jakarta

Suppléant
H.E. Mr. Ing NAE CHO
Assistant Minister of Agriculture and
Fisheries Seoul
Ministry of Agriculture and Fisheries

Associé
Mr. Joong IN CHUN
Director, International Cooperation
Division Seoul

Associé
Mr. Min HYU CHOI
Agricultural and Forestry Attaché
Embassy of the Republic of Korea
to Indonesia

Associé
Mr. Gu HEE NAM
Director, Planning and Budget
Division Seoul

Associé
Mr. Chang WOO LEE
Deputy Director
International Cooperation Division Seoul

Conseiller
Mr. Wan SU OH
Executive Secretary
FAO Korea Association Seoul

Conseiller
Mr. Geon HO LEE
Chief, Credit and Statistics Division
Research Department
International Agricultural Cooperative
Federation Seoul

LAO

Délégué
S.E. M. Khamphet PHOMMAVANE
Vice-Ministre de l'agriculture

Suppléant
Monsieur Thongphet SITHAMMAVONG
Département de la planification agricole

Suppléant
Monsieur Kou CHANSINA
Directeur
Département de l'agriculture

MALAYSIA - MALAISIE

Délégué
H.E. Datuk ABDUL HANAN BIN OTHMAN
Minister of Agriculture Kuala Lumpur

Suppléant
Mr. Raden SOENARNO
Secretary General
Ministry of Agriculture Kuala Lumpur

Suppléant
Mr. Abubakar BIN MAHMUD
Director of Development and Training
Department of Agriculture
Peninsular Malaysia Kuala Lumpur

Suppléant
Mr. Wahid A. JALIL
Deputy Permanent Representative to FAO Rome

Suppléant
Mr. A. SABRI
Deputy Director-General Kuala Lumpur

Suppléant
Mr. Yusof BIN KHALID
Principal Assistant Director,
Agriculture Section
Economic Planning Unit
Prime Minister's Department Kuala Lumpur

Suppléant
Mr. Nurmala BIN ABD RAHIM
Special Assistant to the Ministry
of Agriculture Kuala Lumpur

Suppléant
Mr. Ernest Javasuria RAJANAYAGAM
Assistant Secretary, International
Division
Ministry of Agriculture Kuala Lumpur

MALDIVES

Délégué
H.E. Abdul SATTAR
Minister of Fisheries Male

Suppléant
Mr. Maizan Hassan MANIKU
Fisheries Development Officer
Ministry of Fisheries Male

MONGOLIA - MONGOLIE

Délégué
Mr. TSAGANKHU
First Deputy Minister
Ministry of Agriculture Ulan Bator

Suppléant
Mr. TSERENDASH
Chief
Animal Husbandry Research Institute Ulan Bator

NEPAL

Délégué
H.E. Mr. Raghvendar PRATAP SHAH
Vice-Minister of Agriculture Kathmandu

Suppléant
Mr. Dip Raj SHARMA
Joint Secretary
Ministry of Agriculture Kathmandu

Suppléant
Mr. P.P. GORKHALI
Director-General
Department of Agriculture Kathmandu

Suppléant
Mr. N.B. BASNYET
Deputy Chief Conservator
Ministry of Forest and Soil
Conservation Kathmandu

Suppléant
Mr. Ram PRAKASH YADAV
Chief Specialist APROSC
Agricultural Projects Service
Centre Kathmandu

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZELANDE

Délégué
H.E. W.R. AUSTIN
Parliamentary Under-Secretary
to Minister of Agriculture Wellington

Suppléant
Mr. M.I. BELGRAVE
Assistant Director-General
Ministry of Agriculture and
Fisheries Wellington

Suppléant			Conseiller	
Mr. D.T. ARNOLD	Wellington		Mr. Fortunato S. ARCANGEL	
Private Secretary			Chief, Forest Utilization Division	
Suppléant			Bureau of Forest Development	
Mr. D.M. KERSEY	Jakarta		Ministry of Natural Resources	
Second Secretary				
New Zealand Embassy				
Suppléant			<u>SRI LANKA</u>	
Mr. K.J. GEARD	Jakarta		Délégué	
First Secretary (Commercial)			Mr. S. ABEYWICKREMA	Colombo
New Zealand Embassy			Deputy Minister	
			Ministry of Agricultural Development	
			and Research	
<u>PAKISTAN</u>			Suppléant	
Délégué			Mr. D. NILAWEERA	Colombo
H.E. Mr. Mohammad FAZIL JANJUA	Islamabad		Additional Secretary	
Minister of Food, Agriculture and			Ministry of Agricultural Development	
Cooperatives			and Research	
Suppléant			Suppléant	
Mr. Manzur AHMAD	Islamabad		Mr. Claude FERNANDO	Colombo
Additional Secretary			Director, Planning Programming	
Ministry of Food, Agriculture			Ministry of Fisheries	
and Cooperatives				
Suppléant			<u>THAILAND - THAILANDE</u>	
Mr. S.M. HUSSEIN	Jakarta		Délégué	
Ambassador of Pakistan to Indonesia			H.E. Mr. Narong WONGWAN	Bangkok
Conseiller			Deputy Minister of Agriculture	
Dr. Mohammad Yaqub JAVID	Islamabad		and Cooperatives	
Joint Secretary			Ministry of Agriculture and Cooperatives	
Government of Punjab			Suppléant	
Conseiller			H.E. Dr. Chuay KANNAWAT	Rome
Mr. Mahmood Iqbal SHEIKH	Islamabad		Ambassador	
Director-General			Royal Thai Embassy	
Pakistan Forest Institute - Peshawar			Suppléant	
			Mr. Nguen SRISURUK	Bangkok
<u>PHILIPPINES</u>			Deputy Secretary General	
Délégué			Office of Agricultural Economics	
H.E. Mr. Arturo R. TANCO	Quezon City		Ministry of Agriculture and	
Minister of Agriculture			Cooperatives	
Suppléant			Suppléant	
H.E. Conrado P. ESTRELLA	Quezon City		Mr. Vanrob ISARANKURA	Rome
Minister of Agrarian Reform			Agricultural Counsellor and	
Suppléant			Permanent Representative to FAO	
Mr. Romeo LACSON	Quezon City		Suppléant	
Deputy Administrator			Mrs. Marasee SURAKUL	Bangkok
National Food Authority			Assistant Secretary-General	
Suppléant			National FAO Committee	
Mr. Jesus C. ALIX	Quezon City		Ministry of Agriculture and Cooperatives	
Director, Bureau of Agricultural			Suppléant	
Economics			Mr. Suchat PRACHIMDHIT	Bangkok
Ministry of Agriculture			First Secretary	
Suppléant			International Economic Division,	
Mr. Medina JOSE	Quezon City		Economic Department	
Assistant Secretary			Ministry of Foreign Affairs	
Ministry of Agrarian Reform			Suppléant	
Suppléant			Mr. Wullop SARASUP	
Mr. Antonio CAPAY	Quezon City		Secretary of Deputy Minister of	
Assistant Secretary			Agriculture and Cooperatives	
Ministry of Natural Resources			Ministry of Agriculture and	
Associé			Cooperatives	
Mr. Emanuel C. MONTEMAYOR	Jakarta		<u>UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE</u>	
Training Adviser			Délégué	
Small Holder Rubber Development Project			Mr. Roger A. SORENSON	Rome
Associé			US Representative to FAO	
Mr. Rogelio S. CRUDI	Quezon City		United States Embassy, Rome	
Special Assistant to Minister of				
Natural Resources				
Associé				
Mr. Marinela R. CASTILLO	Quezon City			
Special Assistant to the Minister				
of Agriculture				

Suppléant		Conseiller	
Mr. Max L. WITCHER	Washington DC	Dr. Tapan BANERJEE	Jakarta
Deputy Coordinator, International Organization Affairs		Fisheries Consultant	
Office of International Cooperation and Development		Indonesian Directorate General for Fisheries	
Department of Agriculture			
Conseiller		<u>VIET NAM</u>	
Mr. E. WAYNE DENNEY	Washington DC	Délégué	
Asia Branch Economic Research Service		Monsieur NGUYEN VAN TIEP	
Department of Agriculture		Ambassade de la République Socialiste du Viet Nam	
Conseiller		Suppléant	
Mr. Alan W. TRICK	Jakarta	Madame S. BUI THI KIEM	
Counsellor for Agricultural Affairs		Attaché	
United States Embassy		Ambassade de la République Socialiste du Viet Nam	
Conseiller			
Mr. Robert OUDEMANS	Jakarta		
Organization and Management Adviser			
Directorate General of Estate			
Small Holder Rubber Development Project			

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION

OBSERVATEURS DES PAYS MEMBRES N'APPARTENANT PAS A LA REGION

<u>NETHERLANDS - PAYS-BAS</u>		<u>HOLY SEE - SAINT-SIEGE</u>	
Mr. G. Th. E.R. ARNOLD	Bangkok	Rev. Gregorius UTOMO	Jakarta
Permanent Representative to ESCAP		Secretary of the Indonesian Episcopal Commission for Social Economic Development	
Mr. J. GROENENDIJK	Jakarta	Mr. Emanuel Wisru DJATIKUSOMO	Jakarta
Agricultural Attaché		Expert in Agriculture and Development	
Embassy of the Netherlands		Professor at the Jakarta Academy on Fishing	

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES

REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

<u>ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION FOR ASIA AND THE PACIFIC</u>		<u>WORLD FOOD PROGRAMME</u>	
<u>COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE</u>		<u>PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL</u>	
Mr. K. NAKAGAWA	Bangkok	Mr. J. MOSCARELLA	Rome
Deputy Executive Secretary		Economic Adviser to WFP	
Mr. Sultan Z. KHAN	Bangkok	Mr. M.T. BALKE	Jakarta
Chief, Agriculture Division		WFP Deputy Representative a.i.	
Mr. S. OKABE	Bangkok	<u>UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME</u>	
Director CGPRT Centre, ESCAP		<u>PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT</u>	
Dr. M. AGARWAL	Bangkok	Mr. Gamil HAMDY	Jakarta
Senior Economic Affairs Officer		Resident Representative	
Agriculture Division		Mr. Sukehiro HASEGAWA	Jakarta
Mr. Shahed LATIF	Bangkok	Deputy Resident Representative	
Project Manager		Mr. Tun WIN	Jakarta
Food Supply Study		Assistant Resident Representative	
<u>UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND</u>		<u>UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION</u>	
<u>FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE</u>		<u>ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL</u>	
Mr. Louis J. LEEFERS	Jakarta	Mr. F.M. IQBAL	Jakarta
Senior Programme Officer		Senior Industrial Development	
Dr. Terrel HILL	Jakarta	Field Adviser	
Programme Coordinator, UNICEF			

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Mr. W. JONES Deputy Director ILO Office	Jakarta
Mr. Frode Egil EKELAND Associate Expert ILO Office	Jakarta

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Mr. Moise MENSAH Assistant President Project Management Department	Rome
--	------

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

ASIAN DEVELOPMENT BANK
BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT

Mr. Alan L. MAY Senior Executive Officer Agriculture and Rural Development Department	Manila
---	--------

ASIAN PRODUCTIVITY ORGANIZATION
ORGANISATION ASIATIQUE DE LA PRODUCTIVITE

Mr. Yoshimaru INOUE Head Agriculture Division	Tokyo
--	-------

CENTRE ON INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT FOR ASIA
AND THE PACIFIC
CENTRE DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE POUR L'ASIE
ET LE PACIFIQUE

Mr. Aziz-ul HAQ Director	Dacca
-----------------------------	-------

INTERNATIONAL PEPPER COMMUNITY
COMMUNAUTE INTERNATIONALE DU POIVRE

Mr. L.N. SAKLANI Executive Director	Jakarta
--	---------

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONAL PLANNED PARENTHOOD FEDERATION
FEDERATION INTERNATIONALE POUR LE PLANNING
FAMILIAL

Mr. M.M. BILLAH Representative	Kuala Lumpur
-----------------------------------	--------------

ASIAN NGO COALITION FOR AGRARIAN REFORM
AND RURAL DEVELOPMENT
COALITION ASIATIQUE DES ONG POUR LA REFORME
AGRAIRE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

Mr. Bambang ISMAWAN Director, BINA SWADAYA	Jakarta
---	---------

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

Mr. NGUYEN VAN TU Permanent Representative	Hanoi
---	-------

INTERNATIONAL CONFEDERATION OF FREE TRADE UNIONS
CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES

Mr. V.S. MATHUR General Secretary	
--------------------------------------	--

Mr. SOEKANTO Liaison Officer	
---------------------------------	--

Mr. Gerhard SCHULTZ ICFTU	
------------------------------	--

HOST GOVERNMENT SECRETARIAT
SECRETARIAT DU GOUVERNEMENT HOTE

Panoedjoe
Chairman
Sekretaris Jenderal, Departemen Pertanian

Alhambra Rachman SE,
Vice Chairman I
Kepala Biro Kerjasama Luar Negeri
Departemen Pertanian

A.T. Birowo
Vice Chairman II
Kepala Biro Perencanaan,
Departemen Pertanian

Soehari Boedihidayat
Secretary I
Kepala Bagian Multilateral FAO
Biro Kerjasama Luar Negeri
Departemen Pertanian

Hatta Wargadalam
Secretary II
Kepala Bagian Regional
Biro Kerjasama Luar negeri
Departemen Pertanian

Purkon
Treasurer I
Biro Tata Usaha
Departemen Pertanian

Boedi Soeprijono
Treasurer II
Biro Kerjasama Luar Negeri
Departemen Pertanian

Redinal Aswin SH
Conference Site Arrangements I
Staf Biro Kerjasama Luar Negeri
Departemen Pertanian

Soeryadi Hadiyanto M.Sc.
Conference Site Arrangements II
Biro Perencanaan, Departemen Pertanian

B. Soerjadi Tjokrosiswojo
Protocol
Kepala Bagian A S E A N
Biro Kerjasama Luar Negeri
Departemen Pertanian

Parulian Lumbantoruan
Accommodation and Consumption
Biro Kerjasama Luar Negeri
Departemen Pertanian

Hidayat Ganda Atmadja M.Sc.
Transport
Biro Kerjasama Luar Negeri
Departemen Pertanian

Saefoeddin Achmad B.Sc.
Public Relation I
Biro Kerjasama Luar Negeri
Departemen Pertanian

I. Nyoman Ardha M.Sc.
Public Relation II
Biro Perencanaan
Departemen Pertanian

R. Soesanto Prawirosoemarto
Security
Biro Tata Usaha
Departemen Pertanian

Hendro Suwarno
Social Programme I
Kepala Bagian Kerjasama Bilateral
Biro Kerjasama Luar Negeri
Departemen Pertanian

Waluyo Jati
First Aid
Biro Tata Usaha
Departemen Pertanian

Soekarna Winitahardja
Social Programme II
Staf Bina Perusahaan Negara

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secrétaire de la Conférence
D. Bap Reddy
Administrateur, chargé de la Conférence
P. Mengin
Assistante de l'Administrateur chargé
de la Conférence
Ms. M. Millanes
Chargés des rapports
J.L. Mercado
Y. S. Rao
Chargés de presse
P. Johnson
G. de Sabatino
Chargé des documents
Kach Kichtham
Interprètes
C.H. Biass
A. Solé-Leris
N. Hinton
J. M. Sala
M. T. de Landa
Wang Guangming
Lin Shuzhen

L. de Wal
Zhang Jianhai
Wang Yougiong
Chai Yunzhu
Xi Jinyan
Traducteurs
V. Barker (Ms.)
C. Beranger (Ms.)
Bihan Faou (Ms.)
Hsu Chinhua
Duan Shizhen
Shen Bogen
Secrétaires
G. Poulot (Ms.)
F. Testa (Ms.)
M. Nasr (Ms.)
C. Uy (Ms.)
A. Tanyagate (Ms.)
Don Triumphavong
Hong Sui (Ms.)
Hou Meiru (Ms.)
Pravet Awachanakarn
Chotika Yuvahongse (Ms.)

FAO STAFF

Mr. Edouard SAOUMA	Director-General
Mrs. D. MORO	Personal Assistant to the Director-General
Dr. D.L. UMALI	Assistant Director-General, Regional Representative for Asia and the Pacific
Prof. Nurul ISLAM	Assistant Director-General, ES
Mr. A. SYLLA	Assistant Director-General, GID
Mr. J.E. CARROZ	Director, Fishery Policy and Planning Division
Mr. R. DUDAL	Director, AGL
Mr. B.P. DUTIA	Chief, Basic Foodstuffs Service, ESC
Mr. R. EL GHONEMY	Deputy Director, ESH
Mr. H.A. ISMET-HAKIM	Chief, Regional Bureau for Asia and the Pacific, DDF, DDFP
Mr. G. JUNEJA	Officer-in-Charge FAO Representative in Indonesia
Mr. D. MENASVETA	Assistant to Assistant Director-General, FI
Mr. K. MULHERIN	Senior Economist, Food Information Group, ESC
Mr. Y.S. RAO	Regional Forestry Economist, RAPA
Mr. B.K. SONI	Regional Animal Production and Health Officer, RAPA
Mr. D. TAPIADOR	Regional Fishery Officer, RAPA
MR. T.C. TI	Regional Commodity Economist, RAPA
Mr. G.C. CLARK	Leader, Small Farmers Development Team, RAPA
Mr. B.P. DHITAL	Regional Agricultural Planning Economist, RAPA
Mr. W.I. KHAN	Programme Officer, FAO, Jakarta
Mr. L. JACOBSON	Associate Expert, FAO, Jakarta
Mrs. B. SUNYOTO	Senior Programme Assistant, FAO, Jakarta
Mrs. E. BARNWELL	Administrative Officer, FAO, Jakarta
Mr. Nadda ISRASENA	Cashier, RAPA

LISTE DES DOCUMENTS

APRC/82/1	Ordre du jour provisoire
APRC/82/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté
APRC/82/2	Programme de la FAO dans la région: a) Rapport sur les activités de la FAO dans la région, notamment mesures prises pour donner suite aux résolutions et aux principales recommandations de la dernière Conférence régionale; b) programme de travail de la FAO dans la région: 1982-83
APRC/82/3	Suite donnée à la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR): Rapport d'activités
APRC/82/4	Sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique
APRC/82/5	Sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'agriculture et le développement rural
APRC/82/6	Amélioration et régularisation de la productivité des cultures vivrières, des cultures commerciales et de l'élevage, particulièrement sur les petites exploitations
APRC/82/7	Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches, 1983
APRC/82/8	Politiques et programmes de développement pour améliorer les conditions sociales et économiques des artisans pêcheurs et des pisciculteurs dans les collectivités rurales
APRC/82/9	Incidences régionales d'une stratégie pour la mise en valeur des ressources forestières (conservation, utilisation et aménagement)
APRC/82/10	Elaboration et exécution des programmes et projets régionaux
APRC/82/11	Représentation de la région au GCRAI
<u>Série APRC/80/INF</u>	
APRC/82/INF/1	Note d'information
APRC/82/INF/2	Calendrier provisoire
APRC/82/INF/3	Liste provisoire des documents

ANNEXE C

ORDRE DU JOUR

Comité technique (1er-5 juin)

1. Election du Président et du Vice-président du Comité technique
2. Programme de la FAO dans la région:
 - a) Rapport sur les activités de la FAO dans la région, notamment mesures prises pour donner suite aux résolutions et aux principales recommandations de la dernière Conférence régionale
 - b) Programme de travail de la FAO dans la région: 1982-83
3. Sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'agriculture et le développement rural
4. Amélioration et régularisation de la productivité des cultures vivrières, des cultures commerciales et de l'élevage, particulièrement sur les petites exploitations
5. Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches, 1983
6. Politiques et programmes de développement propres à améliorer les conditions sociales et économiques des artisans pêcheurs et des pisciculteurs dans les collectivités rurales
7. Incidences régionales d'une stratégie de mise en valeur des ressources forestières (conservation, utilisation et aménagement)
8. Suite donnée à la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR): rapport d'activités
9. Sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique
10. Elaboration et exécution des programmes et projets régionaux
11. Représentation de la région au Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI)

Session plénière (7-12 juin)

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Allocution du Directeur général
5. Exposés nationaux
6. Examen du rapport du Comité technique
7. Questions diverses
8. Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale de la FAO
9. Adoption du rapport succinct

DISCOURS D'OUVERTURE DU DIRECTEUR GENERAL A LA PLENIERE

Au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de tous les délégués ici présents, je tiens à remercier Son Excellence le Président de l'Indonésie, Général Suharto, d'avoir bien voulu inviter la seizième Conférence régionale de la FAO à siéger à Jakarta.

L'accueil chaleureux qui nous a été réservé illustre une fois de plus de façon éclatante l'hospitalité traditionnelle des Indonésiens, dont nous avons déjà eu le bonheur de profiter en 1956, lorsque la troisième Conférence régionale de la FAO a siégé à Bandoeng, et en octobre 1978 à l'occasion du Congrès forestier mondial qui s'est tenu ici à Jakarta.

Permettez-moi donc de demander à Son Excellence le Ministre de l'agriculture d'exprimer au Gouvernement indonésien notre reconnaissance pour son hospitalité et pour les excellentes installations qui ont été mises à la disposition de notre Conférence.

Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à tous ceux qui participent à la Conférence, aux délégations de nos Etats Membres et aux observateurs de diverses organisations. Je suis particulièrement heureux de voir que de nombreuses délégations ont à leur tête des ministres. J'espère bien m'entretenir avec eux personnellement, et je suis certain que la Conférence sera une occasion exceptionnelle de dialogue sur des problèmes qui nous préoccupent tous.

Les problèmes qui se posent en matière d'alimentation et d'agriculture en Asie et dans le Pacifique sont nombreux et complexes. Il serait impossible, dans les délais qui nous sont impartis, de les évoquer tous. Et c'est pourquoi notre ordre du jour est axé sur quelques problèmes spécifiques, considérés comme particulièrement importants pour la région à l'heure actuelle.

Je ne saurais trop insister sur l'importance des débats que vous tiendrez ici. Les vues que vous dégagerez ensemble nous aideront à préparer la prochaine session de la Conférence de la FAO qui a une perspective mondiale.

Nous nous félicitons tous des meilleures récoltes engrangées l'an dernier. Après deux campagnes décevantes, la production céréalière mondiale a augmenté de 100 millions de tonnes, ce qui devrait permettre de reconstituer dans une mesure appréciable les stocks mondiaux.

Les investissements agricoles ont été accélérés dans certaines régions. De nouvelles variétés et de nouvelles techniques ont été introduites, et plusieurs pays ont entrepris de moderniser leur agriculture.

D'après des estimations provisoires, la production alimentaire mondiale a augmenté l'an dernier de 2,9 pour cent, ce qui marque un contraste frappant avec la stagnation presque totale des deux années précédentes. L'amélioration concerne aussi bien les pays en développement, où la production s'est accrue de 4,4 pour cent, que les pays développés. Toutefois, elle n'est pas répartie de façon homogène, et il y a des différences considérables entre les régions.

Pour 1982, il est trop tôt pour se prononcer avec certitude mais les perspectives de la production céréalière semblent assez satisfaisantes.

Les progrès qui nous réjouissent cette année sont en majeure partie intervenus dans la région de l'Asie et du Pacifique. La récolte de blé en Inde et au Pakistan a été bonne. Une mousson généreuse a aidé à obtenir une bonne récolte de riz au Bangladesh, en Birmanie, en Chine, en Inde, en Indonésie, en Corée et en Thaïlande. Les rendements en maïs se sont améliorés aux Philippines et en Thaïlande. Dans l'ensemble, la production alimentaire a augmenté de 5 pour cent en 1981, en dépit de certains points noirs, particulièrement au Kampuchea.

Il est trop tôt pour évaluer la production céréalière de cette année, car la majeure partie du riz et des céréales secondaires doit encore être plantée. Mais pour le blé, on peut s'attendre à ce que la récolte soit proche du niveau de l'an dernier en Chine, en Inde et au Pakistan. Les perspectives de la première récolte de riz sont généralement meilleures qu'en 1981, particulièrement en Indonésie. Mais la récolte principale, qui est décisive, dépendra essentiellement de la mousson des trois ou quatre prochains mois.

Certes, le mérite de ces progrès revient en partie à vos gouvernements. Beaucoup d'entre eux considèrent que l'agriculture est le fondement de l'expansion générale, et lui ont affecté des crédits accrus. Mais personne ici ne niera qu'en définitive le mérite revient avant tout aux agriculteurs, aux forestiers et aux pêcheurs dont le dur labeur est à la source de toute abondance - une abondance dont, paradoxalement, ils profiteront souvent très peu.

Ces chiffres globalement réconfortants ne doivent pas masquer les difficultés croissantes que connaissent de nombreux pays à faible revenu appauvris par la chute des prix réels des produits, par l'accroissement des importations en coût et en volume, ces deux facteurs ayant entraîné une détérioration de la balance des paiements.

Selon le dernier rapport de la FAO sur les produits, les prix réels du thé et du jute sont à peine le tiers de ce qu'ils étaient il y a 20 ans. L'instabilité des prix de produits tels que le caoutchouc aggrave encore le déséquilibre du commerce agricole des pays en développement. Sous l'effet conjugué de l'accroissement des importations de produits alimentaires et de la contraction des recettes d'exportation, la balance du commerce agricole des pays à faible revenu s'est gravement détériorée; c'est là un problème dont s'est beaucoup inquiété le Comité des produits à sa dernière session. Face à cette érosion, des pays de plus en plus nombreux ont eu recours en 1980-81 au mécanisme de financement compensatoire du Fonds monétaire international.

Comme je l'ai dit lors de notre dernière conférence, un gros effort d'accroissement de la production agricole est encore nécessaire dans la région de l'Asie et du Pacifique. Or, dans la plupart des pays de cette région, les moyens classiques d'accroître la production, tels que la mise en culture de nouvelles terres, sont de moins en moins praticables. Les difficultés viennent de ce que l'agriculture est déjà à l'étroit, mais aussi de ce que des sols fertiles sont détruits par l'érosion et par la prolifération des villes. Dans les prochaines décennies, les besoins alimentaires ne pourront être satisfaits que par l'augmentation quantitative des rendements.

La conservation des ressources naturelles est une nécessité impérieuse si l'on veut assurer une augmentation à long terme et durable des rendements. Il faut prendre des mesures radicales pour mettre fin à la dégradation de l'environnement et commencer à le restaurer. L'Asie ne peut pas continuer à couper à blanc 9 millions d'hectares de forêts par an, sous peine de détruire de façon irréversible la base même de la vie. Par suite des pénuries aiguës de bois de feu, environ 31 millions d'habitants de la région ne peuvent plus trouver le minimum d'énergie indispensable à leur existence.

Les ressources génétiques, sur lesquelles doit se fonder tout progrès de l'alimentation et de la médecine, disparaissent à un rythme proprement suicidaire.

Pour faire face à ces problèmes, vos gouvernements ont adopté, à la vingt et unième session de la Conférence de la FAO, la Charte des sols. Ce document, d'une portée historique, reconnaît que la terre n'est pas une ressource illimitée.

Ainsi, aux Philippines, plus de 40 000 ha de terres irremplaçables sont perdus chaque année du fait de l'urbanisation. Le pavé recouvre des terres agricoles de la région de Los Baños, dont le sol était caractérisé par une couche supérieure volcanique d'une grande fertilité. Dans certains pays, on construit des usines sur des terres qui, depuis des générations, produisaient deux récoltes de riz par an. Dans toute la région, des agriculteurs itinérants misérables mettent le feu à la forêt et exploitent jusqu'à épuisement le peu de fertilité que conserve le sol calciné, avant de recommencer ailleurs, en cercles de plus en plus restreints, leur oeuvre de destruction de l'environnement.

Et c'est pourquoi les parlementaires des pays d'Asie réunis à Colombo ont posé une question cruciale: s'est-on bien rendu compte que le potentiel des ressources écologiques dont dépend notre existence n'est pas illimité? La déclaration de Colombo signale que les besoins de l'homme excèdent déjà la capacité de production de nombreux systèmes biologiques tels qu'ils sont actuellement aménagés.

Les principes et orientations de la Charte mondiale des sols nous invitent à concerter nos efforts au cours des prochaines années. Vous trouverez toujours la FAO prête à travailler avec vous dans ce domaine crucial.

En examinant le programme de la FAO pour la région, vous constaterez qu'un gros travail a été fait en coopération avec vos gouvernements. Vous noterez aussi que, conformément aux priorités que vous avez établies, les différents programmes visent à atteindre les secteurs les plus vulnérables des populations agricoles. Mais cet effort doit être vu à la lumière des besoins vertigineux de la région. L'Asie et la région du Pacifique doivent affronter une tâche écrasante: il faut en effet trouver en l'espace de moins d'une génération de quoi nourrir nettement plus de 3,6 millions de personnes, qui constitueront alors plus de la moitié de la population du globe.

La tâche est énorme.

Il faudra doubler les investissements dans la seule agriculture, à une époque où les dépenses militaires de la région ont triplé et où les ressources des institutions internationales de financement, par exemple l'IDA, le FIDA et diverses autres, diminuent dans une proportion qui atteint parfois le tiers. Il faudra accélérer la production agricole dans une mesure suffisante pour assurer un véritable décollage, et pas seulement pour suivre l'expansion démographique.

Historiquement, la production céréalière de la région s'est accrue en moyenne à raison de 2,8 pour cent par an. Or, ce taux doit rapidement être porté à 3,5 pour cent et de préférence plus encore.

Et cet essor de la productivité devra se poursuivre bien au-delà de 1990, pour qu'il soit en même temps possible d'absorber des masses considérables de main-d'oeuvre sous-employée et turbulente. Si l'on n'y parvient pas, les villes d'Asie seront étouffées par des raz-de-marée migratoires. Jakarta pourrait compter 16,6 millions d'habitants au vingt et unième siècle, et Shangaï 22,7 millions. On ne sait pas encore comment organiser l'alimentation de telles mégapoles.

Le programme que vos gouvernements ont chargé la FAO d'entreprendre s'attaque à plusieurs problèmes importants du secteur agricole, entre autres: l'augmentation de la production et des revenus des groupes vulnérables; l'accroissement de la production alimentaire, en particulier en agriculture pluviale et semi-aride; l'amélioration de la sécurité alimentaire; la prévention des pertes après récolte et l'encouragement des systèmes d'agriculture intégrée et de la foresterie sociale.

Etant donné le caractère crucial de ces problèmes, qui sont aussi des problèmes à long terme, la Conférence souhaitera peut-être maintenir les actuels domaines prioritaires.

Ce programme doit être envisagé parallèlement au suivi de la CMRADR. Le programme d'action adopté par vos gouvernements appelle des réformes structurelles en vue de faciliter l'accès des pauvres des campagnes aux facteurs de production essentiels, tels que la terre, et aux services, tels que la recherche et le crédit au niveau des exploitations.

Or, c'est dans votre région qu'a été menée l'action la plus énergique pour donner suite à la CMRADR. Grâce à vos gouvernements et aux initiatives du Bureau régional, des missions de haut niveau ont été organisées, des indicateurs socio-économiques ont été mis au point pour suivre les progrès de la réforme agraire, et des comités nationaux ont été établis. Mais il reste encore beaucoup à faire, notamment pour renforcer notre action en faisant appel aux fonctionnaires doués et dévoués des organisations non gouvernementales.

Un centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, le CIRDAP, est actif depuis deux ans à Comilla, Bangladesh. J'y vois un moyen puissant de favoriser la coopération régionale pour le développement rural. La FAO travaille en coopération étroite avec lui. Toutefois, il ne pourra poursuivre sur sa lancée et progresser à l'avenir que si les Etats Membres fournissent une participation accrue, tant financière que technique.

Un autre point de votre ordre du jour est consacré aux sources nouvelles et renouvelables d'énergie pour le développement rural.

Les techniques actuellement utilisables pour intensifier la productivité demandent malheureusement beaucoup d'énergie, mais à l'heure actuelle il n'y a pas d'autre solution que de consommer davantage d'énergie fossile pour les engrais, les pesticides, la mécanisation et le pompage. L'effort de recherche doit donc viser à mettre au point des méthodes utilisant des sources d'énergie renouvelables et exploitant plus efficacement l'énergie disponible.

Dans les zones rurales, le problème énergétique se manifeste sous la forme de la crise du bois de feu. A l'heure actuelle, rien que dans la région de l'Asie et du Pacifique, 31 millions de personnes manquent de bois de feu pour faire face à leurs besoins quotidiens. D'ici l'an 2000, ce nombre atteindra probablement 53 millions de personnes.

Cette crise met en lumière l'inégalité criante qui existe entre les nantis et les pauvres. Dans les pays industrialisés, les fours à micro-ondes ont fait leur apparition dans les cuisines tandis que, dans les pays en développement, pour ramasser leur bois de feu, des millions de femmes et d'enfants doivent parcourir chaque jour des distances de plus en plus longues, à mesure que la forêt recule sous l'effet de la demande d'énergie.

Les grandes lignes d'action sont claires. La productivité des ressources actuelles en bois de feu doit être améliorée par des mesures de conservation et d'aménagement. Il faudra en moyenne multiplier par cinq le rythme des plantations, et en même temps organiser de façon rationnelle et économique le transport du charbon de bois sur de longues distances; il faudra améliorer le rendement thermique du bois de feu afin d'économiser les ressources existantes et, le cas échéant, le remplacer par d'autres combustibles.

Les solutions ne seront ni rapides, ni faciles. Et le succès ne sera assuré que si l'on se décide à partager, plus équitablement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, les avantages de la foresterie avec ceux qui vivent et travaillent au sein des collectivités forestières.

L'agriculture de la région est caractérisée par une prédominance de petites exploitations. C'est donc sur ces fermes morcelées, et sur les paysans et paysannes qui les travaillent, que repose notre espoir de remplir les greniers.

Mais les petits paysans sont condamnés à un labeur de subsistance par des structures agraires injustes. Des décennies d'oubli indulgent les ont isolés du grand courant du développement. Bien souvent, ils n'ont aucun moyen de se faire entendre. Leur vie et celle de leur famille est mutilée par la maladie, l'ignorance et le désespoir. Et c'est de ces êtres sans défense que dépend la nourriture de demain. Nous devons unir nos efforts pour les aider, sinon par altruisme, du moins dans le simple souci d'assurer notre propre survie car, sans une percée dans les campagnes, les perspectives de l'Asie resteront très noires.

Ce n'est que par un programme massif d'investissements s'appuyant sur une réforme agraire propre à mobiliser les petits paysans qu'il sera possible de libérer le plein potentiel agricole de la région.

Les artisans pêcheurs eux aussi se trouvent à la limite de la survie. Près de 90 pour cent des hommes et femmes qui vivent de la pêche dans la région de l'Asie et du Pacifique opèrent à petite échelle. Ils assurent quand même plus de 50 pour cent des captures totales. Pourtant, ces petits pêcheurs restent parmi les groupes les plus pauvres de la population.

La création des ZEE a ouvert de nouvelles possibilités au développement de la pêche dans les Etats côtiers. La répartition des possibilités d'accès aux stocks de poissons entre le secteur commercial de la grande pêche à fort coefficient de capital et la petite pêche artisanale traditionnelle, moins mobile et à fort coefficient de main-d'oeuvre risque d'exacerber les disparités à moins que les gouvernements ne prennent des mesures énergiques pour contrôler la situation et faire pencher la balance en faveur des plus faibles.

Dans ce contexte, la Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches que prépare la FAO sera particulièrement importante pour l'Asie et le Pacifique.

Sur un total de 303 millions d'hectares de forêts denses qui existaient à la fin de 1975, plus de 12 millions d'hectares avaient disparu à la fin de 1980. A ce rythme, la superficie des forêts denses de la région risque de diminuer encore de 15 pour cent d'ici l'an 2000. L'exploitation commerciale sans frein, la culture itinérante et les occupations sans titre, les défrichements pour la mise en valeur et la colonisation, le surpâturage et le feu sont autant de facteurs responsables de cette destruction des ressources forestières qui, semble-t-il, ne fait que s'accélérer.

Le reboisement des zones dénudées et l'utilisation rationnelle des ressources forestières doivent être étroitement liés au développement communautaire. Il faut attribuer une priorité élevée à la surveillance de l'évolution du couvert forestier, afin d'éviter sa destruction rapide et de favoriser l'utilisation polyvalente de la forêt en tant que source d'aliments, de substances médicinales et d'énergie. Il faut également encourager le développement de petites industries au niveau du village.

Parmi les problèmes inscrits à votre ordre du jour, le plus important est celui de la sécurité alimentaire mondiale. Certaines mesures ont été prises en application de l'Engagement sur la sécurité alimentaire mondiale approuvé par la Conférence de la FAO à sa dix-septième session, et auquel la Conférence mondiale de l'alimentation a souscrit en 1974, mais les progrès sont lents et limités.

Il est vrai que le Système mondial d'information et d'alerte rapide a pu être mis en place et qu'il permet de surveiller systématiquement la situation alimentaire mondiale. Ce système est unique et irremplaçable.

La Réserve alimentaire internationale d'urgence, créée en 1975 par l'Assemblée générale des Nations Unies fonctionne aussi depuis quelques années maintenant mais son objectif minimum annuel de 500 000 tonnes de céréales n'a été atteint que l'an dernier pour la première fois et cela grâce à une contribution spéciale de 100 000 tonnes faites par la CEE vers la fin de l'année. Sans cette contribution, l'objectif n'aurait pas été atteint, et rien ne garantit qu'il le sera à nouveau.

Pour que la Réserve alimentaire internationale d'urgence puisse être prévisible, suffisante et permanente, j'ai proposé un instrument ayant force obligatoire. La RAIU n'est pas encore placée sur une base entièrement multilatérale, ni mise à la libre disposition du Programme alimentaire mondial. Et l'on n'a pas non plus suffisamment étudié la proposition d'entreposer à l'avance des réserves alimentaires dans des emplacements stratégiques afin de pouvoir les utiliser rapidement en cas d'urgence.

Les besoins d'aide alimentaire pour les réfugiés - dont beaucoup se trouvent dans la région - représentent des flux considérables de vivres. A ce jour, la FAO et le PAM ont fait parvenir 475 000 tonnes d'aide alimentaire, d'une valeur de 150 millions de dollars, à plus de 2 millions de réfugiés afghans au Pakistan et 64 000 tonnes d'une valeur de 29 millions de dollars à 1 million de réfugiés au Kampuchea.

Il sera nécessaire de porter l'objectif minimum annuel de la RAIU à quelque 2 millions de tonnes au cours des cinq prochaines années.

Le Programme FAO d'assistance à la sécurité alimentaire a été créé en 1976. La Conférence de la FAO avait proposé pour ce programme en 1979 un objectif annuel de 10 millions de dollars, qui n'a été atteint que l'an dernier, et dont l'inflation a érodé la valeur réelle. Vous n'ignorez pas que le programme a reçu des demandes de projets d'une valeur de plus de 200 millions de dollars, pour lesquels on manque de moyens de financement.

La Convention relative à l'aide alimentaire, qui fait partie de l'Accord international sur les céréales, a permis de donner une certaine stabilité à l'aide céréalière. La nouvelle Convention de 1980 a porté les engagements totaux à 7,6 millions de tonnes par an, ce qui est beaucoup mieux que les 4,2 millions de tonnes prévus dans la Convention précédente. Mais il faut bien reconnaître la triste réalité: l'aide alimentaire totale n'a jamais atteint l'objectif minimum de 10 millions de tonnes de céréales fixé par la Conférence mondiale de l'alimentation, objectif qui est d'ailleurs actuellement aujourd'hui jugé insuffisant à cause des besoins d'importation croissants des pays à faible revenu et à déficit alimentaire.

Une nouvelle Convention sur le commerce du blé aurait permis de mettre en place un système coordonné de réserves céréalières mondiales et d'amortir les fluctuations de prix dont les victimes sont invariablement les pays pauvres et les producteurs. On aurait ainsi pu être sûr de ne pas voir se reproduire l'amère expérience de 1972-73 quand, au moment de la crise alimentaire, nous avons vu certains exploiter la misère des autres. Mais six années de négociations en vue d'un arrangement international sur les céréales n'ont pas donné grand-chose. Les divergences entre pays exportateurs et pays importateurs, mais aussi entre les exportateurs eux-mêmes, nous ont empêchés de faire progresser la sécurité alimentaire. Notre monde reste aussi vulnérable que jamais.

Pour diminuer cette vulnérabilité, j'ai, en 1979, proposé aux gouvernements des Etats Membres d'adopter un Plan d'action en cinq points sur la sécurité alimentaire qui énonce des critères pour le déblocage des stocks nationaux, propose le renforcement des programmes d'assistance à la sécurité alimentaire et indique des mesures spéciales pour aider les pays à faible revenu à atteindre l'autonomie collective. Ce plan d'action a été adopté par le Conseil de la FAO en 1979 et a été largement appuyé dans d'autres instances, et notamment à l'Assemblée générale des Nations Unies.

En réponse à une des propositions contenues dans le Plan d'action, le Fonds monétaire international a élargi son mécanisme de financement en 1981 de façon à compenser la hausse des coûts des importations céréalières. Un pays de la région, la République de Corée, a déjà tiré parti de cette nouvelle possibilité.

Tous ces instruments sont certes très utiles, mais la sécurité alimentaire est un problème aux multiples dimensions qui nécessite une action à tous les niveaux.

C'est pourquoi les gouvernements des pays en développement ont à juste titre commencé à élaborer et à mettre en oeuvre leurs propres plans nationaux et sous-régionaux. En fait, la FAO fournit aux pays du Sahel une aide pour établir un ensemble important de réserves régionales et nationales qui ont reçu l'approbation des chefs d'Etat des Etats Membres du CILSS. D'autres programmes régionaux ont été mis au point, avec la collaboration de la FAO, par les pays de la Conférence pour le développement de l'Afrique australe et du Système économique latino-américain.

Dans votre région, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est a joué un rôle de pionnier en créant sa réserve d'urgence de riz. La FAO est heureuse de s'être associée à cette initiative, notamment sous forme d'études techniques concernant l'offre et la demande de produits alimentaires dans les pays de l'ANASE. Plus que toute autre, la région de l'Asie et du Pacifique est spécialement menacée par cette absence d'arrangements de sécurité alimentaire à l'échelon mondial. Les bonnes récoltes de cette année ne doivent pas nous faire oublier un certain nombre de dures réalités: les réserves alimentaires de la région sont maigres; il suffirait d'une mousson qui tourne court, d'une mauvaise récolte dans de grands pays exportateurs, voire d'un accroissement minime du pouvoir d'achat des groupes défavorisés pour vider, pratiquement du jour au lendemain, vos réserves. Les prix doubleraient, tripleraient même comme cela s'est passé au début des années soixante-dix. C'est dans votre région qu'on trouve les plus fortes concentrations de populations particulièrement vulnérables à l'escalade des prix - celles qui sont en proie à la misère absolue, repliées dans les campagnes ou entassées dans les taudis des villes. Il en résulterait des souffrances humaines inacceptables.

La géographie n'est pas notre alliée. La région se trouve à des milliers de kilomètres des stocks alimentaires détenus en Amérique du Nord ou dans les pays de la CEE. Les coûts de fret et les goulets d'étranglement au niveau des installations portuaires et de l'entreposage risquent d'accroître les délais de livraison. L'Asie sait par expérience que, quand il se produit une crise alimentaire, le temps ne joue pas en faveur des malheureux.

Et c'est pourquoi je suis convaincu qu'il faudrait une action de grande envergure pour limiter les dangers qui pourraient nous guetter. Il faut éviter de gaspiller nos efforts sur des propositions bien intentionnées mais utopiques. Ce qu'il faut, c'est concentrer notre action sur des programmes bien conçus et pratiques. Il faut que le dialogue soit permanent entre tous les gouvernements intéressés.

Quels que soient les arrangements que vous déciderez d'adopter, je suis persuadé qu'ils donneront à vos gouvernements la possibilité de mettre en oeuvre, à l'échelon régional, les recommandations du Comité FAO de la sécurité alimentaire mondiale créé, comme vous le savez, en 1974 par l'Assemblée générale des Nations Unies sur une recommandation de la Conférence mondiale de l'alimentation. Le Comité est ouvert à tous les Etats Membres et se réunit chaque année. C'est le seul organe des Nations Unies qui soit investi de la tâche exceptionnelle de surveiller en permanence la situation alimentaire et d'élaborer des recommandations et des solutions pour assurer la sécurité alimentaire à tous les niveaux.

Deux ans se sont écoulés depuis la quinzième Conférence régionale de la FAO. A New Delhi, nous avons fait le point des réalisations substantielles des divers pays dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture.

Si nous sommes ici, c'est parce que nous partageons le même espoir, celui de voir un jour le monde affranchi de la faim. Esprit dont s'est fait l'écho le slogan "Pain et dignité pour tous" de la Journée mondiale de l'alimentation que nous avons célébrée en octobre dernier.

La récente création de bureaux de la FAO dans le Pacifique sud et en Chine montre que l'Organisation est prête à coopérer avec vous pour que ce message et cet espoir deviennent une réalité.

Comme vous le savez, mon Représentant régional part en retraite à la fin de ce mois, après dix années passées au service de la FAO et qui vous ont été consacrées.

Monsieur Umali incarne au plus haut degré les qualités que la FAO attend de ses représentants: compétence technique, intégrité, autorité et habileté diplomatique.

Il nous lègue un enseignement, simple mais profond, dont nous lui sommes reconnaissants et son action en faveur des petits agriculteurs pauvres. Nous retiendrons que le pauvre peut enrichir notre vie et qu'en nous mettant au service de ceux que la misère déshumanise, nous sommes assurés de sauver ce que nous avons en nous de plus authentiquement humain.

Monsieur Umali réintègre l'Université des Philippines avec le titre de Professeur émérite. Il a également l'intention de consacrer une partie de son temps à former des cultivateurs sans terre à l'aquaculture.

Je me propose moi-même de faire encore appel à ses services pour des missions FAO de haut niveau et me réjouis de savoir que son expérience et ses talents resteront à la disposition des Etats Membres.

Je lui souhaite bonne chance, ainsi qu'à Madame Umali, qui l'a accompagné avec constance tout au long de ces années.

Afin d'éviter toute interruption dans les services que la FAO assure à vos gouvernements, j'ai d'ores et déjà nommé au poste de Représentant régional M. S. Puri, ancien Secrétaire permanent au Ministère de l'agriculture et Ambassadeur du gouvernement de l'Inde auprès de la CEE.

La grande expérience qu'il a acquise quand il occupait le poste de Secrétaire de la Commission de planification de l'Inde et ses vastes connaissances universitaires en matière d'agriculture seront mises au service des programmes que vous nous avez chargés d'exécuter. M. Puri prendra ses fonctions à Bangkok dans la première semaine de juillet. Je suis persuadé que vous lui apporterez la même coopération sans réserve qu'à son prédécesseur.

Nous n'avons pas la prétention de pouvoir répondre à tous vos besoins. Que du moins les résultats de nos efforts de collaboration passés soient pour vous l'assurance que vous trouverez auprès de la FAO, pour les années à venir, un partenaire compétent et dévoué.

Il se trouve que notre Conférence régionale se tient au moment précis où l'Assemblée générale des Nations Unies est réunie pour une session extraordinaire consacrée au désarmement.

Sur une planète qui ressemble plus ou moins à un champ de tir, il est des pays qui poursuivent ce vieux rêve de l'humanité: Fondre les épées pour forger des socs et les lances pour faire des houes.

Dans un message que j'ai adressé au Président de la Session extraordinaire avec mes vœux de succès, je disais que "d'autres combats plus justes nous attendent dont le plus important est la lutte contre la faim et la misère dans le monde".

"Prenons, avais-je ajouté, sur les ressources consacrées à la recherche d'un armement toujours plus perfectionné de quoi mieux utiliser les ressources de la terre pour nourrir sa population".

C'est là le message et le thème mêmes de notre Conférence.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite le plus grand succès.

ANNEXE E

DISCOURS D'OUVERTURE DU SOUS-DIRECTEUR GENERAL,
REPRESENTANT REGIONAL POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE
AU COMITE TECHNIQUE

Voilà dix ans, je prenais pour la première fois la parole devant cette Conférence. Bientôt, je vais quitter la FAO et c'est donc la dernière fois que je m'adresse à vous en tant que Représentant régional.

Ces dix années écoulées ont été des années d'activité intense, vouée à battre en brèche la menace de la faim. Dans l'accomplissement de cette tâche, j'ai reçu de vous un soutien sans faille et, bien souvent, une chaleureuse affection.

Je manquerais à mes devoirs si, avant de partir, je ne vous exprimais ma gratitude, ce que je fais aujourd'hui.

En des occasions de ce genre, il est tentant de regarder en arrière. Mais je préfère jeter les yeux devant moi car l'expérience est un maître, mais nous servirons mieux les intérêts de ceux qui nous succéderont si nous avons une vue plus claire de ce qui nous attend.

Je n'ai pas à vous offrir de prédictions tirées d'une boule de cristal. Ce que j'ai à portée de la main, c'est une série d'études et de réflexions qui dessinent à grands coups de brosse un tableau du vingt et unième siècle.

Elles nous font entrevoir un monde qui sera probablement à court de combustible, d'eau, de terre et d'autres ressources. Plus encombré, plus affamé qu'aujourd'hui, arrosé par une pluie acide, écologiquement fragile, en quête d'emplois, nucléairement armé jusqu'aux dents et ... cherchant désespérément à comprendre où il en est.

Ce que les démographes qualifient de "la plus grande migration urbaine de masse de tous les temps" ne sera probablement pas terminé.

Mais déjà les mégapoles auront altéré le paysage. Quarante-cinq villes - peut-être plus - auront sans doute des populations de plus de cinq millions d'habitants, alors qu'elles étaient six dans ce cas en 1950.

La plupart d'entre elles se trouveront en Asie.

La mégapole Calcutta-Kharagpur-Haldia à elle seule pourrait, par exemple, s'enfler au-delà de vingt millions d'habitants. La riche Tokyo pourrait en compter vingt-quatre. Et Beijing, dix-neuf millions, Séoul quatorze, Manille douze...

Cette prolifération urbaine engloutira sous le béton les terres agricoles qui entourent ces cités, rongera l'environnement, grignotera la capacité de produire des aliments et du bois de feu.

Le morcellement des terres arables se poursuit dans notre région. La terre disponible par habitant qui était de 0,23 hectare en 1975 pourrait tomber à 0,15 hectare à peine en l'an 2000.

Cette tendance accentuera les courants migratoires qui iront se déverser dans des méga-bidonvilles privés de combustible.

En Asie et dans le Pacifique, 31 millions de personnes pâtissent déjà de pénuries aiguës de bois de feu. Et comme nous ne plantons que dix pour cent du bois de feu nécessaire, ces pénuries toucheront bientôt 161 millions de personnes.

De fortes disparités entre milieu urbain et milieu rural alimentent ces courants migratoires. Elles dénaturent aussi les chances des individus. Une étude a montré par exemple qu'un enfant né dans une ville d'Asie a huit fois plus de chances d'aller à l'université qu'un autre né dans un village. Les citadins ont quatre fois plus de chances de se procurer des soins médicaux. Et encore, nous ne sommes pas capables de chiffrer les coûts invisibles. Quelle est au juste la facture de la malpropreté?

"Les gouvernements d'Asie, accrochés aux grandes villes, semblent voués à un conflit en escalade avec leurs propres concitoyens des campagnes et, dans presque tous les cas, ce sont les agriculteurs qui sont les perdants".

La scène des conflits s'est déplacée. De nos jours, les affrontements les plus dangereux sont ceux qui opposent une majorité de ruraux misérables, désorganisés et privés de porte-parole d'une part, et une minorité de citoyens organisés d'autre part.

Le déséquilibre cité-village reproduit en microcosme les profondes inégalités qui séparent ceux qui vivent dans les pays industrialisés du Nord et dans les nations en développement du Sud. On entend dire aujourd'hui: la distinction Nord-Sud est dépassée. C'est un facteur de "confrontation". Mais la misère qui est à l'origine de ces inégalités n'est pas une simple nuance statistique, elle n'est que trop réelle et trop capable de dévaster l'existence et les espoirs des hommes.

Ainsi, entre 1950 et 1980, les revenus par habitant du Sud ont péniblement augmenté de 80 dollars E.-U. Dans le même laps de temps, ceux du Nord ont grimpé de 81 fois autant et ont atteint 6 500 dollars E.-U. Un plus grand pouvoir d'achat s'est donc accumulé dans les pays avancés. Il permet au Nord de jouir d'une meilleure nutrition, d'importants services de santé et d'une éducation pratiquement universelle. Dans le Sud, la faiblesse du pouvoir d'achat dénie à des millions de personnes une alimentation satisfaisante. C'est à cause d'elle que 250 000 enfants d'Asie sont menacés de cécité permanente due à une carence en vitamine A. L'espérance de vie des habitants des pays avancés - ainsi que de minuscules élites du Sud - est à peu près d'une génération supérieure à celle des habitants des pays pauvres.

Malheureusement, les tendances actuelles montrent que ces disparités vont probablement persister, sinon se creuser. D'après des estimations convenues dans l'étude FAO Agriculture: Horizon 2000, la demande alimentaire pourrait tripler avant qu'un ralentissement de la fécondité humaine ne vienne freiner et stabiliser l'expansion démographique.

Notre Conférence se déroule en un moment où, malgré quelques améliorations de la sécurité alimentaire, les besoins non satisfaits de l'humanité augmentent de façon vertigineuse. Il est absurde que les plus pauvres - et en particulier les travailleurs agricoles sans terre et les petits exploitants - en soient réduits à constater que l'assistance dont ils ont besoin pour échapper à leur situation désespérée se rétrécit de jour en jour, tandis que la course aux armements, l'inflation et la corruption se propagent à travers l'économie.

Dans un tel climat, il est à craindre que la loi de la jungle ne l'emporte. Quant à la "loi de la concurrence", dans ces circonstances, elle ne jouera généralement qu'en faveur de ceux qui ont la force pour eux. D'un autre côté, on ne peut guère s'attendre à ce que ce soit le secteur privé qui entreprenne des programmes fondamentaux comportant des coûts sociaux élevés, comme la réforme agraire. Et une fois de plus, ce sont les pauvres, désorganisés et bâillonnés, qui seront laissés de côté.

Aucun pays n'acceptera qu'une majorité de ses citoyens se voie condamner à mort, par la faim et la misère. Notre conférence est donc réunie pour "infléchir, par une intervention décisive, les tendances actuelles". Les paramètres qui serviront à définir notre tâche pour les années à venir sont résumés dans Horizon 2000:

Un: "Les générations futures devront elles aussi résoudre le même problème fondamental de savoir comment produire suffisamment de denrées alimentaires et agricoles et comment les répartir. Le vingt et unième siècle doit hériter un système alimentaire et agricole beaucoup plus productif et équitable qu'il ne l'est actuellement".

Deux: "C'est donc dans la dernière partie de ce siècle qu'il faut jeter les bases de l'énorme accroissement de production, qui sera nécessaire dans la première moitié du vingt et unième siècle, et de sa répartition équitable".

Trois: "Il faut penser aux générations à venir, qui auront besoin de terres productives, d'eau non polluée et d'une riche variété d'espèces".

Quatre: "Les problèmes alimentaires et agricoles qui devront être affrontés dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix pourront être résolus si la volonté politique existe".

Des réformes tant techniques qu'institutionnelles seront nécessaires pour concrétiser ces vastes objectifs généraux. Pour cela, nous devons remettre en question les grands principes sur lesquels nous avons dans le passé établi nos modes d'action.

Une des questions qui se pose est celle-ci: est-ce que le substrat social des années quatre-vingt permettra de dépasser la conception que nous avons aujourd'hui de la sécurité nationale et qui consiste à retenir périodiquement les arsenaux? Est-ce qu'au contraire l'homme saura s'efforcer de soigner un environnement dégradé et de remédier aux inégalités sociales? Aucune personne de bon sens ne peut croire que la sécurité nationale se mesure à la seule puissance de feu. Il n'y a pas de solution militaire aux besoins de l'humanité. La meilleure façon de garantir la sécurité nationale, c'est de prélever des ressources sur les florissants budgets militaires pour les mettre au service d'une production équitable et les placer dans les mains des villageois pour qu'ils produisent. Hélas, la réalité est tout autre: si illusoire que soit la sécurité offerte par les baïonnettes, les achats d'armes des pays en développement sont passés de 9,4 milliards de dollars en 1969 à 21 milliards de dollars cette année.

L'Asie est en outre une région dont les besoins sont considérables. Elle doit étendre sa superficie arable de 10 pour cent d'ici l'an 2000. Les ressources distraites des budgets militaires permettraient de financer la bonification des marais côtiers, marécages et zones arides tout en conservant l'environnement. La recherche doit augmenter de 8 pour cent par an jusque dans les années 1990, si l'on veut mettre au point des technologies adaptées à la petite agriculture des zones pluviales.

L'Asie veut des modèles peu exigeants. Les projets urbanistiques de prestige flatteront peut-être l'ego de quelques-uns, mais ils ne produisent pas de nourriture. Nos approches et nos stratégies doivent viser à réduire le gaspillage et nous devons par ailleurs nous appuyer davantage sur les ressources du cru.

L'expérience collective que nous avons acquise au fil des ans montre les voies dans lesquelles il faut s'engager. Permettez-moi d'en indiquer quelques-unes.

L'une d'elles consiste à redoubler d'efforts pour aider les ruraux pauvres à s'organiser. Au départ, quelques gouvernements ont cherché à corriger la tendance injuste à refouler les organisations paysannes qualifiées de "subversives", et pour cela ont approuvé la constitution d'organisations de travailleurs créées sous les auspices de l'OIT. Pour que cette initiative ne reste pas lettre morte, il faut absolument soutenir l'essor des organisations d'agriculteurs. En effet, le développement n'existe que quand les gens peuvent canaliser leurs énergies dans le sens de leurs propres intérêts. Dans ce cas seulement, ils peuvent faire pression pour obtenir des régimes fonciers satisfaisants, une juste part des terres, de l'eau et de l'emploi.

Une autre solution consiste à accélérer l'adoption de réformes de structures. Dans la Déclaration et le Programme d'action adoptés par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR), les gouvernements ont défini les caractéristiques de ces réformes. Tout est là, noir sur blanc. Notre Conférence peut rappeler à ceux qui contrôlent les ressources que des réformes symboliques introduites à l'intérieur de structures sociales injustes finissent inévitablement par aggraver les inégalités, exacerber les tensions et abaisser rapidement le seuil de la violence.

Troisièmement: Il faut décentraliser, grâce à la participation populaire. Ce qu'il faut, ce sont des mesures qui investissent d'une certaine autorité non pas seulement des élites locales ou des prolongements des gouvernements des villes, mais d'authentiques organisations populaires. Cela suppose entre autres choses que l'on partage avec des

institutions villageoises la faculté de planifier, de fixer des impôts et d'en retenir une part. La population doit être en mesure d'utiliser ces ressources pour ses propres besoins, qu'elle est la première à percevoir. C'est donc elle qui assume le contrôle de ses propres ressources et moyens de production. C'est elle qui fait fructifier, pour son propre usage, la valeur ajoutée par sa sueur et son travail.

Quatrièmement: Nous devons accéder à des ressources qui échappent aux gouvernements. La complexité des problèmes d'aujourd'hui nous amène à douter de nos capacités, et c'est bien compréhensible. Mais elle devrait aussi nous rendre plus ouverts à ce que l'on a appelé les "mouvements depuis la base".

"Une bonne partie de tout ce qui est nouveau et novateur - dit Soedjatmoko, un érudit indonésien - ne vient pas des gouvernements mais du peuple, qui exprime ainsi ses aspirations à un mode de vie plus décent, plus sûr et plus équitable".

Ces mouvements ont une valeur inestimable, car les bureaucraties s'atrophient souvent en hiérarchies autoritaires. Elles momifient les objectifs en règles et procédures rigides, sans grands égards pour une approche humaine. Avec le temps, elles vont à l'encontre des objectifs mêmes pour lesquels elles ont été mises en place.

Les "mouvements depuis la base" peuvent enrayer cette dégénérescence et libérer de nouvelles possibilités.

Cinquièmement: Nous devons arrêter la dérive vers la catastrophe écologique. Nous ne pouvons continuer à couper à blanc nos forêts au rythme de 5 000 hectares par jour, sans infliger des dommages irréversibles à nos systèmes biologiques et écologiques. Les stocks génétiques que nous a donnés le Créateur sont irremplaçables. Pourtant, chaque jour une espèce se perd à jamais. Le pillage doit cesser.

Sixièmement: Le cadre international existant doit être restructuré de façon que les pays pauvres obtiennent de justes prix pour leurs exportations. Le Sommet de Versailles a montré que les nations industrialisées ont compris que cette façon de "jouer à la bataille" à coup de protectionnisme est contre-productive.

Septièmement: La volonté politique, indispensable à toute action décisive, doit s'inspirer d'une philosophie du destin de l'humanité, dans laquelle les programmes de développement sont vus non comme une fin en soi mais comme des processus qui visent à libérer les peuples de traditions paralysantes, de systèmes d'exploitation, de la faim.

Mais, comme l'a écrit un sage d'Asie cette vision plonge aussi ses racines dans la réalité, à savoir que nous appartenons à une région de petits agriculteurs. Nos paysans vivent dans un milieu où sévissent la misère, l'ignorance, la maladie et le ressentiment.

"C'est à peine s'il leur reste un sens de solidarité avec le reste du monde. L'arriération des campagnes fait partie de l'ordre social lui-même... et une masse aliénée cède sporadiquement à une violence surgie de torts immémoriaux".

C'est à redresser ces "torts immémoriaux" que nous vouons notre effort.

Les programmes et politiques que nous voulons mettre au point ensemble montrent que nous savons que c'est le sort d'êtres humains qui est en jeu - des hommes et des femmes malheureux, dotés d'immenses capacités, et qui n'attendent que le moment d'exprimer leur créativité.

J'aimerais pour finir ajouter une note personnelle.

Les dix années pendant lesquelles j'ai travaillé avec vous ont été pour moi les années les plus stimulantes de mon existence. La sagesse et le dévouement des hommes qui s'occupent de l'agriculture de cette région ont été le levain de ma propre vie.

Je pars empli de gratitude et en formant cette prière: que notre effort n'ait pas été, comme dit un proverbe paysan thaïlandais, "écrit dans l'eau".

Aider les ruraux pauvres est une tâche difficile, mais elle est réalisable. Les succès remportés par la réforme agraire et le développement rural dans de nombreux pays de la région montrent qu'il est possible d'arriver jusqu'aux pauvres, abstraction faite des idéologies ou des systèmes socio-politiques.

Il est sûr qu'il est dans nos possibilités d'assurer une vie meilleure aux déshérités. Nous avons les ressources, la technologie et le capital humain nécessaire pour atteindre cet objectif d'humanité. La FAO estime que nous pouvons, en moins d'une génération, diminuer le nombre des 304 millions de personnes qui, dans la région, sont actuellement sous-alimentées - à condition que nous le voulions bien.

Mais ce sont nos propres faiblesses qui risquent de nous faire rater l'objectif.

Beaucoup d'entre nous admettent sans trop de peine, sur le plan intellectuel, cette affreuse vérité que si l'on tarde ou refuse de mettre en route des réformes institutionnelles, cent autres millions d'hommes, de femmes et d'enfants seront condamnés à la misère avant l'an 2000.

Mais les chiffres eux-mêmes anesthésient notre sensibilité. D'une certaine manière, nous n'arrivons jamais vraiment à prendre conscience de ce que signifient un travail écrasant, les souffrances qu'il faut endurer pour corriger des injustices sociales inscrites dans les institutions, de ce qu'est la nudité de l'être humain. En fait, la léthargie, l'apathie et la fatigue que cause la sous-alimentation sont des maux si répandus dans les sociétés déshéritées, que nous acceptons ces distorsions comme "normales".

Les besoins de l'humanité ne nous arrachent pas cette compassion qui débouche sur un engagement. Nous ne voyons pas Lazare à notre porte.

En formulant nos politiques aussi, a-t-on dit, nous avons confondu souvent le problème de la misère rurale avec celui des injustices sociales qui en sont la cause.

J'espère que c'est bien une erreur de jugement que nous avons commise. Car, à en croire certaines critiques, nos stratégies boiteuses ne seraient pas le fait d'un jugement défaillant. Ce serait, au fin fond, tout simplement une manifestation d'avidité comme au temps jadis, une trahison des faibles justifiée par l'avarice.

Je prie Dieu que cette appréciation soit fausse car, si elle s'avérait correcte, alors nous aurions bien des comptes à rendre à ceux dont l'existence se flétrit dans la misère.

Je vous remercie.

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

La session du Comité technique de la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique s'est ouverte le 1er juin 1982 à Jakarta, Indonésie.

Ont participé aux travaux du Comité les représentants des Etats Membres ci-après: Australie, Bangladesh, Birmanie, Chine, Kampuchea démocratique, République populaire démocratique de Corée, Fidji, France, Inde, Indonésie, Japon, République de Corée, Lao, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Etats-Unis d'Amérique et Viet Nam.

Avaient envoyé des observateurs: le Saint-Siège, les Pays-Bas, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, l'Organisation internationale du travail, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Programme alimentaire mondial, la Banque asiatique de développement, le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, la Coalition asiatique des ONG pour la réforme agraire et le développement rural, l'Organisation asiatique de la productivité, la Confédération internationale des syndicats libres.

Le Représentant régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a souhaité la bienvenue aux participants et observateurs. Il a exprimé la reconnaissance de la FAO, des gouvernements et des institutions présents au Gouvernement de l'Indonésie, hôte de la réunion.

Il a souligné dans son discours la nécessité de se préparer à faire face à la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans les années quatre-vingt-dix et au-delà. Des réformes de structure s'imposent afin de débloquer le potentiel dont dispose la région pour accroître sa productivité et satisfaire ses besoins alimentaires. Il faut mettre au point des technologies adaptées pour l'avenir. La glissade vers la catastrophe écologique doit être conjurée.

Election du Président et du Vice-président

Le Comité technique a élu à l'unanimité M. Manzur Ahmad du Pakistan Président, et M. Jesus Alix des Philippines Vice-Président.

Comité de rédaction

Un Comité de rédaction a été constitué. Ont été désignés pour en faire partie les délégués dont la liste suit:

1. M. Salmon Padmanegara, Indonésie, Président
2. M. D. Hussey, Australie
3. M. Kaliopate Tavola, Fidji
4. M. P.D. Srivastava, Inde
5. M. Thongphet Sithammavong, Lao
6. M. Abubakar Bin Mahmud, Malaisie
7. M. Ram Prakash Yadav, Népal.

